

Morvan Duhamel

Supplément aux entretiens
de
Georges Albertini

Sa Majesté Bokassa 1^{er}

L'enlèvement de Mehdi Ben Barka

Communisme et anti-communisme

L'Organisation Armée Secrète (OAS)

L'assassinat de Stevan Markovic

Les socialistes français en URSS

Adolf Hitler à Berchtesgaden

Naissance d'une religion

Oradour-sur-Glane

Les Éditions
Amalthée

SUPPLÉMENT AUX ENTRETIENS DE GEORGES ALBERTINI

Morvan Duhamel

Supplément aux entretiens
de Georges Albertini

Éditions Amalthée

Du même auteur

Les quatre jours de Dallas, France Empire, 1967
Duel d'espions pour un Mirage, France Empire, 1971
Entretiens confidentiels de Georges Albertini, Amalthée, 2013
Les écrits en prison de Georges Albertini, Amalthée, 2014
En mission pour Georges Albertini, Amalthée 2014

Signé Civicus :

M. Mendès France et les communistes, Peirre Amiot, 1957

Consultez notre site internet



© Éditions Amalthée, 2015

Pour tout contact :

Éditions Amalthée – 2 rue Crucy – 44005 Nantes Cedex 1

www.editions-amalthee.com

Au professeur Robert Faurisson, dont « les accusations de légèreté formulées contre lui manquent de pertinence... » [et dont] « il n'est pas davantage permis d'affirmer, eu égard à la nature des études auxquelles il s'est livré, qu'il a écarté les témoignages par légèreté ou négligence, ou délibérément choisi de les ignorer... ».

Arrêt de la Cour d'appel de Paris, 1^{ère} chambre, section A, 26 avril 1983.

PRÉSENTATION

« *Et ses archives ? Savez-vous où il a mis ses papiers, ses notes, sa correspondance ? Son entourage assure que tout a brûlé...* ». Ainsi commence le long article que Pierre Assouline consacra trois ans après sa mort à « *Georges Albertini, l'éminence grise de l'anticommunisme* » (revue *L'Histoire*, juin 1986). Il reflétait la crainte de la classe politique française que les archives d'Albertini, sauvegardées, fussent rendues publiques. Bien renseigné, il alimentait cette inquiétude en concluant : « *Officiellement ses précieuses archives ont été brûlées. En fait, si une partie d'entre elles a été passée « à la moulinette », une autre (des milliers de documents de toutes sortes) a bien été conservée. En lieu sûr* ».

Ces documents, en particulier la transcription de ses entretiens avec de nombreuses personnalités françaises et étrangères, n'ont en effet pas été détruits. À l'abri, ils seront un jour accessibles en totalité. J'en ai fait paraître une partie en 2013 sous le titre *Entretiens confidentiels de Georges Albertini* – un « *livre tellement riche* », selon l'historien Philippe d'Hugues (*La Nouvelle Revue d'Histoire*, juillet-août 2014), dont faute de place j'avais dû retirer la plupart des pages qui suivent. L'intérêt qu'elles présentent me semble en justifier la publication.

Comme précédemment, ces transcriptions sont présentées ici en chapitres librement découpés, mes propres questions et réflexions étant reconstituées et imprimées en caractères italiques. J'ai de nouveau apporté quelques corrections de style justifiées par le passage de l'oral à l'écrit. Et, pour éviter les confusions, ajouté lorsqu'ils manquaient le prénom des interlocuteurs d'Albertini et la mention de leurs fonctions au moment des entretiens. Des explications ont aussi été intercalées, en caractères italiques ou en notes de bas de page. Une fois encore,

par souci des convenances, j'ai voilé des noms propres et coupé des passages.

Je n'ai toutefois rien changé aux propos tenus par les interlocuteurs d'Albertini, non plus qu'à ses commentaires. Ils figurent ici tels qu'à l'époque je les avais consignés, sous sa dictée et son contrôle, dans l'attente du moment où il les utiliserait pour rédiger ses Mémoires, ou bien cette histoire du « parti de la paix » à laquelle il voulait aussi se consacrer.

Pour ces tâches, la transcription de ses entretiens n'allait pas constituer sa seule documentation. Les contacts qu'il multipliait avec différents ministères, services, ambassades et organismes divers lui permirent d'accéder à quantité de notes, rapports, procès-verbaux, documents de toutes sortes, souvent confidentiels. Il en avait sélectionné de nombreux. Quelques-uns sont reproduits ici, avec des intertitres et des notes pour en faciliter la compréhension.

Sur certains sujets, il lui arrivait aussi de me demander d'effectuer des recherches, ce qui parfois n'allait pas sans mal. À titre d'exemple, j'ai décrit ici une telle recherche, effectuée par mes soins après sa mort et relative, d'une part, au drame d'Oradour-sur-Glane, sur les circonstances duquel il s'interrogeait, après le président de la République Vincent Auriol ; d'autre part, aux chambres à gaz homicides censées avoir fonctionné dans les camps de concentration allemands pendant la guerre et dont l'existence était contestée par son ami l'ex-résistant Paul Rassinier, qui y avait été interné. On y mesurera les difficultés rencontrées pour qui veut regarder de trop près les affaires encadrées par des vérités officielles.

Emporté par une mort brutale et prématurée, l'historien de formation qu'était Georges Albertini n'a pu s'atteler à ses ultimes projets. On le regrette. Ses conclusions auraient à coup sûr tranché avec ce qui s'écrit officiellement sur cette période encore proche de notre histoire.

CHAPITRE I

LES SOCIALISTES FRANÇAIS EN UNION SOVIÉTIQUE

Sous la IV^e République comme sous la V^{ème}, nombreux furent les hommes politiques français, au pouvoir ou dans l'opposition, à vouloir se rendre en Union soviétique et converser avec ses dirigeants. Les uns par simple curiosité. D'autres pour tenter de percer la psychologie, les intentions et les faiblesses de ceux-ci. D'autres encore pour essayer d'obtenir leurs bonnes grâces et par contrecoup, la complaisance à leur endroit du Parti communiste français. Quelques-uns ont même aussi cherché à opérer ainsi une réorientation de la politique étrangère de la France.

Georges Albertini, préoccupé par ces contacts, a souvent, lorsqu'il l'a pu, contribué à les orienter, suggérant les propos à tenir, les questions à poser... Il est toujours resté au courant du détail et du résultat de ces déplacements.

On trouvera ci-après, avec adjonction de quelques intertitres et de questions que je lui posai, la relation qu'il me fit de deux séjours en URSS de dirigeants du Parti socialiste SFIO, en 1956 et en 1963 – séjours dont il connut les péripéties par quelques uns des participants, notamment Pierre Commin¹ et Georges Brutelle².

1 – Pierre Commin (1907-1958), ingénieur-conseil, militant en vue du Parti socialiste SFIO, animateur d'un réseau de résistance sous l'Occupation. Nommé après la guerre secrétaire général adjoint du Parti socialiste, chargé de la propagande. Élu sénateur de Seine-et-Oise de 1952 à 1958, il devint le principal collaborateur de Guy Mollet, qui le chargea notamment de négocier un cessez-le-feu avec les Algériens du FLN. Il fut au Parti socialiste le principal interlocuteur de Georges Albertini, dont il partageait les convictions.

2 – Georges Brutelle (1922-2001), secrétaire général adjoint du Parti socialiste.

Outre ceux-ci, la délégation de 1956 comprenait, Robert Coutant, Maurice Deixonne, Claude Fuzier, Amadou Lamine-Guèye, Guy Mollet, Charles Naveau, Lucien Peyrassol, André Philip, Marceau Pivert, Oreste Rosenfeld, Christian Cailleret et Robert Verdier. Ils étaient accompagnés par un interprète, M. Blumberg et non par deux, comme il était initialement prévu : l'autre, le Georgien Charatsidzé, on l'a lu dans le premier volume des Entretiens (p. 650), fut enlevé temporairement en plein Paris par des agents soviétiques et empêché de rejoindre la délégation socialiste à l'aéroport.

On notera, c'est important pour éclairer les propos tenus à Moscou par les socialistes français et leurs interlocuteurs soviétiques, qu'en février 1956, à la fin du XX^e congrès du Parti communiste de l'URSS, Nikita Khrouchtchev, dans un discours secret, avait dénoncé ouvertement les crimes et la folie de Staline – discours dont les socialistes français n'eurent toutefois connaissance du texte que quelques semaines après leur retour, le 6 juin 1956.

Premier séjour (28 avril -14 mai 1956)

17 mai 1956.

— *A-t-on appris quelque chose sur la visite de nos amis socialistes à Moscou ?*

— J'en ai appris quelques détails sommaires. Ils ont été frappés par le niveau de vie très bas de la population, ce qui se remarque à l'état des chaussures, de l'habillement, du grand nombre de taudis, etc. Ils ont l'intention de le souligner dans leur compte rendu en précisant qu'à cet égard, l'URSS a cinquante ans de retard sur l'Occident.

La réception à Moscou a été très chaleureuse. Le programme préparé était écrasant et les socialistes ont commis l'erreur de vouloir faire trop de choses. Nous avons un exemplaire du programme original officiel prévu par les Soviétiques. Il est actuellement à la traduction et nous pourrons l'examiner. Les banquets ont été innombrables et l'un des interprètes venus avec la délégation, M. Blumberg, a dit qu'il était dégoûté du caviar pour dix ans. Il y a eu des beuveries considérables. Nikolaï Boulganine et Nikita Khrouchtchev se sont enivrés, ainsi d'ailleurs que les principaux socialistes.

Les informations recueillies sont toutes concordantes : la délégation s'est très bien comportée au point de vue idéologique et n'a pas hésité, lors des conversations avec les dirigeants soviétiques, à leur poser des questions embarrassantes sur le régime social. Khrouchtchev ayant évoqué ses souvenirs sur la guerre civile, Coutant, député du Nord, lui a demandé : « *Mais, à propos, il y avait bien là un certain Léon Trotski ?* ». Ce à quoi Khrouchtchev répondit : « *Oui, oui, il y avait un certain Trotski. Cela ne nous embarrasse pas de le reconnaître* ». De son côté, André Philip a fait de nombreuses causeries et celle qu'il a prononcée à l'Université de Moscou a obtenu un franc succès.

Dans les conversations avec les dirigeants soviétiques, Khrouchtchev a constamment joué le premier rôle, n'hésitant pas à aborder avec une franchise réelle ou simulée les problèmes les plus délicats. Par exemple, devant Kaganovitch, il a évoqué la question juive en expliquant que c'était une question qui se posait effectivement, mais que depuis la révolution, les choses avaient changé et que lutter aujourd'hui contre les juifs en Russie ne paraissait pas nécessaire.

L'impression générale est que les dirigeants soviétiques sont aujourd'hui heureux de vivre, débarrassés de la peur de Staline. Ils montrent un naïf contentement de se voir là où ils sont. Khrouchtchev a raconté à plusieurs reprises qu'il était un ancien valet de ferme, puis un ancien plombier, puis qu'il avait appris, puis, a-t-il dit pour conclure, « *voyez où j'en suis maintenant* ». Des réflexions de ce genre, les socialistes en ont entendu un grand nombre.

Je pense que dans les jours qui viennent, nous obtiendrons un rapport plus détaillé.

11 juin 1956

— *En sait-on un peu plus à présent sur le voyage des socialistes en URSS ?*

— J'ai eu aujourd'hui à ce propos une longue conversation avec mon ami Pierre Commin, député de Seine-et-Oise. Il m'a donné des indications variées que voici en vrac.

Il souhaite beaucoup la venue de Malenkov à Paris, car au cours des diverses conversations, les socialistes ont acquis la conviction que Malenkov était l'élément intellectuellement le plus capable du Politburo et en outre, le plus hostile à l'actuelle forme de gouverne-

ment soviétique. Commin m'a expliqué qu'il lui paraît être quelque chose comme un Djilas soviétique. Il est le premier à s'être aperçu de la nécessité absolue d'un relèvement du niveau de vie de la population. Il a dit à Pierre Commin : « *Relisez mon discours économique de septembre 1953 et vous verrez quelles sont mes conceptions* ». Aussi Commin pense-t-il qu'il est indispensable de le recevoir en Occident pour lui montrer le maximum de choses possible, afin de le renforcer dans son orientation actuelle et, s'il se peut, d'affermir son autorité.

En conséquence, Commin a vivement insisté pour qu'Émile Roche confirme l'invitation qu'il a adressée à Malenkov et pour que celui-ci soit reçu chez nous avec le maximum d'égards et d'efficacité.

Boulganine et Khrouchtchev ont été invités en France par Guy Mollet. Commin ne sait rien de leur venue éventuelle et il n'établit aucun rapport entre l'invitation adressée par Émile Roche à Malenkov et celle-là.

Au cours de nombreuses conversations, les dirigeants soviétiques ont reconnu leur retard considérable au point de vue économique, technique et social. À cet égard, Commin pense qu'on a eu tort de ne pas accorder une attention suffisante au discours prononcé par Mikoyan lors du XX^e Congrès et dans lequel il a fortement souligné les déficiences de l'économie soviétique.

Pour Commin, les dirigeants soviétiques s'interrogent actuellement sur le rôle véritable que doit jouer l'État dans la direction de l'économie. Ils semblent moins assurés qu'hier de son excellence. Aussi procèdent-ils à une certaine déconcentration des pouvoirs économiques. C'est ainsi qu'ils ont accordé aux soviets locaux un certain nombre de droits dans la gestion de l'économie. Divers présidents de soviet local ont dit aux délégués, pendant le voyage, qu'en vertu de leurs nouveaux pouvoirs, ils entendaient modifier sur divers points les prévisions du plan. Commin fait remarquer, à juste titre me semble-t-il, que si de telles tendances se développent, l'omnipotence de l'État central dans la direction de l'économie se trouvera limitée.

Les dirigeants soviétiques ont reconnu à plusieurs reprises la supériorité de la condition sociale du travailleur occidental sur celle du travailleur soviétique. Khrouchtchev a dit à Commin que seuls quelques ouvriers en URSS avaient une situation supérieure à celle des Occidentaux. Et, a-t-il ajouté cyniquement, « *ceux-là, nous sommes prêts à vous les envoyer, mais ceux-là seulement* ». Commin a répondu : « *Nous sommes disposés*

à les accueillir, même ceux-là, mais vous prenez un grand risque en les envoyant en Occident, car si nous savons que tous les travailleurs que nous-mêmes nous vous enverrons nous reviendront, vous ne pouvez pas en dire autant des vôtres ».

L'humilité relative des Soviétiques va paradoxalement de pair avec des affirmations doctrinales tout à fait opposées, selon lesquelles la crise du capitalisme lui sera fatale, tandis que les progrès de l'URSS vont s'accomplir plus rapidement. Après avoir reconnu que tout va mal, ils prétendent qu'en 1960, l'URSS aura rattrapé la France et l'Angleterre, et en 1965 les États-Unis. Ils ne semblent même pas s'apercevoir de la discordance fondamentale entre ces deux séries d'affirmations.

Pierre Commin estime en conséquence que l'une des caractéristiques fondamentales des esprits soviétiques est l'absence de comparaisons. Même les mieux informés d'entre eux ne se rendent pas compte de notre véritable situation. La coupure avec l'Occident sur le plan technique, en matière de revues, de communications, etc., a été totale et demeure totale pour la quasi-totalité des travailleurs. C'est ainsi que, faisant visiter à la délégation une usine censée fonctionner par automation, les Soviétiques parurent stupéfaits des remarques qui leur furent adressées, selon lesquelles on ne pouvait parler d'automation là où subsistait une part considérable de travail manuel. Quand la délégation repartit après ces explications, les techniciens soviétiques restèrent perplexes.

Dans une certaine mesure, il semble donc que l'économie soviétique évolue en un sens analogue à l'économie yougoslave. Certains socialistes l'ont fait remarquer. Ils en ont retiré la conviction que cette comparaison était très pénible pour les Soviétiques, qui ont été obligés de rétablir leurs relations avec Tito, mais qui se sentent très humiliés d'avoir dû accepter une telle fin du conflit. Commin indique que la référence à Tito est de très mauvais goût en URSS.

De nombreuses questions ont été posées par les délégués sur les rapports de l'URSS avec la Chine. Jamais ils n'ont reçu de réponses claires, mais au cours d'entretiens privés, Commin a entendu critiquer à plusieurs reprises ce que les Soviétiques ont appelé l'impérialisme chinois. À son avis, il y a là pour l'avenir un facteur très important qu'il faut surveiller avec soin.

Le Parti communiste français

Au cours de discussions relatives aux rapports entre le Parti socialiste et l'Union soviétique, la question du Parti communiste français a été abordée par Mikhaïl Souslov et Dimitri Chepilov, qui ont demandé à Commin : « *Que lui reprochez-vous ?* »

Commin a répondu par une longue intervention dans laquelle il a énuméré tous les griefs des socialistes contre le PCF, en particulier son attitude lors du pacte Hitler-Staline. Chepilov et Souslov auraient continué la discussion, mais Khrouchtchev est intervenu pour l'interrompre et conclure : « *Tout cela n'a aucune importance, laissez donc le Parti communiste français tranquille !* »

De l'avis de Commin, Khrouchtchev n'est absolument pas préoccupé par les rapports entre le PC et la SFIO. Il est seulement soucieux d'obtenir, grâce au Parti socialiste, une autre orientation de la politique étrangère de la France.

Commin ajoute que son allusion au pacte Hitler-Staline a été très désagréablement ressentie par Khrouchtchev qui, dans son discours devant le XX^e congrès, aurait songé, selon des propos entendus à Moscou, à critiquer la signature du pacte par Staline.

*

Au cours des mêmes discussions doctrinales, Khrouchtchev a exposé sa conception de la vie du Parti. Il estime que la société soviétique n'a plus de classes, qu'elle est devenue monolithique et qu'en conséquence, il lui suffit de s'exprimer par l'intermédiaire d'un seul parti, également monolithique. Il a expliqué : « *Nous n'obligeons personne à adhérer au Parti communiste, ceux qui ne veulent pas y adhérer sont libres. Ils peuvent penser ce qu'ils veulent, à condition toutefois de ne pas le dire publiquement* ». Ces propos, a précisé Commin, ont été notés par la sténographe et le Parti socialiste les publiera.

Commin a eu une conversation en tête-à-tête avec Khrouchtchev durant deux heures, en présence de l'interprète de celui-ci, un certain Pavlov. Au cours de cette conversation, deux points ont été abordés en particulier.

D'une part, Commin a présenté sur un plan humanitaire le cas des socialistes russes emprisonnés en URSS, en indiquant que leur libéra-

tion apporterait la preuve de la renonciation aux méthodes de Staline. Khrouchtchev lui a promis d'examiner la question et a ajouté : « *Je ne veux pas, si nous vous donnons satisfaction, que nous ayons l'air de céder, de nous incliner par faiblesse. Si j'ai réagi sur cette question comme je l'ai fait avec les socialistes anglais, c'est parce qu'ils ont voulu faire un esclandre politique et obtenir une victoire sur l'URSS* ». Il a été entendu que Vinogradov servirait d'interprète direct pour régler l'affaire, mais Commin n'a rapporté aucune autre précision sur ce point.

L'assassinat de Béria

D'autre part, Khrouchtchev a raconté à Commin l'affaire Béria. Il lui a dit qu'au lendemain de la mort de Staline, Lavrenti Béria, devenu ministre de l'Intérieur, avait commencé à mettre en place, partout où il n'en avait pas, des hommes à lui. Khrouchtchev et les autres dirigeants soviétiques se tenaient informés de sa progression et ont pu obtenir la preuve, a-t-il dit, par d'anciens tchékistes de Djerzinsky, qu'en 1920 Béria avait appartenu à l'Intelligence Service.

Grâce aux indications données par ces vieux bolchéviks, dont quelques-uns sont encore en vie, a précisé Khrouchtchev, le Politburo a pu monter son opération contre Béria.

Dans la salle de réunion du Kremlin, une discussion de quatre heures a eu lieu et, a expliqué Khrouchtchev, Béria a fini par avouer qu'il préparait sa prise du pouvoir. Il est alors sorti avec les autres et dans une pièce ronde qui précède la salle de délibérations du Politburo. Anastase Mikoyan, tirant par derrière, l'a abattu d'un coup de feu.

Khrouchtchev a ajouté qu'ils ont alors remplacé le procureur, un ami de Béria, par un procureur plus jeune qui a pu établir la preuve complète de tous les crimes de Béria. « *Heureusement*, a conclu Khrouchtchev, *car si jamais on l'avait innocenté après sa mort, nous aurions été dans une situation difficile* ».

*

Ce qui a surtout frappé Commin, c'est le niveau de vie très bas du peuple soviétique. Et aussi l'état d'esprit des dirigeants : à son avis, la déstalinisation les mène à des conséquences imprévisibles dont eux-

mêmes sont très peu maîtres. Il croit que des contacts bien pris entre l'Occident et l'URSS par des hommes avertis pourraient accélérer la décomposition du régime.

Les socialistes préparent l'édition de leurs divers rapports en un livre. Ils nous confieront leurs manuscrits avant de les transmettre à l'éditeur. En outre, ils envisagent la publication à grand tirage du rapport présenté par Khrouchtchev au XX^e congrès du Parti communiste de l'URSS³. Nous les aiderons pour rédiger les notes et les commentaires.

*

LES NOTES DE L'INTERPRÈTE BLUMBERG

Les 4 et 5 mai, deux entretiens eurent lieu entre les dirigeants soviétiques et la délégation socialiste. L'interprète de celle-ci, Blumberg, n'assista qu'au deuxième et en même temps qu'il traduisait les propos tenus, il les notait et en rédigea ensuite une transcription. Au retour, il remit celle-ci à Pierre Commin, qui la communiqua à Georges Albertini. En voici le texte, avec à nouveau une adjonction d'intertitres.

La question des religions

Maurice Deixonne⁴ : Vous nous avez dit que chez vous, la religion était une affaire privée au regard de l'État. Mais au regard du Parti ? En novembre 1954, une réaction s'est produite contre l'ingérence de l'administration dans la vie des églises. Des effets pratiques en ont-ils résulté ? Les différentes églises peuvent-elles former des prêtres, disposer de leurs propres locaux ? Les protestants peuvent-ils étudier librement la Bible ? La vie religieuse est-elle possible sans pressions physiques ou morales ?

3 – Il s'agit ici du rapport public présenté par Khrouchtchev et non de son rapport secret, qui n'était pas encore connu en France.

4 – Maurice Deixonne (1904-1987), agrégé de philosophie, député du Tarn.

Khrouchtchev : C'est à Mikoyan de répondre, il voulait devenir prêtre, mais n'a pas réussi.

Mikoyan : Je suis devenu marxiste avant d'avoir fini le séminaire. Les résolutions du Parti de novembre 1954 ont été pleinement exécutées. Il n'existe plus aucune mesure administrative touchant la vie religieuse. Nous agissons uniquement par persuasion. Seules les lumières peuvent agir. Il y a incompatibilité entre le marxisme et la religion. Notre parti est athée, mais respecte les sentiments des croyants. Il existe des séminaires, des académies, etc. pour toutes les religions. Toute religion peut étudier la Bible.

C'est la religion orthodoxe qui a eu le plus à souffrir du pouvoir bolchevik. Sous le régime antérieur, l'orthodoxie était religion d'État. Il y avait inégalité entre les religions. Sous le régime soviétique, il y a égalité entre les religions. Les premières années, les relations avec l'orthodoxie étaient mauvaises du fait des liens entre orthodoxie et tsarisme. Les papes favorables aux Blancs n'ont pas été épargnés.

Khrouchtchev : C'est pour cela qu'il n'est pas devenu pape.

Commin : Pour adhérer au Parti communiste, doit-on obligatoirement être athée ?

Khrouchtchev : Oui. Mais il y a des communistes qui sont athées en réunion et croyants à la maison. Il y en a parmi les intellectuels.

Commin : Un pratiquant connu comme tel serait-il admis au Parti ?

Khrouchtchev : Non, le Parti est une union de gens qui pensent de même.

La question juive

Deixonne : Y a-t-il chez vous des traces d'antisémitisme ? Si oui, que faites-vous pour les liquider ?

Mikoyan : Il y a peut-être des vestiges d'antisémitisme, comme il existe d'autres vestiges. Mais notre peuple est attaché à l'internationalisme à l'égard de tous les peuples, y compris les Juifs. Il y a des nationalistes sionistes, arméniens, etc. Impossible de les extirper en si peu de temps. Nous travaillons à étendre la conscience socialiste et l'esprit international.

Deixonne : Quelle a été la base juridique des procès anti-sionistes ?

Mikoyan : Les sionistes n'ont pas été incriminés en tant que tels, mais en tant qu'espions ou agents d'espions, etc.

Deixonne : Quid du procès des médecins ? De sa révision ? De la révision de ses conséquences anti-juives ?

Mikoyan : Il n'y a pas eu de procès des médecins. Il y a eu des arrestations irrégulières. La situation a été rétablie. Certains non juifs étaient également incriminés. Les médecins en question exercent aujourd'hui, certains nous soignent nous-mêmes.

Khrouchtchev : Tous ces médecins nous soignent aujourd'hui. Parmi les Juifs, il y a eu Kogan et aussi le plus important, aujourd'hui réhabilité, Feldman. Mais quand l'affaire avait été soulevée, Béria l'avait colorée en affaire sioniste. [...] Nous réhabilitons le sionisme comme non-participant à cette affaire.

Deixonne : Les Juifs peuvent-ils aller en Israël ou y émigrer ?

Khrouchtchev : À vrai dire, ce n'est pas encouragé. Nous sommes moins favorables au tourisme vers Israël que vers la France. Nous pensons qu'Israël est sous l'influence des forces réactionnaires des États-Unis. Donc, l'espionnage via Israël est possible et facile. Il y a là un vestige de la guerre froide. Nous pensons qu'il est provisoire et disparaîtra prochainement.

Deixonne : Les Juifs de l'URSS ont-ils droit à des institutions culturelles propres ?

Mikoyan : La question de droit ne se pose pas. C'est une question pratique, une question de besoin. Tous les Juifs parlent russe, ils sont russifiés ou ukrainifiés. Il y a une assimilation.

Khrouchtchev : Voyez mon ami le colonel général Kreiser, qui commande les troupes de la région de Sverdlovsk. Voyez Reiser, ministre de la Reconstruction. Voyez Dymchitz, le constructeur de Magnitogorsk. Voilà la situation des Juifs chez nous... Si on voulait établir un enseignement supérieur juif, il n'y aurait pas assez d'élèves juifs, vu la multiplicité des disciplines, et ce serait très désavantageux pour eux. L'école russe couvre toute l'URSS. Si on décidait que tous

5 – En 1952, des médecins soviétiques, pour la plupart juifs, avaient été arrêtés, accusés d'avoir préparé (complot des blouses blanches) et même commencé, à l'instigation d'organisations internationales juives, l'assassinat des principaux dirigeants de l'URSS. La mort de Staline en mars 1953 fut suivie de leur libération et de leur réhabilitation.

les Juifs doivent aller à l'école juive, ils se révolteraient, ils diraient que c'est un ghetto fasciste.

Robert Verdier⁶ : Au sujet de l'évolution des rapports avec le sionisme, quid du règlement du problème du Moyen-Orient ?

Khrouchtchev : En apparence, il y a un conflit entre Israël et les Arabes. Mais en réalité, c'est un conflit entre d'autres intérêts : Angleterre, États-Unis, un peu aussi la France. Deux seigneurs se battent et les paysans en pâtissent. L'Angleterre veut exploiter le Moyen-Orient, et veut le pacte de Bagdad⁷. Il y a le pétrole. Il y a des pays du pacte de Bagdad qui sont limitrophes de l'URSS et nous les considérons comme dirigé contre nous. [...] Nous ne vendons pas d'armes à l'Égypte, mais nos amis tchécoslovaques en vendent et nous approuvons ces ventes, car elles sont contre le Pacte de Bagdad, qui est dirigé contre les Arabes et contre nous. Nous avons intérêt à ce que les Arabes s'opposent au Pacte de Bagdad, voilà nos secrets. [...]

La question musulmane

Pierre Commin présenta le maire de Dakar Amadou Lamine-Guèye (noir de peau) qui souhaitait poser une question.

Khrouchtchev : Il manque de savon.

Lamine-Guèye, à qui ce propos ne fut pas traduit⁸ : Dans le territoire que je représente, 80 à 90 % de la population est musulmane et le Coran y est important. Il existe des tribunaux spéciaux pour les affaires concernant le statut des Africains musulmans en territoire français. Quid des populations musulmanes en URSS ? Peuvent-elles aller en pèlerinage à La Mecque ? Y a-t-il ici un enseignement du droit coranique ? Dispose-t-on du texte, en français, des dispositions constitutionnelles concernant le statut des Musulmans ?

6 – Robert Verdier (1910-2009), agrégé de lettres, député de la Seine.

7 – Traité signé en février 1955 à l'instigation des États-Unis et groupant l'Irak, la Turquie, le Pakistan, l'Inde et la Grande-Bretagne pour contenir les visées de l'URSS au Moyen-Orient.

8 – Amadou Lamine-Guèye (1891-1968), né au Soudan français (Mali), docteur en droit, député du Sénégal et maire de Dakar.

Dimitri Chepilov⁹ : Nous avons des masses musulmanes en Asie centrale. Dans six de nos républiques, les Musulmans sont en majorité. Toutes les républiques sont autonomes et égales entre elles. Chacune a sa propre Constitution et son droit. L’Eglise est séparée de l’État et de l’école. Il existe une pleine liberté de religion et d’anti-religion. La justice coranique n’est plus nécessaire puisque les lois de chaque république tiennent compte des besoins et intérêts des populations. Nos Musulmans s’indigneraient s’ils faisaient l’objet de lois d’exception. Ce serait une discrimination.

On a la liberté du culte et on tient compte des usages, mais tout ce qui est musulman n’est pas progressiste. Nous encourageons ce qui l’est et décourageons les pratiques réactionnaires telles que le port du voile. Nous essayons d’agir par la persuasion. Il existe un organe spécial du gouvernement pour les relations avec les Eglises. Nous mettrons toute la documentation à votre disposition. [...]

Les libertés individuelles

Pierre Commin donna la parole à Marceau Pivert en disant : Nous allons aborder une question difficile.

Marceau Pivert¹⁰ : Nous associons la liberté religieuse aux libertés politiques et à celle de la classe ouvrière. Nous avons lu attentivement le rapport au XX^e Congrès et surtout ce qui concerne les relations des communistes avec les autres partis ouvriers. Nous essayons de définir les conditions d’une coopération pour faire notre rapport à nos camarades. Vos problèmes sont nos problèmes. Conquête du pouvoir, construction du socialisme, lutte contre la guerre et pour la justice, droits de l’homme, prospérité, relèvent du domaine de notre activité commune.

Mais il y a entre nous et vous des différences de méthode. Dans notre volonté de contribuer à la victoire commune, nous voulons tous travailler contre tous les ennemis des travailleurs. Il y a une solidarité entre les socialistes de tous les pays. Or, on nous demandera : qu’avez-vous fait pour nos frères persécutés ici pour leurs opinions socialistes ?

9 – Dimitri Chepilov (1905-1995), journaliste, diplomate, ministre des Affaires étrangères de l’URSS en 1956-1957.

10 – Marceau Pivert (1895-1958), instituteur, membre de la direction du Parti socialiste.

La question est possible aujourd'hui, vu le développement croissant de l'URSS. Elle se pose pour toutes les tendances du mouvement ouvrier.

Il y a pour nous un principe immuable : le droit d'avoir une opinion différente de celle du gouvernement et de pouvoir l'exprimer. Des travailleurs soviétiques ayant nos conceptions pourraient-ils s'organiser, comme chez nous des travailleurs qui ont vos conceptions ? Il faut que vous rattrapiez le niveau de démocratie politique réalisé par les travailleurs d'Occident.

Chepilov : Vous voulez que nous rattrapions la démocratie politique des pays capitalistes. Nous considérons cette position de la question comme profondément erronée. Elèves de Marx et Lénine, nous considérons que la démocratie bourgeoise est tronquée, limitée, et que la démocratie véritable pour la classe ouvrière est impossible dans les pays capitalistes. C'est chez nous que se réalise pour la première fois la véritable démocratie. La classe ouvrière est au pouvoir, le peuple est propriétaire, il dispose de la juste répartition des biens et de toutes les valeurs spirituelles. Il n'y a aucune raison pour que l'opinion du peuple ne coïncide pas avec celle du gouvernement. C'est impossible. Certes, il y a des gens qui ne sont pas d'accord avec le gouvernement. Mais c'est le fait d'isolés et le peuple a les opinions que j'ai dites. Comment vérifier l'opinion du peuple ? Il y a les élections aux soviets, il y a eu la guerre, il y a l'attitude des masses devant les actes de l'État.

On a posé la vieille question de savoir s'il fallait un ou plusieurs partis. Notre opinion est connue. S'il y a un seul parti, ce n'est pas parce que nous le désirons, c'est le résultat de l'évolution historique. Après octobre, il y a eu des membres d'autres partis au gouvernement. Mais peu à peu, les S.R.¹¹ et les mencheviks ont pris la voie de la contre-révolution, liant leur sort à celui des ennemis du peuple. Ces partis ont pris fin non par décret, mais parce que le peuple leur a retiré sa confiance pour la donner au Parti communiste. Preuves d'adhésion du peuple : la collectivisation, l'industrialisation, la guerre. On ne trouvera pas chez nous des gens pour constituer un parti d'opposition. Telle est la volonté du peuple.

11 – Les S.R. formaient le principal parti socialiste de Russie. Lors des élections de novembre 1917 pour désigner l'assemblée constituante, les S.R. obtinrent 370 sièges, contre 175 seulement aux bolcheviks, qui alors s'emparèrent du pouvoir par un coup d'État.

Marceau Pivert : Notre interprétation des faits est très différente, mais pas de polémique. Toutefois, il faut tenir compte de l'état d'esprit des militants unanimes sur les expériences malheureuses de collaboration entre socialistes et communistes dans certains pays, où il y a certains socialistes au gouvernement avec les communistes et d'autres socialistes en prison.

Khrouchtchev : Il y a des socialistes en prison dans les démocraties populaires ? Franchement, nous ne savons pas lesquels, ni combien, ni à quel sujet. Si des socialistes sont emprisonnés, c'est non parce que socialistes, ni même parce que divergents des socialistes du gouvernement, mais parce qu'ils ont voulu organiser la lutte contre l'État et le gouvernement. L'État a le droit de se défendre.

Le P.C. de l'URSS est reconnu comme le doyen et on nous demande conseil. Devons-nous intervenir amicalement ? Oui. [...]

Si on veut la bagarre, le diable lui-même ne nous fait pas peur (*samogo tchorta ne boïmsia*). Nous ne trouverons pas un langage commun pour évaluer les crimes socialistes. Je n'affirmerai pas qu'il n'y a pas eu ici des choses qu'on aurait pu éviter. N'accusons pas les responsables, la lutte était aiguë. Mais maintenant, dans le calme, on peut analyser tranquillement et débrouiller la question. S'il y a eu des erreurs, il faut les rectifier. Nous pourrions nous engager envers vous, dans nos rencontres avec les camarades des démocraties populaires, à évoquer cette question, à donner nos conseils de doyen. Cela ne signifie pas que vous puissiez espérer la création d'un parti d'opposition en URSS. Je suis d'accord avec ce qu'a dit Chepilov.

Vues d'avenir

Krouchtchev : En 1954, Clement Attlee¹² est passé par Moscou en allant à Pékin. Nous avons eu deux conversations très utiles et avons bu pas mal de cognac. Nous avons pu parler librement. [...] Nous avons peut-être commis beaucoup d'erreurs. Le génie de Lénine, c'est qu'il a pris le pouvoir avec cinquante à soixante mille communistes. J'étais ouvrier dans le Donbass en octobre. Il y avait au parti un seul ingénieur.

12 – Clement Attlee (1883 – 1967), chef du Parti travailliste britannique, ex-Premier ministre du Royaume-Uni. Il avait irrité Khrouchtchev en évoquant publiquement le maintien de sociaux-démocrates russes dans des camps de concentration soviétiques.

Tous les autres étaient opposants ou ennemis. Nous n'avions aucune expérience. Nous avons commis beaucoup d'erreurs. Mais la base était bonne. Et nous avons battu les Français, les Anglais, les Polonais, etc. Les ouvriers ont battu les officiers.

Notre économie est maintenant la deuxième du monde. Nous avons plus de cadres supérieurs que partout ailleurs. Dans dix ans, la moitié de nos ouvriers auront reçu une instruction secondaire. Sur le fond de la Russie tsariste illettrée, nous avons maintenu la route droite. Nous sommes à l'aube du socialisme et maintenant, on parle de créer un parti d'opposition ? Quelles classes l'exigent ? Ce serait se mettre une puce sous la chemise. On s'en passera. Pour éviter le bureaucratisme et la séparation d'avec les masses, développons la critique et l'autocritique. Il faut démocratiser nos institutions et nous le ferons, et nous sommes convaincus que vous serez obligés de nous approuver. Appuyez-vous sur notre expérience.

Commin : Nous ne nous sommes convaincus ni les uns, ni les autres... Au XX^e congrès, il a été question de la falsification de l'Histoire et à ce sujet, parlons de vos publications, de l'article de votre Encyclopédie sur Léon Blum...

Khrouchtchev : Nous étudierons la question. Mais pendant ce temps-là, les Français eux non plus ne nous ont pas chanté des poésies (*nam stikhi ne tchitali*). Tourmons la page. Partons d'une page blanche. Écrivons ensemble.

*

Sur la proposition d'André Philip, il fut décidé de créer une commission mixte d'historiens pour réviser certains textes, malgré la réserve de Khrouchtchev qui dit préférer « *porter notre effort principal non sur le passé, mais sur l'avenir* ». Il proposa alors à l'assistance d'aller se restaurer.

En traversant la grande place du Kremlin, le groupe croisa Georgi Molotov¹³ avec qui des coups de chapeau furent échangés, puis il reçut des acclamations d'autres passants. « *Allez leur demander, dit Khrouchtchev, s'ils veulent un deuxième parti. Mais demandez-le-leur*

13 – Ancien ministre des Affaires étrangères de l'URSS.

vous-mêmes, car moi, je n'oserais pas ». Et il se ferma la bouche de la main.

Chemin faisant, puis à table, Commin critiqua fortement le PC français, notamment son attitude au temps du pacte germano-soviétique... Mikoyan répliqua en invoquant 1917 et en déclarant que *« la classe ouvrière française peut être fière de Thorez et Duclos ».*

Chepilov abonda dans ce sens : *« Je ne défends pas le PC français qui est parfaitement capable de se défendre lui-même. Il est l'orgueil de la classe ouvrière. Si les communistes français sont si mauvais, pourquoi les travailleurs votent-ils en majorité pour eux, et deux fois moins pour la SFIO ? »*

Après avoir demandé de cesser la discussion sur le PC français, Khrouchtchev se lança dans un long éloge de Staline : *« Staline était un grand homme, malgré ses défauts. Nous mourrons tous, et qui survivra ? Staline restera dans l'Histoire. Staline mort, d'autres sont venus, parlent de direction collégiale, critiquent Staline, et vous vous dites : peut-être vont-ils abandonner le communisme. Mais nous sommes communistes, pas moins et peut-être plus que Staline, et nous le resterons ».*

À nouveau la question juive

À l'issue du déjeuner du 12 mai au Kremlin, le problème juif fut de nouveau abordé, de façon incidente, mais révélatrice de l'état d'esprit des dirigeants soviétiques à ce sujet. Blumberg résuma la conversation dans cette deuxième note que Pierre Commin transmit pareillement à Georges Albertini :

L'assistance était beaucoup plus nombreuse que les fois précédentes. Du côté soviétique, se trouvait le Présidium au grand complet, avec entre autres Boulganine, Malenkov et Kaganovitch qui n'avaient pas assisté au repas précédent. Il y avait donc un peu de confusion et de dispersion dans le salon où l'on prenait le café. Plusieurs groupes conversaient assez bruyamment et je n'ai pas tout suivi.

Le groupe principal se tenait autour de la table placée devant le grand canapé. Il y avait là Khrouchtchev, Malenkov plutôt incommodé, visiblement malade, Kaganovitch, Commin très fatigué, Brutelle, Philip,

etc. Mikoyan était assis derrière Khrouchtchev. Boulganine, qui devait faire de fréquentes sorties et rentrées, rose et très guilleret, blaguait avec Mikoyan, se penchait sur son fauteuil pour le prendre à bras le corps. Mikoyan lui tirait la barbiche... Je regardais cela.

À un moment, j'ai vu Khrouchtchev prendre par le cou la remarquable traductrice soviétique Lydia Samoïlovna Paktor d'un geste affectueux qui est bien dans sa manière, en s'écriant : *Vot Ievreïka...* (voilà une juive), puis désignant du bras Kaganovitch assis dans un fauteuil de l'autre côté du canapé : *Vot Ievreï* (voilà un juif)... puis *proletariï* (un prolétaire), puis *sapojnik* (un cordonnier)...

Pendant le repas, Kaganovitch, au moment où il allait porter son premier toast, avait été salué par Boulganine ou Khrouchtchev du titre de « *Lord sapojnik* ».

Puis je n'ai plus suivi. Pierre Commin, n'étant pas bien, a quitté le salon et j'ai rejoint Cailleret qui s'occupait de lui. À mon retour, Khrouchtchev et Philip étaient assis face-à-face, chacun à un bout de la table. Kaganovitch se tenait à gauche de Philip, sur le canapé. À sa gauche, Brutelle. J'étais placé juste derrière Kaganovitch et Philip.

Philip développait à nouveau l'un des thèmes de son cours du matin à l'Université, l'affaire Dreyfus, qu'il citait comme exemple d'un cas dans lequel la classe ouvrière était intervenue en faveur d'un bourgeois sans rapport avec le mouvement ouvrier, uniquement pour redresser une injustice...

Khrouchtchev lui répondit en substance : il faut que les Français et les Juifs français de votre délégation comprennent notre problème des nationalités. Pour nous, c'est un problème. Au début de la Révolution, les Juifs ont joué un grand rôle. Et c'était naturel. Ils étaient plus nombreux dans le mouvement révolutionnaire parce que leur nationalité comportait une proportion d'éléments « *gramatniïe* » (cultivés) plus forte que les autres nationalités. C'était légitime. Mais depuis, les choses ont changé. Les autres nationalités ont vu leur niveau culturel s'élever. Pourtant, il y a chez nous des Juifs qui voudraient encore que cela soit comme avant. Mais il faut comprendre que ce n'est plus possible. Que diraient les populations de l'Ouzbékistan, par exemple, si on leur envoyait comme dirigeants des Juifs, des gens d'une autre nationalité ? (Dans la conversation antérieure, au repas ou après, on avait fait allusion au fait que Kaganovitch est membre du PC de l'Ouzbékistan).

Et même des Russes ? Que diraient-ils ? Ils diraient : sommes-nous des imbéciles ou quoi (*my douraki, chto ?*), incapables d'avoir des dirigeants de notre propre nationalité ?

Cela a duré assez longtemps. Parfois, Philip ou Brutelle essayaient d'interrompre et de rectifier, commençant à dire que ce n'était pas du tout de la question juive qu'il s'agissait là. Mais Khrouchtchev continuait. Cependant que Kaganovitch suivait attentivement de l'index le dessin des incrustations de cuivre du guéridon, sans mot dire et l'air aussi embarrassé qu'il peut l'avoir, c'est-à-dire pas énormément.

Tout cela a tourné plus ou moins court. On a repris du cognac. Kaganovitch a vociféré : « *Cul sec !* », expression que la délégation avait mise en circulation pendant les repas et que j'ai pris la peine de lui traduire très littéralement, à sa tonitruante satisfaction.

Dans la soirée, nous sommes allés au Grand Théâtre voir le ballet *La Fontaine de Bakhtchisarai* »... À l'entr'acte, j'ai entrepris Lydia Samoïlovna qui était avec nous et lui ai dit : « *Je me suis interrogé sur la sortie (vikhodka) qu'a faite Nikita Serguievitch cet après-midi et je me suis demandé si par hasard il n'a pas commis l'erreur de prendre André Philip pour un juif. Qu'en pensez-vous ?* ». C'est en effet une des explications qui me viennent à l'esprit. La barbe noire et le profil faunesque d'André Philip peuvent prêter à confusion, d'autant qu'il avait parlé de l'affaire Dreyfus le matin à l'Université et recommencé au Kremlin le même jour...

Lydia Samoïlovna est bien trop intelligente pour avoir jamais l'air embarrassé. Elle m'a répondu : « *Non, je ne crois pas. Mais il me semble qu'il y a eu là un malentendu certain* » (tout vychlo izviestnoïe nedorasoumieniïe).

Interrompus par la sonnerie de l'entr'acte, nous nous sommes promis d'en parler, mais cela ne s'est pas produit.

*

Deuxième séjour (28 octobre-4 novembre 1963)

4 octobre 1963

— *Comment se prépare le déplacement des socialistes à Moscou ?*

— Au cours d'une conversation avec Georges Brutelle, celui-ci m'a indiqué les noms des personnalités qui formeront la délégation socialiste : Guy Mollet, Christian Pineau, Gérard Jacquet, Albert Gazier, Gaston Defferre, Augustin Laurent, Robert Pontillon, Roger Quilliot, Lucien Champeix et deux ou trois autres qui ne sont pas encore désignés. Le but du voyage semble être notamment d'évoquer les principaux aspects de la politique internationale actuelle.

6 novembre 1963

— *En sait-on maintenant assez sur les conversations qu'ont eues les socialistes avec les dirigeants soviétiques ?*

— J'ai longuement parlé avec Georges Brutelle¹⁴, qui a déjeuné mardi avec Guy Mollet et entendu de celui-ci un compte rendu du voyage à Moscou. Brutelle m'a dit que la conversation avait été très longue, très détaillée et qu'il avait le sentiment que Guy Mollet ne lui avait rien caché volontairement. Toutefois, comme il le connaît bien et sait qu'en certaines circonstances Guy Mollet ne dit pas toute la vérité, il en conclut que ce que Guy Mollet lui a raconté du voyage est certainement exact, mais qu'il a pu lui en cacher certains éléments. Il ne le pense pas, mais le croit possible.

En ce qui concerne la politique internationale, Guy Mollet a été frappé par ce qu'il appelle la volonté de paix de Khrouchtchev. Il estime que celui-ci est sincèrement hostile à la guerre. Il l'a entendu dire : « *Vous ne pouvez pas vous rendre compte de ce qu'est la responsabilité d'un homme qui, en appuyant sur un bouton, peut déclencher un cataclysme universel. J'ai l'impression que les récentes négociations avec les Américains ont diminué les risques d'une guerre nucléaire et à ce titre, ces négociations m'ont procuré un grand soulagement* ».

Mais Khrouchtchev a réaffirmé d'une manière très claire ses positions sur tous les grands thèmes de la politique étrangère. D'après Guy Mollet, il n'est pas question que les Soviétiques cèdent sur aucun des

14 – Georges Brutelle (1922-2001), secrétaire général adjoint du Parti socialiste.

points en cause : Allemagne de l'Est, Berlin, le Sud-Vietnam, l'Amérique du Sud, etc. Toujours selon lui, la détente ne s'étendra à aucun de ces secteurs menacés, où les Soviétiques continueront leur pression et montreront leurs exigences. En particulier, il a la conviction absolue que jamais les Soviétiques n'abandonneront l'Allemagne de l'Est.

En matière de politique intérieure soviétique, Guy Mollet a fait des comparaisons avec ce qu'il avait vu en 1956. Il estime qu'une certaine libéralisation du régime est indiscutable, mais, bien entendu, dans le cadre du régime bolchevik. On est plus libre en URSS, mais dans la mesure où l'on ne remet pas en cause les fondements du régime. Il pense aussi que l'une des idées de Khrouchtchev est d'instaurer plus de démocratie à l'intérieur du Parti. Il leur a dit qu'il faudrait que chacun soit responsable devant le groupe ou l'assemblée qui l'a nommé. Et il a traduit cela, pour ce qui le concerne, en indiquant qu'il se sentait davantage responsable devant le Comité central que devant le Bureau politique, car c'est le Comité central qui l'a nommé. Il a d'ailleurs profité de l'occasion pour raconter en détail les conditions dans lesquelles, lors de la bataille contre le groupe anti-parti, il avait réussi, bien que mis en minorité au Bureau politique, à se maintenir grâce au vote positif du Comité central qu'il était parvenu à convoquer malgré l'opposition de ses adversaires.

Le récit de ce fait, pourtant bien connu, a beaucoup frappé Guy Mollet, très ignorant des questions soviétiques comme la plupart de nos hommes de gouvernement et qui a ainsi eu la révélation de ce qu'il croit être une attitude plus démocratique de Khrouchtchev.

Spontanément, Khrouchtchev a abordé une question qu'on lui pose souvent et qui visiblement le touche beaucoup : « *Vous-même, qu'avez-vous fait au temps de Staline ?* » – question aussi souvent posée en URSS à un certain nombre de staliniens, a-t-il précisé. Il a donné cette explication : « *Nous avions pour Staline une telle admiration à cause de la bataille qu'il avait menée à la tête du Parti au lendemain de la mort de Lénine, que nous étions prêts à accepter tout ce qu'il disait. Quand il nous affirmait que tel ou tel était un traître, nous le croyions sans discussion et sans réflexion. Jamais nous n'aurions pu imaginer ce que nous avons découvert après coup. Et dans les derniers temps, nous vivions dans la terreur* ».

Brutelle m'a dit qu'il a interrompu Guy Mollet à ce moment de son exposé pour lui dire que Khrouchtchev avait menti, car en 1956, il leur avait donné une explication bien différente. Il leur avait dit : « *La raison pour laquelle nous n'avons rien dit au temps de Staline est que nous avons peur. Quand nous entrions dans son bureau, nous ne savions jamais si nous en sortirions avec une promotion ou une condamnation à mort* ». Khrouchtchev parlait ainsi à l'époque en présence de Kaganovitch et de Molotov, et Brutelle a ajouté : « *Il disait beaucoup plus la vérité en 1956 qu'en 1963* ».

Le commentaire qu'il me paraît nécessaire de faire sur ce point, c'est qu'ainsi est démontré combien Khrouchtchev est touché par les critiques à ce sujet et combien il est nécessaire de continuer à les formuler puisque c'est un point de faiblesse grave pour les dirigeants soviétiques.

Questions doctrinales

L'essentiel des propos échangés a été consacré aux questions doctrinales. On a évoqué la dictature du prolétariat, le rôle des syndicats, etc., c'est-à-dire les sujets qui sont en contestation entre les deux tendances du mouvement ouvrier depuis soixante ans. D'après ce que m'en a rapporté Brutelle, les discussions semblent n'avoir présenté que peu d'intérêt. Guy Mollet a le sentiment d'un apaisement dans les positions des Soviétiques, d'un amoindrissement de leur hostilité à certaines formes d'action parlementaire et réformiste. Mais comme la discussion a été plus courtoise qu'il y a quelques années et que les Soviétiques ont pris plus de précautions, on peut se demander si les atténuations dans les formes n'ont pas donné des illusions en ce qui concerne les atténuations sur le fond. Pour autant que je puisse en juger, il n'y a rien eu de neuf dans les déclarations des Soviétiques.

On peut même noter, au contraire, que Khrouchtchev s'est livré à une très forte colère à propos de l'allusion qui lui était faite de défendre un régime de parti unique. Il a pris cette attaque comme une sorte d'offense personnelle et y a répondu violemment.

En ce qui concerne le problème sino-soviétique, on semble en avoir peu parlé. En tout cas, Guy Mollet n'en a à peu près rien dit à Brutelle. Ce dernier lui a demandé si Khrouchtchev avait mis l'accent sur l'as-

pect racial du conflit : Blancs contre Jaunes. Guy Mollet a paru surpris par cette question et Brutelle en a profité pour lui rappeler qu'en 1956, lorsque Pierre Commin avait discuté en tête-à-tête avec Khrouchtchev, celui-ci lui avait demandé : « *Alors, camarade Commin, qu'est-ce que vous pensez des Jaunes ?* ». Commin avait été très étonné par la question et Brutelle y voyait la preuve qu'un certain aspect racial dans le conflit était présent à l'esprit de Khrouchtchev depuis longtemps. Mais sauf omission de Guy Mollet, il ne semble pas que les voyageurs aient, cette fois, recueilli d'indications intéressantes à ce sujet.

Contrairement aux suppositions de la presse, notamment de la presse française, il ne semble pas avoir été question, au cours des conversations, des problèmes intérieurs français. Quand des membres de la délégation ont voulu parler du Parti communiste français, Khrouchtchev leur a répondu : « *Cela ne me regarde pas. Si vous avez des affaires avec eux, arrangez-les directement* ». Comme un membre de la délégation se préparait à critiquer l'attitude du PCF, Khrouchtchev l'a interrompu pour lui dire : « *Il s'agit d'un parti frère. Je ne vous permets pas de l'insulter devant nous en son absence* ». Et les conversations se sont interrompues là, selon une tactique bien connue des Soviétiques lorsqu'un problème de ce genre est abordé.

Il n'aurait pas été question davantage de la politique intérieure française, du général De Gaulle, de la diplomatie gaulliste, etc. Guy Mollet dit avoir eu l'impression que Khrouchtchev observait une réserve à ce sujet, voulant peut-être se ménager, à l'occasion, toutes possibilités du côté de De Gaulle.

Enfin, un troisième sujet a été complètement écarté des conversations : tout ce qui pouvait se rapporter à la situation dans les États satellites de l'Est européen. La moindre allusion à ce sujet a été repoussée par Khrouchtchev avec la même vigueur que pour le PCF. « *Il s'agit d'États ou de pays indépendants dont nous n'avons pas à parler ici* », a-t-il expliqué. Une allusion au mur de Berlin a été ainsi interrompue par Khrouchtchev : « *Allez dire cela à Ulbricht, cela ne me regarde pas* ».

Le seul commentaire qui s'impose à ce sujet est assez triste puisque aucun membre de la délégation socialiste n'a eu la présence d'esprit ou le courage de répondre : « *Vous vous moquez de nous, nous savons parfaitement que c'est vous qui dirigez aussi bien la politique du Parti*

communiste français que celle des États satellites, notamment celle de l'Allemagne de l'Est, du moins pour les grandes questions ».

« Khrouchtchev, un homme seul »

Les impressions personnelles de Guy Mollet sur quelques points essentiels ont été les suivantes. Il a d'abord été très fortement impressionné par Khrouchtchev. Quand il l'avait vu en 1956, il en avait rapporté l'impression qu'il était un homme rusé et habile, mais au fond de faible envergure. Cette fois, il parle de lui comme d'un véritable homme d'État, doté de capacités exceptionnelles. L'homme d'État dans le monde pour lequel Guy Mollet éprouve le plus de considération et qui lui a le plus produit impression est Ben Gourion. Maintenant, il dit que Khrouchtchev lui paraît être un homme de la même envergure que Ben Gourion. Brutelle ajoute qu'un troisième homme a fait une forte impression sur Guy Mollet, bien qu'il ne veuille plus s'en souvenir aujourd'hui : De Gaulle.

Guy Mollet a rapporté aussi le sentiment que Khrouchtchev était un homme seul, qu'il avait des conceptions plus démocratiques, plus libérales, plus conciliantes que la plupart des membres de son entourage, en particulier de son entourage immédiat. Et il est visiblement sur le chemin de penser qu'il y a peut-être intérêt à ne pas rendre impossible le travail de cet homme seul qui affronte beaucoup de difficultés.

À titre de commentaire, on peut noter que Khrouchtchev a fait sur ses visiteurs une impression assez analogue à celle que Staline avait produite sur plusieurs hommes d'État alliés dans les années 1943 à 1945, lorsque ceux-ci croyaient qu'au sein du Politburo siégeaient un homme raisonnable, Staline et des hommes plus excessifs, plus radicaux, moins compréhensifs, et qu'il était de l'intérêt de l'Occident de soutenir Staline le modéré contre ses Jeunes Turcs.

Guy Mollet a également dit s'être interrogé sur les raisons de l'invitation des Soviétiques. Etant donné qu'on n'a pas parlé de la politique française et que les déclarations de Khrouchtchev sur la politique étrangère ne sont pas d'une importance décisive, il a été amené à penser que celui-ci avait convié un parti socialiste de tendance marxiste pour faire devant lui certaines déclarations destinées en fait aux hommes qui l'entourent dans les cercles dirigeants de la Russie soviétique. D'après

lui, Khrouchtchev aurait voulu aborder certains points concernant la doctrine, la libéralisation du régime ou certaines tendances concilia-trices à l'occasion d'un échange de vues avec des étrangers, car cela pourrait lui faciliter les choses.

Cette explication de Guy Mollet correspond, bien entendu, à l'idée qu'il se fait de Khrouchtchev, c'est-à-dire un homme relativement libéral, isolé au milieu d'un groupe de staliniens encore très puissants. Inutile de souligner toutes les raisons pour lesquelles l'explication de Guy Mollet ne peut être retenue et ne fait que confirmer la grande igno-rance dans laquelle il se trouve au sujet des vrais problèmes de l'Union soviétique actuelle.

La délégation impressionnée

Enfin, Guy Mollet a donné des renseignements très intéressants sur la façon dont les membres de la délégation socialiste se sont compor-tés. L'un d'entre eux a été particulièrement séduit par tout ce qu'il a vu, très impressionné par ce qu'a dit Khrouchtchev et c'est, parado-xalement, le membre le plus à droite de la délégation, Gérard Jacquet. Quand on le connaît, cela n'est pas surprenant. Il n'a aucun caractère et n'est pas intelligent. Un autre, Albert Gazier, est revenu, lui aussi, assez impressionné.

En revanche, plusieurs autres membres de la délégation ont mon-tré, par leurs questions et commentaires, qu'ils étaient très vigoureuse-ment opposés à la politique et aux manifestations de Khrouchtchev. Ce sont notamment Augustin Laurent, Jacques Piette et Christian Pineau, ainsi qu'un jeune professeur de la faculté de Clermont-Ferrand, Roger Quilliot, que Guy Mollet avait emmené avec lui car il pensait qu'il serait plus capable que d'autres de discuter des questions de doctrine.

Une anecdote révélatrice à ce propos. C'était au déjeuner du Kremlin le 5 mai. Khrouchtchev, revenant sur un thème qu'il avait déjà déve-loppé lors d'un entretien précédant le repas, évoquait la guerre civile consécutive au coup d'État bolchevik et rappelait que « *les ouvriers avaient battu les officiers* », que l'Armée rouge avait vaincu les inter-ventionnistes étrangers et les armées blanches. L'un des délégués socia-listes, Coutant si la mémoire de Brutelle est bonne, l'interrompit alors et lança : « *Est-ce qu'il n'y avait pas un nommé Trotski dans les parages*

à ce moment-là ? ». Ce à quoi Khrouchtchev répliqua : « *Qu'est-ce que vous croyez ? Nous abhorrons toujours le nom de Trotski* »)...¹⁵

Guy Mollet a été extrêmement sévère dans ses jugements sur Gaston Defferre. Il est vraisemblable que l'hostilité bien connue de Guy Mollet envers le maire de Marseille explique sa sévérité, mais la médiocrité de Defferre ne peut manquer d'apparaître dans des circonstances de ce genre. Il a constamment cherché à être placé près de Khrouchtchev. Lors de la première rencontre, à table, il lui a demandé s'il avait conservé un bon souvenir de son passage à Marseille et s'il se rappelait qu'il l'avait alors invité à venir à Moscou avec son épouse. Khrouchtchev a répondu qu'il s'en souvenait, bien entendu. Defferre ayant ajouté qu'il n'avait pu être question cette fois d'emmener Mme Defferre, Khrouchtchev ne put que répliquer : « *Mais, mon invitation tient toujours* », ce qui a inspiré à Guy Mollet le commentaire suivant : « *Maintenant, Defferre a la possibilité de revenir seul voir Khrouchtchev à Moscou* ». Il semble bien que dans les diverses conversations et discussions, Defferre ait été particulièrement insignifiant, ce qui ne surprendra pas ceux qui le connaissent, les problèmes relatifs au socialisme, au communisme, à l'URSS, etc., lui étant complètement étrangers.

Guy Mollet était parti là-bas en donnant l'impression d'être assez désorienté, de ne plus savoir exactement quelle conduite il devait adopter dans la bataille politique française. Il semble être revenu très maître de lui, très regonflé, montrant plus de lucidité et de décision. Au retour de son voyage, il a dit à Brutelle qu'il confirmait son intention de déclencher dans quelques semaines une polémique de presse contre le Parti communiste. Brutelle a répondu que c'était nécessaire étant donné les ravages que l'unité d'action entre socialistes et communistes était en train de provoquer dans les fédérations. Les articles que prépare Quilliot vont être relancés et Brutelle estime que, tant dans *Le Populaire* que dans *Démocratie 63*, la polémique contre le Parti communiste devrait commencer avant la fin de novembre.

15 – Cette réponse de Khrouchtchev ne correspond pas tout à fait à celle qui fut rapportée à Georges Albertini au retour des socialistes de leur premier séjour en URSS.

Brutelle estime également que les relations entre Guy Mollet et Claude Fuzier, qui était son principal adjoint pour le rapprochement avec les communistes, continuent à se détériorer. En conséquence, le réajustement de la position de Guy Mollet vis-à-vis des communistes devrait s'en trouver facilité.

Le seul commentaire qu'on puisse faire au sujet de ce voyage est qu'il n'a à peu près rien apporté et s'est déroulé tout autrement que ce que prétendent les informations de presse. Il met en évidence l'incapacité presque totale dans laquelle se trouvent les responsables socialistes français de discuter efficacement avec les dirigeants communistes et de leur résister.

Vers une entente socialo-communiste ?

15 mars 1964

— *La position des socialistes vis-à-vis des communistes ne s'est-elle pas infléchie depuis leur voyage à Moscou ?*

— J'ai eu une longue conversation avec Georges Brutelle, au cours de laquelle il m'a donné de nouvelles et très intéressantes précisions sur les objectifs actuels de Guy Mollet et sur certains dessous des conversations de Moscou.

Brutelle est maintenant formel : Guy Mollet veut s'entendre à tout prix avec les communistes, car il estime qu'il n'y a pas d'autre possibilité qu'un accord avec eux pour que les socialistes reviennent au pouvoir. Ce qui permet à Brutelle d'être si affirmatif, ce sont des renseignements très précis qui lui ont été donnés par Claude Fuzier, depuis environ deux ans le collaborateur principal et secret de Guy Mollet. Claude Fuzier, ayant estimé que Guy Mollet l'a trompé à un moment déterminé, a fait à Brutelle des révélations qui semblent empreintes de sincérité.

Avant les dernières élections et au moment où s'est amorcé le virage de Guy Mollet vers les communistes, il avait chargé Claude Fuzier de mener des négociations avec eux. Fuzier s'était engagé très loin et avait noué des contacts suivis non seulement avec des dirigeants du Parti communiste, mais aussi avec des personnalités communistes liées directement à l'appareil soviétique. C'est ainsi, en particulier, que Fuzier est devenu l'ami de Georges Gosnat, chargé des problèmes

financiers au PC et membre de l'appareil communiste international. Les Gosnat vont chez les Fuzier, les Fuzier vont chez les Gosnat et les soirées amicales se prolongent parfois jusqu'à des trois heures du matin.

Or, Guy Mollet avait donné voici quelques mois un coup d'arrêt à sa politique de rapprochement avec les communistes, et a maintenant plus ou moins recommencé à les attaquer. Claude Fuzier avait alors éprouvé le sentiment qu'il avait été joué et que Guy Mollet s'était servi de lui sans se préoccuper de savoir s'il le mettait dans une position difficile avec ses nouveaux amis communistes. C'est à la suite de cette semi-rupture avec Guy Mollet qu'il était allé raconter à Brutelle les négociations qu'il avait conduites auprès des communistes pour le compte de Guy Mollet.

Il lui avait relaté notamment comment, par son intermédiaire, Guy Mollet avait manœuvré pour se faire inviter à Moscou par l'ambassadeur soviétique Vinogradov et par le Comité central du PC de l'URSS sans avoir l'air de rien leur demander officiellement. En effet, c'est par l'intermédiaire de ses nouveaux amis communistes que Fuzier avait obtenu l'invitation, ce qui prouve que le deuxième voyage de la délégation socialiste en URSS comporte beaucoup plus de prolongements politiques qu'on n'avait pu le penser avant qu'il n'ait lieu et après le récit qu'en avait fait Guy Mollet à son retour.

Or, aujourd'hui, Claude Fuzier est à nouveau en bons termes avec Guy Mollet, qui a repris sa politique de rapprochement avec les communistes et refait de Fuzier son messager. Brutelle précise toutefois que les idées de Fuzier sur ce sujet ne correspondent pas à celles de Guy Mollet. Celui-ci non seulement est prêt à pratiquer une politique d'accord avec les communistes, mais il irait jusqu'à envisager une réunification ultérieure des deux partis. Son idée d'engager une polémique avec le Parti communiste, loin de prouver qu'il désirait l'affronter, était vraisemblablement destinée à montrer, lorsqu'elle serait terminée, que les divergences entre les deux partis étaient moindres qu'on ne le croyait.

Dans cet ordre d'idées, Brutelle est arrivé à penser que l'article récemment paru dans *Le Figaro* sous la signature XXX et qui donne des informations inédites sur les contacts entre Guy Mollet et les Soviétiques à Moscou, est exact dans l'ensemble. Il estime que lors

de la conversation en tête-à-tête qui a eu lieu entre Khrouchtchev et Guy Mollet, le premier a effectivement pu donner au second des assurances sur la compréhension des dirigeants communistes français à son endroit. De là, bien entendu, la certitude où Guy Mollet croit se trouver qu'il pourra traiter avec les communistes français à des conditions qui lui faciliteront la présentation de ce rapprochement.

*

Le fait est que, de plus en plus opposés au président de la République Charles De Gaulle et aux milieux gaullistes, les dirigeants socialistes, en dépit des efforts de Georges Albertini, cessèrent de combattre le Parti communiste, dont la neutralité, sinon l'appui, leur était utile lors des consultations électorales. Puis ils s'en rapprochèrent, lui proposèrent des accords et, par la suite, allèrent jusqu'à signer avec lui un programme commun de gouvernement.

À aucun moment, semble-t-il, Albertini n'envisagea que ce rapprochement allait contribuer à l'affaiblissement du Parti communiste.

CHAPITRE II

L'ORGANISATION ARMÉE SECRÈTE (OAS)

Avec la majorité des socialistes français, Georges Albertini se montra longtemps un partisan résolu du maintien de l'Algérie française, ainsi que de l'empire colonial. Ils voyaient là, pour les populations indigènes, un gage de paix civile, d'adaptation progressive au monde moderne, de progrès économique et social. C'est la mort dans l'âme, j'en fus témoin, que devant l'évolution de la situation, il finit par accepter le repliement de la Métropole sur elle-même, tout en déplorant les troubles qui, annonçait-il, ne manqueraient pas de ravager les territoires abandonnés.

Attentif aux activités de ceux qui livrèrent ce qu'il appelait un inutile combat d'arrière-garde, il ne les soutint pas. Et il adressa une lettre sévère au colonel Antoine Argoud lorsque l'OAS assassina à Alger le commissaire de police Alexis Goldenberg, collaborateur d'Est & Ouest, qui avait refusé d'aider l'organisation à se fournir en faux papiers d'identité.

12 juin 1962

— *L'OAS représente-t-elle une réelle menace pour De Gaulle ?*

— Oui. Au cours d'une conversation avec Roger Sirjean, celui-ci m'a donné les indications suivantes. Il y a eu récemment une rencontre Bidault-Soustelle en Italie, une rencontre Bidault-Soustelle-Argoud dans un pays qu'il ignore et une rencontre Argoud-Sergent à Namur.

Il résulte des informations qu'il a recueillies que tout ce que Dewavrin (Passy) m'avait communiqué est apparu très exact.

À Namur, l'activité de l'organisation dans la métropole a été réorganisée en trois missions. La première comprend les élus proches de l'OAS et les militants chargés de prendre contact avec les parlementaires et les milieux dirigeants. La deuxième est celle des militaires. La troisième, composée de groupes civils, a pris le relais des réseaux Canal.

Sirjean ajoute que les informations recueillies prouvent que l'OAS métropole vise l'assassinat de De Gaulle. Tous les commandos qui s'y évertuent n'ont pas été détectés. Plusieurs tentatives ont eu lieu. Par exemple, l'OAS avait pris contact avec un mécanicien de chez Citroën chargé de la révision des voitures de la présidence de la République. Et aussi avec l'un des officiers commandant le parc automobile de l'Élysée. Ces tentatives ont été déjouées, mais Sirjean pense que l'une ou l'autre de ces tentatives finira bien par aboutir. Il estime en tout cas que ce que l'OAS appelle « l'opération suicide » est plus que jamais à l'ordre du jour.

D'après ce que lui a dit Gomel, Roger Wybot travaillerait à la fois pour l'OAS et pour le gouvernement. Et le capitaine Sergent serait considéré comme suspect dans divers réseaux, car à plusieurs reprises, des personnes qui avaient rendez-vous avec lui ont été arrêtées. Gomel, qui est un ami de Godard, a même dit à Sirjean : « *Si on arrêtait le capitaine Sergent, cela n'aurait pas beaucoup d'importance et dans le fond, nous en serions débarrassés* ».

Jacques Soustelle arrêté... et relâché

13 septembre 1962

— *Comment s'est passé votre séjour à Rome ?*

— J'ai recueilli auprès de mon ami d'Amato, haut responsable du service de renseignement, des informations très précises sur l'affaire Soustelle et sur l'affaire Bidault. Il a connu la première par les rapports de son service et il a assuré personnellement le suivi de la seconde.

Jacques Soustelle¹ faisait de fréquents voyages entre Rome et Milan pratiquement sans prendre de précautions. On le rencontrait dans les rues de Rome, dans les grands cafés, etc. La police le savait et évitait d'intervenir. Un jour, à l'aérodrome de Fiumicino, Soustelle fut reconnu par un journaliste du *Giorno*, le journal de Mattei. Le journaliste l'avait connu quand il était Gouverneur général de l'Algérie. Il téléphona de l'aérodrome à la direction du journal. Celle-ci prit contact avec Mattei et l'ordre fut donné de photographier le fugitif à l'arrivée de l'avion à Milan, puis de préparer une voiture pour le suivre. Ainsi fut fait, sans que Soustelle s'aperçût de rien. Il se rendit chez un loueur de voitures auquel il en avait déjà loué une à plusieurs reprises et il partit pour Brescia, où il passa la nuit. Quand il se réveilla le lendemain matin, la presse publiait son portrait et un récit de son déplacement.

Dans ces conditions, la police fut obligée d'intervenir et quand Soustelle vint rapporter la voiture à l'agence de location, des policiers l'attendaient, auxquels leur ministre avait donné une consigne de grande modération.

Soustelle commença par nier qu'il fût Soustelle. C'est seulement au bout de deux heures qu'il le reconnut. Les policiers lui posèrent des questions de pure forme et Soustelle ne demanda pas le droit d'asile. Il portait sur lui deux faux passeports, l'un au nom de Sénèque, l'autre à celui de Simon. Les policiers lui confisquèrent le premier et lui laissèrent le second. Muni de ce seul passeport, il fut conduit à la frontière autrichienne, qu'il franchit facilement.

Soustelle a donc pu passer en Autriche sans que les autorités autrichiennes le sachent et de là, gagner l'Allemagne, où l'un de ses principaux points de chute est Francfort. D'après ce qui m'a été dit à Rome, le gouvernement fédéral allemand, qui connaît parfaitement sa présence, lui a fait savoir, la veille de la venue du général De Gaulle, qu'on aimerait qu'il quittât l'Allemagne pendant quelques jours. Il est

1 – Jacques Soustelle (1912-1990), agrégé de philosophie et ethnologue, docteur ès lettres, avant la Seconde guerre mondiale pacifiste et membre du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (où il rencontra Georges Albertini), rejoignit De Gaulle à Londres en 1940. Nommé en 1954 Gouverneur général de l'Algérie par Pierre Mendès France, il prit résolument parti pour l'Algérie française, devint ensuite l'un des dirigeants de l'OAS. Après l'échec de celle-ci, il s'exila pendant huit ans. Revenu en France, il fut élu à l'Académie française en 1983.

donc reparti pour l'Autriche et probablement aussi vers l'Italie, avec un autre passeport. En tout cas, visiblement les Italiens s'intéressent très peu au cas Soustelle.

De l'avis des policiers italiens, il est un très mauvais clandestin, comme à peu près tous ses camarades de l'organisation. Il avait trouvé moyen, après son arrestation par la police italienne, de rédiger un rapport détaillé qu'il avait envoyé à Georges Bidault ; les policiers italiens ont saisi ce rapport dans les papiers de Bidault. Au sein de l'organisation, Soustelle est connu sous le nom du Docteur.

Une clandestinité bien voyante

— *Et Bidault ?*

En ce qui concerne l'affaire Bidault², elle a été déclenchée par la police italienne à la suite des imprudences de l'ancien président du Conseil et de ses amis dans la région où ils se trouvaient, au bord de l'Adriatique. Comme pour l'affaire Soustelle, c'est la presse qui la première a détecté leur présence. Les chefs de la police italienne ont alors subi de sévères reproches de la part de leur ministre pour n'avoir pas été capables d'intervenir et d'éviter un scandale public. Les imprudences de Georges Bidault et de ses amis leur avaient fait craindre que dans les deux ou trois jours suivants, la presse ne signalât l'endroit de leur séjour. Ils ont donc décidé d'agir d'une manière préventive.

Notre ami d'Amato a été envoyé sur place par son ministre avec pour seule consigne orale qu'on désirait le minimum d'histoire.

Dans les environs immédiats de la petite ville de l'Adriatique où résidait Georges Bidault, se trouvaient aussi son soi-disant secrétaire Duval, qui n'est autre que l'ancien chef de la police d'Alger Jacques

2 – Georges Bidault (1899-1983), agrégé de lettres, avant la guerre professeur d'histoire à Reims (où Marcel Déat enseignait la philosophie), puis directeur du journal démocrate-chrétien *L'Aube*. Opposé au gouvernement sous l'Occupation, puis membre de la Résistance, il succéda à Jean Moulin à la présidence du Conseil national de la résistance (CNR). Il contribua ensuite à la création du Mouvement républicain populaire (MRP), devint plusieurs fois ministre et président du Conseil. A cette époque, ses contacts avec Georges Albertini furent étroits. Par la suite, favorable au maintien de l'Algérie française, il recréa le CNR pour chapeauter l'OAS et en reprit la présidence, ce qui, l'échec une fois consommé, le conduisit à s'exiler au Brésil de 1963 à 1968.

Achard, ainsi que le colonel Antoine Argoud³ et sa femme, Jean-Jacques Susini⁴ et sa maîtresse, plus quelques personnages de moindre importance. Tout ce petit monde se promenait ici et là, allait à la pêche, se baignait, conversait dans les cafés... Une clandestinité absolument incroyable. D'Amato, qui désirait susciter le minimum de remous, procéda à trois heures du matin à une spectaculaire mobilisation policière pour donner l'éveil à l'ensemble du groupe et permettre à Bidault de s'en aller. Il procéda lui-même, de nuit, à une reconnaissance en voiture tous phares allumés dans le parc de la villa où logeait Bidault. Visiblement, personne ne s'aperçut de rien, en tout cas personne ne réagit. Prévenu, le préfet local s'étonna de ce déploiement, mais comme d'Amato était un chargé de mission du ministre, il n'insista pas.

*

À onze heures du matin enfin, d'Amato et quelques policiers se présentèrent chez Bidault. Ce dernier était encore couché. Il a craint un instant que ce soient des barbouzes venant l'assassiner, mais a été rassuré quand il a compris qu'il se trouvait en présence de policiers italiens. Il avait avec lui dix kilos de documents, les plus confidentiels rapports sur l'organisation, une liste de noms et d'adresses, des carnets de notes, des lettres que lui avaient envoyées des hauts fonctionnaires français et comportant noms, dates et signatures, c'est-à-dire un arsenal incroyable pour un chef d'organisation clandestine. Il possédait aussi un revolver au canon long de trente centimètres, on se demande ce qu'il pouvait en faire.

Georges Bidault commença par protester, bien entendu, puis il reconnut qu'il n'était pas le professeur Renard, nom porté sur son passeport, mais bien l'ancien président du Conseil. Il menaça de tenir une confé-

3 – Antoine Argoud (1914-2004), officier militaire en activité en Afrique du Nord pendant la Seconde guerre mondiale, il passa à l'armée de De Gaulle en 1942, puis participa aux guerres d'Indochine et d'Algérie. Il devint un dirigeant de l'OAS, fut condamné en 1963 à la réclusion à perpétuité et libéré en 1968.

4 – Jean-Jacques Susini, membre du RPF en 1948, président en 1959 de l'Association générale des étudiants d'Algérie, arrêté en 1960 à la suite de la Semaine des barricades à Alger. Il parvint à gagner l'Espagne où, après l'échec du putsch des généraux en 1962, le retrouvèrent Raoul Salan, Pierre Lagaille et Joseph Ortiz, avec lesquels fut fondée l'OAS. Condamné deux fois par contumace à la peine de mort, il fut amnistié et libéré en 1968. Lors des élections législatives de 1997, il se porta candidat dans les Bouches-du-Rhône et fut battu par le communiste Guy Hermier.

rence de presse dans laquelle il révélerait des choses désagréables pour la démocratie-chrétienne italienne. Il montra beaucoup d'amertume à se voir ainsi traité, lui qui, dit-il, avait tant fait pour l'Italie. D'Amato, qui est très adroit, finit par le calmer et lui dit qu'il n'avait nullement l'intention de procéder vis-à-vis de lui à un quelconque interrogatoire. Il lui laissa la somme d'argent considérable dont il était porteur, ainsi que tous ses papiers. Il se borna à photocopier ses passeports et quelques autres documents. Bidault, très ému, finit par pleurer, surtout quand d'Amato lui indiqua qu'il laisserait son secrétaire partir avec lui. Celui-ci prétendait être son assistant universitaire, mais on a les plus fortes raisons de penser qu'il s'agissait de Jacques Achard, devenu l'un des principaux responsables de l'OAS.

L'intempérance de l'ex-président

Georges Bidault invita alors les policiers à prendre l'apéritif avec lui. Il leur offrit un vin très mauvais. Ensuite, les policiers déjeunèrent, l'ancien président du Conseil se bornant à boire et à mâcher un fromage qu'il recrachait presque aussitôt dans son assiette. À la fin du repas, il était à peu près complètement ivre, moins par suite de la quantité d'alcool absorbée que du fait qu'il est devenu aujourd'hui alcoolique au dernier degré. Il déjeune le matin en buvant du vin et du rhum, et ce traitement se poursuit toute la journée. Il tremble sans arrêt et d'Amato, qui avait à la fois beaucoup de sympathie et de respect pour lui, était effondré de le voir dans cet état. Bidault pleurait, mais c'étaient en partie des larmes d'ivrogne. Quand ils se sont séparés, il a dit à d'Amato et au préfet : *« Dans quelques mois, je serai le chef de l'État et je saurai vous récompenser des bonnes manières que vous m'avez manifestées »*.

Il pouvait en effet remercier d'Amato, car non seulement on ne lui avait rien confisqué, mais on lui avait laissé son deuxième passeport belge, qui portait un nom du genre de Debruckère et avec lequel il a pu passer en Suisse. De là, d'Amato estime qu'il a dû gagner l'Allemagne, dont le gouvernement fédéral lui accorde certainement un abri assez sûr. Il est toutefois évident que les détails donnés par d'Amato montrent que Bidault, qui s'est laissé aller à ses penchants en grande partie à cause de l'absence de surveillance de sa femme, est aujourd'hui dans un état de santé qui justifierait son entrée en clinique.

D'Amato s'est donc borné à photocopier quelques documents : des notes de Jacques Soustelle sans grande importance, le rapport de Soustelle à Bidault sur son arrestation, ainsi qu'un mémorandum d'une dizaine de pages de l'écrivain d'Algérie Jean Brune, textes qui achèvent de jeter une pleine lumière sur la façon dont le petit groupe conçoit la clandestinité.

Dans son mémorandum, Jean Brune raconte que le 11 juillet, la police fédérale suisse a arrêté toute une série de membres de l'OAS et a procédé à d'importantes perquisitions. Brune dresse le bilan des pertes ainsi subies par l'organisation et elles sont immenses. Les Suisses ont saisi la liste de tous les membres de l'OAS, leurs adresses, leurs noms de code, jusqu'aux détails les plus secrets. C'est un véritable désastre pour l'OAS. On peut imaginer que les autorités fédérales suisses ont communiqué au gouvernement français la plupart des renseignements recueillis. En conclusion de son mémorandum, Brune expose à Bidault les raisons pour lesquelles toutes ces imprudences ont été commises et il formule quelques conseils pour améliorer l'action de l'organisation. Parmi ces conseils, il note, par exemple, une renonciation au téléphone, expliquant que leurs camarades traitent à peu près tout par téléphone en Suisse sous prétexte qu'on leur a assuré que les autorités fédérales ne pratiquaient jamais d'écoutes téléphoniques. Ce seul détail en dit évidemment long sur l'impréparation des conspirateurs.

Lorsque d'Amato est rentré à Rome, il a rendu compte à son ministre de ce qu'il avait fait. Celui-ci l'a approuvé et n'a pas la moindre intention de communiquer quoi que ce soit au gouvernement français. Si Georges Bidault demande l'asile à l'Italie, ce droit lui sera accordé, à condition, bien entendu, qu'il renonce à toute activité politique. Si l'on pouvait lui donner un conseil, ce serait évidemment ce qu'il aurait de mieux à faire.

Enfin, d'Amato m'a indiqué qu'il existait des relations entre Bidault et Soustelle d'une part avec certaines personnalités d'extrême droite en Italie, d'autre part avec le leader britannique Sir Oswald Mosley et plusieurs députés français. Parmi ceux-ci, Jean-Baptiste Biaggi, Alain de Lacoste-Lareymondie, Jean-Marie Le Pen et Pascal Arrighi. Dans les documents trouvés chez Georges Bidault, se trouvaient d'ailleurs quelques lettres de ces parlementaires, notamment une de Biaggi complètement absurde. Récemment, a ajouté d'Amato, s'est tenue à Paris une réunion entre ces quatre députés, Sir Oswald Mosley et un député

du Mouvement social italien nommé Caradona, lequel appartient en fait à la police italienne. Caradona est rentré à Rome dans le même avion qui m’y amenait. Il a raconté à d’Amato ce qui s’était dit lors de cette réunion. En particulier, les quatre députés français et Sir Oswald Mosley ont longuement discuté pour savoir s’il fallait assassiner ou non De Gaulle. Un tel détail montre le degré de légèreté de ces personnages. D’Amato, qui est un policier très avisé, s’est montré plus que sévère sur leurs manière d’agir.

La lettre de Jacques Isorni

10 décembre 1962

— *Émile Roche m’a parlé d’une lettre plutôt rude adressée au ministre [...] par Jacques Isorni⁵, en sa qualité d’avocat de Jean Ferrandi⁶.*

— C’est vrai. J’en ai reçu moi aussi une copie, elle est datée du 4 décembre, la voici :

Monsieur le Ministre,

J’étais l’avocat de l’aide de camp du Général Salan, le Capitaine Ferrandi. Au cours de l’information ouverte contre lui, et pour des fins élevées sur lesquelles il sera possible plus tard de dire toute la vérité, il fut appelé à mettre en cause le premier ministre actuel, un membre du gouvernement et différents chefs de partis politiques.

À la veille de l’audience du jugement, je fus amené à comprendre que le silence du Capitaine Ferrandi lui vaudrait la bienveillance du Ministère Public et probablement la liberté. Me refusant à être l’avocat

5 – Jacques Isorni (1911-1995) fut l’avocat de militants communistes sous l’Occupation, puis de Robert Brasillach, du maréchal Pétain et de maints autres partisans de la Collaboration. Plus tard, il défendit le capitaine Jean Ferrandi. En décembre 1962, Valéry Giscard d’Estaing était ministre des Finances et des Affaires économiques, Michel Poniatowski son principal collaborateur, De Gaulle président de la République et Georges Pompidou Premier ministre.

6 – Jean Ferrandi (1920-1989), officier militaire, participa en 1944-1945 aux campagnes de France et d’Allemagne, puis à la guerre d’Indochine. Lié au général Salan, il fut condamné à mort en 1962 pour sa participation au coup de force d’avril 1961 à Alger, peine commuée en quinze ans de détention.

L’important ministre en exercice destinataire de la lettre de Jacques Isorni intervint-il pour tenter d’obtenir la grâce du capitaine Ferrandi qu’Isorni lui demandait ? Ferrandi ne fut en tout cas libéré que quatre ans plus tard, en 1966.

du silence, mais ne voulant pas porter préjudice à celui qui m'avait confié la charge de ses intérêts, je renonçai à sa défense.

Jean Ferrandi, s'étant tu, était condamné hier à quinze ans de détention criminelle.

Je pense aujourd'hui, avec mélancolie, que de tels marchés suggérés en confiance sont rarement respectés et qu'il eût été préférable de ne rien cacher. Sans que la décision des juges fût plus sévère, la lumière eut été faite sur ce qui était encore obscur:

Elle l'eut été en ce qui concerne les conditions dans lesquelles M. Georges Pompidou avait reçu en 1958 du général Salan un chèque de 80. 000. 000 d'anciens francs, libellé à son nom, somme prélevée sur les fonds spéciaux du Gouvernement Général d'Algérie, pour subvenir aux frais de cabinet du Président du Conseil. La lumière eût été faite en ce qui concerne la banque qui avait encaissé ce chèque et l'usage de ces fonds.

Elle eût été faite également sur les conditions dans lesquelles a disparu de chez le Capitaine Ferrandi le talon de ce chèque que, contrairement aux usages, le Général Salan n'avait pas brûlé et que son aide de camp avait conservé, par mégarde sans doute.

Elle eût été faite enfin à propos de ce ministre qui agissait de telle sorte que les comptes rendus de conseils ministériels étaient transmis au Général Salan.

Ce ministre, c'est vous, Monsieur le Ministre.

Il résulte en effet d'un rapport adressé par le Chef de l'OAS Métropole au Général Salan que, dans « l'équipe 12 » qui aidait ce dernier, vous portiez le numéro « 12 b ». Vous n'ignorez pas qui est « 12 a », ce qu'il faisait, ses contacts avec le Capitaine Sergent. Il transmettait les renseignements que vous lui donniez.

Dans une communication du 28 août 1961, adressée à deux chefs de l'OAS Métropole, le Général Salan écrit sans recourir au code qui vous dissimule habituellement : « sur le plan politique, il serait utile que J.C. me fasse le point aussi précis que possible sur les tenants et aboutissants des activités déployées par l'équipe [...] (ici le nom d'une personnalité de votre encouragement immédiat). J'ai des renseignements précis dans ce domaine, mais la confirmation de votre côté serait utile ».

J'ai vu les photocopies de ces documents. J'ai pu m'assurer qu'elles étaient conformes aux originaux, dont j'ignore où ils se trouvent à l'heure actuelle.

Sur les réquisitions du gouvernement auquel vous appartenez, Monsieur le Ministre, beaucoup de Français se trouvent en prison ou au bagne, contre lesquels ont été recueillis parfois moins de charges qu'il n'en existe contre vous

Mais vous, vous êtes au pouvoir. Vous voici chef de parti. Demain, que ne serez-vous pas ?

Cela ne me choquerait nullement – je m'en réjouirais au contraire – si vous ne vous montriez à ce point oublieux de ceux qui furent vos amis et que vous abandonnez dans le malheur.

Je ne me préoccupe pas seulement du pauvre Ferrandi, qui s'est tu pour vous et qui est maintenant emprisonné pour quinze ans.

Des milliers d'autres, qui ont été trompés comme jamais citoyens ne le furent, et dont vous aviez joué prudemment la victoire, attendent d'être libérés. Ils ne demandent que cette amnistie que vous avez accordée aux pires criminels du FLN.

Ils appellent, et vous ne les entendez pas. Car vous avez d'autres soucis que de les entendre. Vous parlez. Après votre belle élection, que je n'ai pas eu le mauvais goût de troubler, vous avez même déclaré : « Je souhaite que ces résultats ouvrent les yeux à ceux qui ont conduit le groupe des Indépendants à des positions extrêmes... »

Qui en eût jamais de plus extrêmes que celles que vous aviez dans l'ombre ?

Alors je vais vous dire ce que vous devez faire aujourd'hui. Vous êtes membre du gouvernement et combien influent ! Votre devoir est d'exiger l'amnistie, en faveur de ceux que vous aidiez par patriotisme autant que pour ménager votre avenir, lorsque vous étiez encore incertain de l'issue du combat. Oui, vous devez l'exiger, immédiate, et partir si vous ne l'obtenez pas, partir en disant pourquoi.

Nous nous sommes bien connus [...], à la dernière Assemblée Nationale de la IV^e République. J'avais, j'ai conservé pour vous, pour vos qualités, qui brillent sans éclat, une admiration réelle. Vous-même me manifestiez de la sympathie. J'y étais sensible. Un souvenir de vous et qui vous honore m'est toujours resté présent. Au cours d'une réunion de groupe – nous étions plongés dans le drame de l'Algérie et

en conclusion de votre intervention remarquable, vous aviez dit à peu près ceci, mais certainement dans une forme plus belle : « On juge Louis XV sur la perte du Canada et des Indes, non sur le rendement de la gabelle... »

Ce souvenir, c'est le dernier que j'ai emporté de vous. Je vous le rapporte afin que vous le méditez, si vous avez le temps de la méditation.

Vos ambitions, je les comprends, soyez-en sûr, je comprends même que vous les ayez toutes. Mais il vous faut prendre garde. À suivre trop de chemins contraires, à l'oublier par la suite, on risque fort de ruiner ces ambitions.

Pour votre honneur et votre avenir, et pour l'équité aussi, puis-je vous recommander d'entreprendre enfin ce qui est votre devoir le plus élémentaire ?

Veillez croire, Monsieur le Ministre, avec l'assurance de ce qui me reste de sympathie, à tous ces sentiments d'inquiétude et d'espoir que suscite votre personne.

Jacques Isorni

L'enlèvement du colonel Argoud

19 mars 1963

— *Invraisemblable, cet enlèvement d'Argoud en Allemagne !*

— J'ai vu Tellier, membre du SDECE, ce matin. IL m'a dit que l'enlèvement avait été préparé par l'agent du SDECE à Baden, un certain Fontès, mais que l'opération n'avait certainement pas été effectuée par des agents du SDECE, plutôt par des membres d'une unité de police dépendant directement de l'Élysée. Il ne croit pas que les services allemands y aient participé, mais il n'en sait rien avec précision.

26 mars 1963

— *En sait-on un peu plus sur l'enlèvement d'Argoud en Allemagne ?*

— J'en ai longuement parlé avec Roger Sirjean ce matin. Il est très au courant de l'affaire, car si elle a été conduite complètement par le général Charles Feuvrier, le chef de la Sécurité militaire. Il se trouve que la préfecture de Police y a également participé. Le commissaire Jean Caille, chef de la 2^e section des Renseignements généraux, avait en effet réussi à placer une filière d'informateurs jusqu'en Allemagne

et il a par la suite été mis au courant de toute l'affaire. Or, Caille est un subordonné et un ami de Sirjean.

Il y a plusieurs mois que la Sécurité militaire et Caille s'efforçaient d'enlever d'Allemagne les principaux chefs activistes. Voici deux ou trois mois environ, une première opération avait été montée, et qui a failli réussir, pour procéder à l'enlèvement de Bidault, de Soustelle, d'Argoud et du général Paul Gardy⁷. Tout était au point et c'est l'arrivée inopinée de policiers allemands qui a mis en fuite les agents français. Pour l'enlèvement ultérieur d'Argoud, les choses se sont passées de la façon suivante.

D'une part, le dispositif mis en place a été communiqué au général De Gaulle et c'est lui-même qui a dû donner l'ordre de procéder à l'enlèvement : la question était évidemment très grave, s'agissant de violer la souveraineté d'un pays allié.

D'autre part, d'après les indications fournies par Caille, tout semble avoir réussi à la suite des informations données par le capitaine Jean-Marie Curutchet⁸, qui paraît jouer un jeu double entre la police et l'OAS depuis un certain temps. Ainsi, Curutchet avait demandé au colonel Argoud de venir à Rome pour y rencontrer un autre membre de l'OAS qui devait s'y rendre lui aussi, Gilles Buscia (celui-ci a été arrêté quelque temps après pour avoir participé à l'attentat contre De Gaulle au Petit Clamart). Mais quand Argoud et Buscia arrivèrent à Rome, Curutchet s'arrangea pour qu'ils ne se rencontrent pas. Il expliqua à Argoud que Buscia n'était pas arrivé, et à Buscia qu'Argoud n'était pas encore là. Pour quelle raison Curutchet a-t-il agi ainsi ? Le commissaire Caille ne le sait pas avec précision. Il croit que Curutchet a eu peur que son double jeu n'ait été découvert par Buscia, lequel en aurait averti Argoud s'il avait pu lui parler.

Après ce rendez-vous manqué, Argoud reprit l'avion pour Munich, mais fut pris en filature par des agents des services spéciaux français. Il ne devait pas être la seule victime de l'enlèvement. Bidault au moins, et probablement d'autres aussi, auraient dû participer à une réunion

7 – Paul Gardy (1901-1975), proche du général Salan, membre de l'OAS, fut condamné à mort par contumace en 1961 et s'exila en République argentine, où il mourut.

8 – Jean-Mnarie Curutchet (1930-1975), officier militaire, membre de l'OAS, condamné à la relégation criminelle à perpétuité, puis gracié et libéré en 1968. Originaire du Pays basque, il s'y retira et versa dans le mysticisme chrétien.

avec lui, mais il semble qu'ils furent avertis d'une façon ou d'une autre qu'un enlèvement était en préparation et ils ne vinrent pas à cette réunion. Une question se pose ici : pourquoi n'ont-ils pas averti Argoud ? Est-ce qu'ils n'ont pas pu ? Ou bien est-ce, comme certains le croient, parce qu'il y avait déjà de graves divergences entre Argoud et quelques-uns de ses amis ? La lumière n'est pas faite sur ce point.

Parmi les agents qui se présentèrent pour enlever Argoud, il y avait deux officiers de la Sécurité militaire, dont le fameux capitaine Vincent Dassonville, une sorte de brute qui a frappé violemment Argoud, comme on le sait. Ces officiers de la Sécurité militaire étaient arrivés munis de faux papiers. En s'inscrivant à leur hôtel en Allemagne, ils n'ont donc pas indiqué leur véritable identité, mais les services allemands sont en train de la découvrir. Il y avait aussi un commissaire principal de la Sûreté nationale nommé Gabrielli, à qui devait arriver une aventure très fâcheuse : par suite d'une négligence de la Sécurité militaire, Gabrielli n'avait pas reçu de faux passeport comme ses camarades. Il entra donc en Allemagne avec son vrai passeport et fut inscrit à l'hôtel sous son véritable nom. C'est la raison pour laquelle dans les noms publiés en Allemagne, le sien est véritable. Il en résulte qu'aujourd'hui, Gabrielli est littéralement terrorisé : son nom et son adresse étant connus de l'OAS, il risque à chaque instant d'être assassiné.

Les deux avocats d'Argoud, Jean-Louis Tixier-Vignancour⁹ et Bernard Le Corroller, connaissent l'essentiel de ces faits et ils s'en serviront, selon toute apparence. Argoud refuse de répondre aux questions qu'on lui pose tant que l'enquête des autorités fédérales d'Allemagne ne sera pas terminée. Et à l'heure actuelle, le gouvernement français se demande si le gouvernement allemand ne va pas réclamer la restitution d'Argoud.

*

9 – Jean-Louis Tixier-Vignancour (1907-1989), avocat, député avant la guerre, devint sous l'Occupation, dans le premier gouvernement de Pierre Laval, secrétaire général adjoint à l'Information. En 1941, il quitta Vichy pour la Tunisie et fut arrêté par les autorités allemandes lors du débarquement américain en Algérie. Après la guerre, il défendit notamment le général Salan et Louis-Ferdinand Céline.

— *Qu'est-ce qu'on peut savoir sur l'assassinat du banquier Henri Lafond¹⁰ à Neuilly ?*

— La police a pratiquement la preuve qu'il aurait été commis par un commando de deux hommes, Château-Jobert¹¹ et Condo, venus d'Espagne. Le commando serait resté en France quarante-huit heures seulement. Il était accompagné d'un autre, composé des deux frères Verdavaine, fils d'un ancien commissaire de la Préfecture de police. Ils ont été arrêtés et au cours de leur interrogatoire, ils ont déclaré que c'était le premier commando qui avait assassiné Lafond.

Les raisons de l'attentat sont que Lafond, qui avait découvert qu'un certain nombre d'organisations patronales continuaient à financer l'OAS, avait fait prendre la décision d'interrompre ces versements. Le fait ayant été connu, l'OAS décida de le supprimer.

À l'heure actuelle, la police sait que six ou sept commandos de quelques hommes, au total une quarantaine, commandos qui s'ignorent les uns les autres et qui appartiennent à l'équipe de Château-Jobert, sont arrivés en France. La tactique de Château-Jobert serait la suivante : garder les commandos à l'étranger, ne pas les implanter en France où la police les démantèlerait, les introduire pour perpétrer les attentats décidés et les retirer aussitôt après.

La tâche des commandos qui viennent d'entrer en France est d'abattre tous les auteurs de l'enlèvement d'Argoud.

À nouveau le cas Georges Bidault

19 mai 1969

— *Maintenant que sa carrière politique semble terminée, Georges Bidault ne va-t-il pas écrire ses Mémoires ?*

— J'en doute, en tout cas il ne dira pas tout. Ceci, par exemple. En 1935, au temps de l'alliance franco-russe, l'ambassadeur soviétique à Paris déclara au ministre de l'Intérieur Paul Marchandeau qu'il était saisi d'une demande de subvention de Georges Bidault pour le journal

10 – Henri Lafond (1894-1963), président de la Banque de l'Union Parisienne, assassiné le 6 mars 1963 à Neuilly-sur-Seine.

11 – Pierre Château-Jobert (1912-2005), colonel, condamné à mort par contumace en 1965 pour sa participation à l'OAS, amnistié en 1968.

L'Aube, qu'il dirigeait. Avec l'accord du gouvernement, l'ambassade soviétique lui versa la somme de 600 000 francs.

— *Bidault donna-t-il quelque chose en échange ?*

— Pendant la guerre d'Espagne, Georges Bidault dirigea une délégation qui vint à Valence pour appuyer la cause des républicains et à son retour, il soutint à fond la politique soviétique en Espagne. À quoi l'on peut ajouter que sous l'Occupation, il fut porté à la présidence du Conseil National de la Résistance (CNR) grâce aux communistes, qui avaient refusé d'accepter Alexandre Parodi présenté par De Gaulle. Et en janvier 1946, quand De Gaulle quitta la présidence du Conseil, les communistes en firent écarter Vincent Auriol proposé par les socialistes et ils déclarèrent ne voter que pour Félix Gouin ou Georges Bidault, lesquels deviendront tour à tour chefs du gouvernement au cours de l'année.

*

L'indépendance de l'Algérie une fois consommée et l'OAS ayant cessé d'exister, Georges Bidault s'exila en Amérique latine. Lorsqu'il revint en France après 1968, Georges Albertini, qui l'avait beaucoup fréquenté sous la IVe République, ne reprit pas contact avec lui. Il n'alla pas davantage assister à ses obsèques lorsqu'il mourut à Cambo-les-Bains en janvier 1983, trois mois avant lui.

CHAPITRE III

L'ASSASSINAT DE STEVAN MARKOVIC

On a vu dans le premier volume des Entretiens de Georges Albertini que celui-ci évoqua maintes fois l'assassinat de Stevan Markovic avec des policiers, magistrats, journalistes et personnalités diverses, tant l'affaire était délicate et grosse de risques politiques. Certains de ses interlocuteurs tentaient de la minimiser et de l'étouffer. D'autres entendaient l'utiliser comme une arme politique. Ceux de ses entretiens qui suivent, à nouveau expurgés de détails pouvant choquer, en montrent la complexité.

9 janvier 1969

— *Des changements à la préfecture de Police ?*

— J'ai dîné hier soir avec Roger Sirjean, qui voulait me faire connaître son successeur au cabinet du préfet, le commissaire Henri Clerc, ancien chef de la première section des Renseignements généraux. Il avait été auparavant et pendant longtemps le secrétaire de Max Fernet, directeur de la Police judiciaire.

Sirjean et Clerc m'ont parlé de l'assassinat de Markovic¹. Au cabinet du ministre de l'Intérieur, le fonctionnaire chargé de suivre l'enquête est Roger Chaix, qui occupait précédemment le poste de chargé de mission au cabinet du Préfet et que Sirjean a remplacé. Or, sans qu'ils disposent ni l'un ni l'autre de beaucoup de détails, Chaix leur a affirmé que tous les aspects plus ou moins extraordinaires de l'affaire

¹ — Stevan Markovic (1937-1968), employé d'Alain Delon en qualité de garde du corps, fut retrouvé assassiné dans une décharge publique d'Elancourt (Yvelines).

avaient été largement grossis par suite de la manière invraisemblable dont elle a été conduite. C'est la première brigade mobile de la Sûreté nationale qui s'en est chargée. Elle a accumulé les erreurs. Le ministre s'en est rendu compte, c'est pourquoi il a chargé Roger Chaix, ancien de la préfecture de Police, de chapeauter tout ce qui concerne l'affaire.

Des erreurs intentionnelles ?

20 janvier 1969

— *On ne parle plus guère de l'affaire Markovic.*

— Au cours d'une conversation avec Sirjean, il m'a appris que Chaix dit les choses suivantes.

D'abord, on a dressé le bilan de toutes les erreurs qui ont été commises pendant l'enquête. Elles sont innombrables. En particulier, tous les documents importants se trouvant chez Markovic ont disparu : ses carnets, des lettres de [...], l'épouse de l'acteur de cinéma [...], etc. Ces documents ont été purement et simplement récupérés, par qui ? au domicile de la victime où l'on avait négligé d'apposer les scellés.

En outre, l'arrestation de François Marcantoni² va sans doute empêcher la découverte de la vérité. Cette arrestation a été décidée sur les instances du principal avocat de la partie civile, Me Roland Dumas, ancien député de la Fédération et ami de François Mitterrand. Celui-ci, qui a l'impression de tenir une très bonne cause, a poussé la justice à arrêter Marcantoni, alors que la police, pour sa part, ne voulait rien précipiter, persuadée qu'en attendant un peu on obtiendrait de meilleurs résultats. La conséquence de l'arrestation est, selon toute apparence, que Marcantoni ne dira rien, qu'on ne pourra rien prouver en ce qui le concerne, et qu'il faudra vraisemblablement le relâcher.

D'après Chaix, tout indique qu'effectivement Marcantoni est dans le coup, sans toutefois qu'on puisse savoir en quoi exactement. Mais on ne peut encore rien prouver. Et il paraît aujourd'hui évident que l'acteur et sa femme ont également été mêlés de près à l'assassinat

2 – François Marcantoni (1920-2010), ancien membre de la Résistance dont il fut décoré de la médaille, fiché au grand banditisme pour attaques de banques, vols de tableaux, racket et fausse monnaie, à ce titre condamné à treize ans de prison. Par la suite arrêté et inculpé pour l'assassinat de Stevan Markovic, il fut libéré pour «preuves insuffisantes», puis bénéficia d'un non lieu. Il est mort à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, où d'ordinaire étaient soignées les personnalités en vue de la République.

de Stevan Markovic. Ce qui est vraisemblable pour Chaix est qu'avec l'accord du couple [...], Marcantoni a fait agir une équipe de tueurs qui s'est débarrassée de la victime. Mais tout cela est pratiquement improuvable et il faudrait une série de hasards pour qu'on puisse découvrir la vérité vraie.

De l'avis de Chaix encore, qui, je le rappelle, est un ami personnel et très sûr de Sirjean. on a largement exagéré les implications politiques de l'affaire. Il semble qu'il y en ait beaucoup moins qu'on ne le pensait. Mais bien entendu, tout l'aspect de mœurs scandaleuses demeure aussi grave qu'à l'origine.

28 février 1969

— *Les circonstances de la mort de Markovic recommencent à intriguer.*

— Au cours d'une conversation récente avec Sirjean, celui-ci m'a expliqué que plusieurs enquêtes nominatives très discrètes avaient été ordonnées par le ministre et confiées à la préfecture de Police. L'opinion de Chaix est de plus en plus qu'il sera quasi impossible de découvrir les coupables, étant donné la façon dont l'enquête a été conduite à l'origine. Deux faits sont, selon lui, certains à ce sujet : on ne trouvera rien parce que l'enquête a été mal conduite et l'enquête a été mal conduite dès l'origine pour empêcher précisément qu'on trouve quelque chose.

*

8 décembre 1971

— *Il y aurait des trafics de drogue au SDECE ?*

— J'ai conversé hier avec le journaliste Kosta Christich, qui venait me parler d'un article que *Le Monde* l'a chargé, avec son ami Michel Legris, de préparer sur une affaire de drogue. Ils se documentent l'un et l'autre à ce sujet. Ils ont pris contact avec Billotte et l'entourage de celui-ci, et ont déjà amassé toute une série de faits sur cette affaire. Or, ces faits non seulement se rapportent à l'affaire en question, mais également recoupent des éléments relatifs à l'affaire Stevan Markovic. L'un et l'autre ont beaucoup étudié celle-ci en son temps et ils y perçoivent des ressemblances avec l'affaire de drogue.

Ils estiment que les déclarations hostiles récentes de Pierre Billotte ont été faites en étroit accord avec l'ancien groupe de la base Paris du SDECE, qui comprenait notamment le lieutenant-colonel Maurice Pierson³, le capitaine Paul Sentenac⁴ qui était gaulliste, et Jean-Charles Marchiani⁵, un ancien Pied noir OAS féroce­ment antigau­lliste. Malgré leurs divergences d'opinions, ces trois hommes ont toujours été d'accord pour dénoncer Jacques Beaumont comme étant un agent de l'Est. Ils continuent, bien qu'ils aient été éliminés du SDECE, et ne se privent pas de dire que Beaumont a été suivi pendant de nombreux mois par son ami Fernand Fichard, qui avait des contacts à l'Élysée – ce que nous savons aussi par Pierre Juillet et Michel Jobert.

C'est dans ce sens que les attaques de Billotte touchent, sinon le président de la République, du moins son entourage immédiat. Et quand il demande « la fin de l'épuration », cela veut dire que l'ex-groupe de la base Paris pense que l'épuration des éléments pro-soviétiques du SDECE n'est pas achevée.

Le Kremlin mis en cause

En ce qui concerne certains aspects de l'affaire Markovic, Christich a été conduit à me donner les précisions suivantes. À l'origine de l'affaire, à son avis, se trouve une femme mariée à un Russe, laquelle semble bien avoir été un agent du KGB. Elle était une cousine de Jacques Foccart. Elle a été présentée au SDECE d'Alger par la centrale de Paris et elle a été manipulée à Alger par un officier du SDECE. Après les événements d'Algérie, elle a été mutée à la base Paris du SDECE. Le groupe d'Alger l'avait toujours considérée comme un élément suspect et avait commencé par refuser de travailler avec elle. La

3 – Maurice Pierson (1948-2012), colonel, directeur du mémorial de Verdun.

4 – Paul Sentenac (1930-1957), officier militaire, participa à la guerre d'Indochine, s'évada de la base de Dien Bien Phu après la bataille, mourut au combat en Algérie.

5 – Jean-Charles Marchiani, né en 1943, ex-officier du SDECE, sera compromis dans plusieurs affaires politico-financières entre 1990 et 2000. Proche du ministre de l'Intérieur Charles Pasqua qui le nommera préfet du Var en 1995. Il sera élu député européen sur la liste du RPF en 1999 et condamné en 2007 à trois ans de prison pour corruption – peine réduite par le président de la République Nicolas Sarkozy, d'où sa libération en 2009.

base Paris a dû s'incliner devant les ordres formels venus de la centrale demandant qu'on travaille avec elle.

C'est dans ces conditions que vers septembre-octobre 1968, cette dame a apporté les informations suivantes :

— L'acteur de cinéma [...] devait tourner un film en URSS, mais les Soviétiques ont décidé de lui refuser le visa.

— La cause véritable de ce refus est que les Soviétiques reprochaient à cet acteur de compter dans son entourage des agents yougoslaves hostiles à l'URSS.

— En outre, la dame en question avertissait que, selon des sources soviétiques, des photographies compromettantes allaient bientôt circuler, mettant en cause diverses personnalités. Par conséquent, il n'était pas question pour les Soviétiques de faire affaire avec l'acteur, puisque ces photographies semblaient émaner de gens liés plus ou moins à son entourage.

Quand la base Paris reçut ces informations, elles lui parurent douteuses, mais ne les inséra pas moins dans un bulletin de renseignements destiné à la centrale. Dans ce bulletin, il y avait tout à la fois les doutes que ces révélations inspiraient et la suggestion de faire traiter l'affaire par la DST, dont c'était évidemment davantage le métier.

La centrale répondit sur divers points, mais resta muette sur celui-ci. Elle demanda de garder le contact et ne donna aucune indication, en particulier sur l'affaire des photographies. C'est à ce moment, en octobre 1968, que le corps de Markovic fut découvert et que l'affaire commença.

Des photographies compromettantes

À peu près à cette date, Beaumont convoqua Marchiani et, en tête à tête, lui déclara qu'il lui donnait l'ordre de rechercher les fameuses photographies. Marchiani prétend qu'il fut très surpris de recevoir cet ordre, qu'il en rendit compte à Sentenac, que celui-ci rendit compte à Pierson. Ce dernier, du fait de ses difficultés avec Beaumont, déclara être prêt à témoigner en justice que Beaumont avait bien donné cette instruction à Marchiani.

Sur ces entrefaites, Beaumont dénonça un officier de la base Paris comme cherchant les photographies suspectes à des fins de chantage politique. et c'est dans ces conditions qu'il le fit renvoyer du SDECE.

On peut se demander pourquoi Beaumont a agi ainsi, et on peut donner plusieurs explications : soit il s'agissait pour lui de se couvrir, puisqu'il avait lui-même donné l'ordre de rechercher les photographies ; soit il avait eu besoin de l'appui de l'Elysée pour résister à l'offensive déclenchée contre lui par la DST. En prenant des sanctions contre ceux qui cherchaient les photographies, il s'attirait évidemment la reconnaissance de l'Elysée.

En sens inverse, on peut se demander pourquoi il a donné l'ordre à Marchiani de chercher les photographies, si l'on se place dans l'hypothèse où il est un agent de l'Est. On peut en tout cas déduire que la possession des photographies était pour lui très importante : elle lui donnait un moyen de pression et de chantage suffisamment fort pour résister aux accusations lancées contre lui.

Revenant à l'action du groupe qui se trouve derrière Billotte, Christich a bien précisé que dans ce groupe, se trouvaient des éléments pro-gaullistes appartenant plus ou moins au S.A.C., et d'autres apparaissant comme des adversaires de ceux-ci. La position de Billotte consisterait à soutenir Marchiani dans un premier temps. Ensuite, on pourrait voir. Mais dans la mesure où celui-ci attaque vigoureusement Beaumont, il ne peut pas ne pas s'en prendre ainsi à ceux qui, à l'Elysée, ont soutenu ce dernier pendant un certain temps.

J'ai rapporté cette conversation à Marie-France Garaud, qui a suivi personnellement l'affaire Markovic. Elle m'a dit que, pour l'essentiel, elle était d'accord avec l'analyse des faits telle que Christich l'a rapportée. Elle m'a donné diverses précisions qui importent peu en la circonstance et il a été entendu que nous dînerions tous les trois jeudi. Le but premier serait d'harmoniser ce que Christich et Marie-France Garaud savent de ces affaires. Le second serait d'insérer dans l'article du *Monde* une interview d'Alexandre de Marenches. Marie-France Garaud le souhaiterait beaucoup.

Malheureusement, l'attaché de presse [...], toujours aussi désordonné, a déjà plus ou moins promis de fournir des informations à Jean Cau pour un article à paraître dans *Paris-Match*, et aussi promis d'obtenir pour Raymond Tournoux une interview d'Alexandre de Marenches. La crainte de Marie-France Garaud est donc qu'il soit difficile de faire parler de Marenches aussi dans *Le Monde*. La question sera discutée jeudi.

CHAPITRE IV

L'ENLÈVEMENT DE MEHDI BEN BARKA

C'est incidemment que Georges Albertini eut connaissance des circonstances dans lesquelles fut enlevé en plein Paris, le 29 octobre 1965, le leader marocain Mehdi Ben Barka¹, opposant au roi du Maroc et adversaire des gouvernements occidentaux. Il me demanda néanmoins de transcrire les propos que lui tinrent à ce sujet les fonctionnaires de la préfecture de Police et du SDECE avec lesquels il était habituellement en rapport.

*

22 février 1966

— *L'enlèvement de Mehdi Ben Barka fait sensation.*

— Au cours d'une longue conversation que j'ai eue au SDECE avec Stéphane Tellier, celui-ci m'a donné de nombreuses informations sur l'affaire et ses participants.

Il connaît Marcel Leroy-Finville² depuis longtemps, car ils ont travaillé ensemble au service 7. À ses débuts, Leroy-Finville était un

1 – Mehdi Ban Barka (1920-1965), professeur de mathématiques et militant, au sein du parti Istiqlal, de l'indépendance du Maroc, opposant du roi Hassan II et tiers-mondiste, il fut soupçonné de recevoir des aides financières d'Égypte et d'Union soviétique.

2 – Marcel Le Roy (ou Leroy), dit Finville (1926-2009), colonel, membre du service 7 du Service de Documentation Extérieure et de Contre-Espionnage (SDECE). Le service 7 était chargé de la recherche du renseignement par des moyens peu licites : perquisitions clandestines, écoutes téléphoniques non contrôlées, ouverture illégale de courriers et de valises diplomatiques... Sous l'Occupation, Leroy-Finville était membre du réseau de résistance Darius

simple gardien de la paix breton, il a fait carrière grâce à la Résistance. À l'origine de son ascension dans le SDECE, se trouve la protection que lui a accordée Morvan-Marienne³. Et la cause de cette protection est que si Leroy-Finville a réellement fait de la résistance, Morvan n'en a fait aucune. C'est le témoignage complaisant de Leroy-Finville qui a permis à Morvan de se faire passer pour un résistant authentique, et donc d'accomplir au SDECE la carrière qui l'a conduit à devenir le numéro deux du service 7. En outre, Leroy-Finville s'est occupé pendant longtemps au SDECE des affaires du matériel. À ce titre, il a eu la possibilité de faire de nombreux cadeaux à Morvan, en particulier de meubler gratuitement sa maison de campagne. Il avait rendu le même service à Boursicot quand celui-ci était le directeur général du SDECE.

Quand Leroy-Finville reçut ses premières promotions dans le service 7, cet homme courageux, mais d'esprit médiocre finit par croire qu'il était à la fois très fort et promis à un grand avenir. Tellier dit aussi que le goût de l'argent lui est rapidement venu. Il estime qu'un des principaux mobiles expliquant sa participation à l'affaire Ben Barka est la certitude où il se trouvait qu'il y avait probablement beaucoup d'argent à y gagner.

Corruption et franc-maçonnerie

— *Le SDECE est-il à ce point corrompu ?*

— Mon ami Tellier, qui en est membre, m'a raconté le fait suivant. Il y a quelques années, Morvan-Marienne fit la connaissance d'un truand nommé Jean-Pierre Renoir. Celui-ci, doté d'une certaine originalité et de beaucoup de malhonnêteté, prit sur lui un grand ascendant. Avec lui, on ne faisait pas du commerce pour obtenir des renseignements, on faisait du renseignement pour pouvoir commercer. Son emprise sur Morvan-Marienne était telle que celui-ci le fit entrer dans le service 7 du SDECE, où il devint rapidement un excellent ami de Leroy-Finville. Tous deux commencèrent à gagner de l'argent par des procédés plus ou moins avouables. Tellier estime que sans la connaissance de cet aspect du caractère de Leroy-Finville et sans la prise en compte de la médio-

3 – Morvan, pseudonyme du colonel Guy Marienne, à l'époque directeur adjoint du service 7 au SDECE.

crité de ses capacités intellectuelles, il est impossible de comprendre son comportement dans l'affaire Ben Barka.

Leroy-Finville était aussi devenu l'ami intime d'Antoine Lopez⁴, qui lui rendait d'ailleurs de grands services. Selon Tellier, Lopez est la personnalité centrale de l'affaire. Lui seul connaissait tous les milieux nécessaires à son aboutissement. Il approchait les Marocains. Il pouvait obtenir le concours des truands dont on avait besoin. Il avait des liaisons avec le SDECE par Leroy-Finville, avec la brigade mondaine de la Police judiciaire par Louis Souchon⁵, et aussi avec les gaullistes du ministère de l'Intérieur par l'avocat Pierre Lemarchand⁶. Tellier précise à cet égard que tous les personnages ayant joué un rôle important dans l'affaire Ben Barka, tous sans exception, appartiennent aux réseaux anti-OAS constitués au moment de la guerre d'Algérie. C'est le cas de Leroy-Finville, de Lopez, de Pierre Lemarchand et du commissaire Jean Caille.

Lopez, lorsqu'il fut saisi des premières propositions des Marocains, comprit immédiatement le profit qu'il pouvait en tirer sur tous les plans. Il fit alors ce qu'on fait toujours en pareil cas, il en révéla au SDECE le minimum, juste pour se couvrir. On a retrouvé dans les archives du SDECE les premiers rapports rédigés par Lopez et Leroy-Finville sur les origines de l'affaire à laquelle, au début, Leroy-Finville ne prêtait aucune importance. Certains de ces rapports sont encore chez le colonel du SDECE René Delseny, qui lui aussi n'y avait attaché qu'une faible importance : il s'agissait purement et simplement de comptes rendus de conversations entre un agent, Antoine Lopez, et un officier, Leroy-Finville.

C'est alors que l'attitude de Leroy-Finville changea, il cessa complètement de rendre compte. Toutefois, Tellier pose la question de

4 – Antoine Lopez, inspecteur principal d'Air France à Orly et «honorabile correspondant d'infrastructure» (HCI) du SDECE, en même temps qu'informateur de la brigade mondaine de la Police judiciaire, notamment pour ce qui concerne les trafics de drogue.

5 – Louis Souchon, officier de police travaillant à la Brigade mondaine de la Police judiciaire. C'est lui, avec son collègue Voitot, qui, croyant agir sur ordre de la DGSE, interpella Mehdi Ben Barka boulevard Saint-Germain à Paris et l'emmena à Fontenay-le-Vicomte dans la villa du truand Georges Boucheseiche.

6 – Pierre Lemarchand (1926-2008), avocat d'abord attaché au cabinet de Me Jean Hug et spécialisé dans la défense des malfaiteurs. Elu député gaulliste (UNR) de l'Yonne en 1962, il fut l'organisateur d'un réseau de «police parallèle» destiné à lutter contre l'OAS. Le petit-fils du général De Gaulle fut employé au cabinet qu'il avait ouvert.

savoir si Morvan-Marienne ne fut pas tenu au courant de l'affaire très officieusement. Tellier le croit, mais n'en a pas la preuve.

Pourquoi Leroy-Finville, qui avait commencé par rendre compte, a-t-il cessé de le faire ? Tellier pense que c'est à ce moment-là que Lopez lui a exposé d'une part les possibilités de gagner des sommes très importantes, d'autre part la certitude qu'il n'y avait aucun risque à faire cette opération du fait de tous les concours que Lopez se faisait fort de s'assurer. Leroy-Finville, ayant alors l'impression qu'il pouvait contrôler complètement tous les aspects de l'affaire et en tirer un grand bénéfice matériel, fut ainsi conduit à rendre compte au minimum, puis plus du tout. Pour lui, cette attitude présentait de multiples avantages : comme l'affaire ne pouvait pas mal tourner, il n'y avait pas de risque à l'entreprendre ; et comme il était sûr de réussir, il pensait y gagner plusieurs dizaines de millions de francs, voire obtenir du côté marocain certains autres avantages...

Tellier estime que Pierre Lemarchand a joué dans l'affaire un rôle assez important, mais qu'il précise mal. Il dit que Louis Souchon, quand il parle de l'appel téléphonique qu'il a reçu du ministère de l'Intérieur pour le couvrir, fait allusion à un coup de téléphone qui lui a été donné par Prat. Celui-ci est un membre du cabinet du ministre Roger Frey, il a été, lui aussi, mêlé de très près à l'action anti-OAS et il est un ami de Lemarchand. Si Tellier a raison sur ce point, une partie du mystère de l'affaire se dissipe.

En ce qui concerne les relations nouées entre les divers participants, Tellier est également persuadé que leur appartenance à la franc-maçonnerie explique toute une série des opérations qui ont été effectuées. Il est également bien informé au sujet du commissaire Jean Caille. Il sait que Georges Figon⁷ était l'un de ses indicateurs et par conséquent, que Jean Caille⁸ a été bien renseigné dès le début de l'affaire. Il ajoute

7 – Georges Figon, membre des Forces françaises de l'intérieur (FFI) à la Libération, puis malfaiteur plusieurs fois condamné, notamment à 20 ans de réclusion pour agressions et racket. Il fut défendu par Me Lemarchand qui lui obtint six remises de peine successives et le rétablissement de ses droits commerciaux. En qualité de prête-nom, il fonda alors deux sociétés et devint le gérant du Centre Immobilier Conseil dont le mandataire était l'épouse de Lemarchand. Complice de l'enlèvement de Ben Barka intervenu le 29 octobre 1965, il en vendra par la suite diverses versions à des journaux et sera assassiné (suicidé selon la version officielle) d'une balle dans la nuque à son domicile le 17 janvier 1966.

8 – Jean Caille, sous-directeur des Renseignements généraux à la préfecture de Police, chef de la 2^e section.

d'ailleurs que du point de vue de l'argent, Caille n'est pas plus honnête que Leroy-Finville ou Lopez.

Tellier dit, en conséquence, que c'est tout ce climat de malhonnêteté qui a pesé sur l'affaire. Si un autre fonctionnaire moralement irréprochable avait commis les fautes de Leroy-Finville, il est certain qu'il n'aurait pas été incarcéré, seulement frappé par des mesures disciplinaires. C'est au fond à cause de son très mauvais dossier personnel que l'affaire a pris cette gravité pour Leroy-Finville. Lui-même, d'ailleurs, ne s'est rendu compte de rien. Non seulement il était persuadé qu'il ne serait pas incarcéré, mais quelques jours avant de l'être, il expliquait encore à ses camarades du service que tout cela se terminerait par sa nomination comme directeur général du SDECE.

— *Il ne doutait de rien !*

— Pour en finir avec lui, il me revient une anecdote qui est significative pour montrer à la fois sa prétention et son aveuglement, même dans les affaires privées. Il était en rapports avec un honorable correspondant du SDECE occupant une grosse situation dans les affaires. Cette riche personnalité l'invita un jour à un cocktail très luxueux où se trouvaient de nombreux invités. Leroy-Finville fut naturellement très flatté de cette invitation et lorsqu'il en revint, il raconta à ses camarades du service, avec tous les détails que l'on imagine, qu'il avait entrepris de séduire une belle Brésilienne qui se trouvait être la femme de l'attaché de presse de l'ambassade du Brésil. Les gens du service apprirent que les deux couples se fréquentèrent, mais ils doutèrent que la Brésilienne fût devenue la maîtresse de leur collègue. Ce qu'ils découvrirent en revanche, c'est que tandis que Leroy-Finville nourrissait des illusions à propos de la femme de l'attaché de presse brésilien, celui-ci séduisait l'épouse de Leroy-Finville.

Trafic de stupéfiants

26 novembre 1966

— *En sait-on maintenant un peu plus sur l'enlèvement de Mehdi Ben Barka ?*

— J'ai déjeuné aujourd'hui avec Stéphane Tellier et François Bistos et nous en avons parlé très longuement. Bistos est probablement la

personne qui connaît le mieux cette affaire. En sa qualité de chef de la sécurité intérieure et extérieure du SDECE, il l'a étudiée de façon approfondie. Sans me faire un exposé détaillé et complet, il m'a livré de nombreux détails.

D'abord, il lui paraît impossible de comprendre l'affaire si l'on ne met pas à la base toute une série d'informations relatives au trafic de stupéfiants. Il considère que Ben Barka était à cet égard un grand spécialiste et que c'est ce qui explique ses relations avec toute une série de personnes impliquées dans l'affaire. Bistos va si loin dans ce sens qu'il pense même que les truands qui l'ont exécuté après son enlèvement ont parfaitement pu agir indépendamment de tout mobile politique, par exemple à l'occasion d'un règlement de comptes entre truands. Il précise qu'une partie du mouvement subversif en Afrique est financé par les Chinois et par Nasser non pas en monnaie, mais en drogue. La drogue est remise à un certain nombre de dirigeants des mouvements subversifs qui négocient contre de l'argent la drogue ainsi fournie. Cela implique obligatoirement des contacts entre cet appareil subversif et le milieu international des trafiquants de drogue. Ben Barka, selon lui, était l'un des piliers de ce trafic.

Certains éléments de la police française y ont été mêlés, notamment de la manière suivante. La France constitue, on le sait, l'une des plaques tournantes du trafic de drogue, ce qui entraîne une collaboration active entre la police française, spécialement la préfecture de Police et les bureaux des narcotiques aux États-Unis. Grâce à la police française, il y a quatre ans environ, la police américaine a pu mettre la main sur un important trafic dans lequel était compromis le présentateur de la télévision française Jacques Angelvin. Or, paraît-il, il est de tradition dans le milieu très complexe du trafic de drogue et de sa répression, où trafiquants et policiers sont mêlés d'une façon presque inextricable, de verser de l'argent aux policiers qui ont permis la découverte d'un important trafic.

Toutefois, à la suite de l'affaire Angelvin, les policiers français qui avaient été à l'origine de l'affaire n'ont reçu aucune récompense. Il en est résulté, chez certains d'entre eux, l'idée de monter une espèce d'appareil plus ou moins clandestin leur permettant à la fois d'être mieux informés sur les trafics de drogue et de pouvoir en tirer béné-

ficé quand ils sont découverts et que les trafiquants sont arrêtés. C'est dans ces conditions, précise Bistos, que Leroy-Finville, Lopez et une partie de la brigade mondaine, rayon stupéfiants, de la préfecture de Police, notamment Souchon, ont noué des relations assez particulières. Pour lui, les rapports ayant existé dans l'affaire Ben Barka entre Leroy-Finville, Souchon et Lopez s'expliquent ainsi. Et si certains d'entre eux voyaient dans l'affaire Ben Barka une affaire d'abord politique, les autres y percevaient une affaire d'argent à travers la drogue. Bistos dit que, comme bénéficiaire aux diverses affaires de stupéfiants qu'il a révélées, Lopez avait encaissé 150 millions d'anciens francs. Il pense que des gens comme Leroy-Finville et même Souchon ont dû aussi être rémunérés dans des proportions sinon semblables, du moins comparables. Il dit être absolument certain que dans l'affaire Ben Barka, Leroy-Finville et Souchon ont marché pour de l'argent.

En ce qui concerne la disparition de Ben Barka, Bistos explique qu'il a probablement été assassiné soit par erreur, soit par maladresse, soit dans le cadre du règlement de comptes dont j'ai parlé. Cette mort imprévue a eu pour conséquence de mettre tout le monde dans une situation fautive. D'après lui, le commissaire Jean Caille, sous-directeur des Renseignements généraux à la préfecture de Police, était au courant de tout depuis le début et Leroy-Finville ne lui aurait rien caché.

Quant à Oufkir, il est arrivé à Paris sans se rendre compte exactement de ce qui s'était produit. Et lorsqu'il s'est retrouvé avec un cadavre sur les bras, il a été à son tour face à un problème insoluble. Bistos pense que c'est Oufkir qui a assuré le transfert du cadavre de Ben Barka hors des frontières françaises, probablement au Maroc. Il a formulé l'hypothèse qu'Oufkir aurait pu être aidé par les Américains de la base de Châteauroux pour effectuer ce transport. Comme je demandais à Bistos quel aurait été l'intérêt des Américains dans cette affaire, il a précisé qu'en rendant à Oufkir, et par là au gouvernement marocain, un signalé service, les Américains pouvaient penser que cela consoliderait fortement leur situation dans un pays où ils ont intérêt à s'implanter plus solidement.

9 – Mohamed Oufkir, général, à l'époque ministre de la Défense du Maroc.

Au sujet du cas Ahmed Dlimi¹⁰, il m'a donné l'explication suivante dont il m'a assuré qu'il la tenait d'une source entièrement sûre. Quelques jours avant son voyage en URSS, le roi du Maroc avait reçu de Moscou une mise en demeure lui indiquant qu'il ne serait pas reçu s'il ne faisait pas un geste montrant que le Maroc ne cherchait pas à se soustraire à l'effort de justice entrepris en France. Comme le roi du Maroc attachait une grande importance à être reçu à ce moment-là en URSS, il avait désigné Dlimi, qui était, de tous les Marocains, le moins compromis, pour une véritable mission de sacrifice. C'est dans ces conditions que Dlimi s'est livré à la justice française, ce qui a permis au roi du Maroc d'accomplir en URSS le voyage qu'il désirait faire.

En ce qui concerne le rôle du SDECE, Bistos m'a donné d'intéressantes précisions. D'une part, Leroy-Finville a agi seul pour les raisons déjà indiquées. Toutefois, la présidence du Conseil pouvait difficilement dire qu'elle n'avait pas été alertée sur Ben Barka. En effet, depuis trois ans le SDECE a signalé à de nombreuses reprises au Premier ministre des risques d'attentat visant Ben Barka. Mais ces rapports qui parvenaient au fonctionnaire de Matignon chargé des liaisons avec le SDECE, en l'occurrence un certain M. Pataud (lequel est un ancien subordonné de Bistos quand il était au cabinet de Soustelle), n'ont jamais été transmis au Premier ministre. C'est ce qui permet de dire que, dans une large mesure, le SDECE n'a pas autant de responsabilités qu'on l'a dit. Mais il est très difficile de donner cette explication au public.

À l'origine, quelles que fussent ses fautes, le SDECE était décidé à couvrir Leroy-Finville et à régler la question à l'intérieur de la maison. Mais celui-ci a commis toute une série d'erreurs, la plus grande ayant été d'accuser Caille sans apporter de preuve de sa culpabilité. Or, Bistos, sachant que Caille était très fortement protégé par le ministre de l'Intérieur, lui avait dit : « *Si tu es mis en cause, donne des précisions et des preuves, sinon cela se retournera contre toi* » – ce qui s'est effectivement produit. Bistos, qui a organisé le système des dépositions du SDECE, aurait souhaité que son patron, le général Jacquier, ne dépose pas, car il savait qu'il se montrerait médiocre. Et

10 – Ahmed Dlimi, colonel, à l'époque chef des services de sécurité du Maroc.

c'est devant l'impression également très médiocre produite devant la Cour par les autres fonctionnaires du SDECE que Bistos s'est décidé à demander au directeur de la Recherche, Jacques Beaumont¹¹, d'aller témoigner. Au cas où Beaumont n'aurait pas convaincu l'auditoire, lui-même, avec sa connaissance approfondie de l'affaire, serait venu devant la Cour. Mais l'excellente déposition de Beaumont l'en a dispensé.

En ce qui concerne les peines, Bistos dit qu'il était pratiquement sûr que si le procès était allé à son terme, de lourdes condamnations seraient tombées : 20 ans pour Lopez, 15 ans pour Souchon, 3 ans pour Leroy-Finville. Au sujet de ce dernier, Bistos m'a dit : « *En fait, son rôle a été prépondérant et on aurait dû lui infliger le maximum. Mais les accusés étaient tellement liés par des actions inavouables qu'il était absolument impossible pour eux de s'accuser mutuellement. Toute parole excessive de l'un aurait entraîné de fâcheuses révélations de celui qui aurait été accusé* ».

19 janvier 1967

— *L'instruction de l'affaire permet-elle d'y voir plus clair ?*

— J'ai vu Tellier hier. Bistos lui a dit que Dlimi se défendait très bien auprès du juge et que son système de défense était le suivant : donner des faits et des précisions montrant que les services de renseignement marocains et français s'aidaient réciproquement, tantôt officiellement, tantôt officieusement. Par là, Dlimi veut faire comprendre qu'en cherchant à trop en savoir, on mettrait de plus en plus en cause les services français. Il espère en conséquence arrêter ainsi plus ou moins l'enquête. Tellier m'a dit qu'à son avis, l'évolution de l'enquête faisait apparaître beaucoup plus de collusion qu'on le croyait entre certains membres du SDECE et des membres des services de renseignement marocains. Dans cette perspective, ajoute-t-il, il faudrait probablement réexaminer toute une partie de l'affaire Ben Barka et cela, nous l'avons découvert peu à peu.

11 – Jacques Beaumont, de son vrai nom René Bertrand, était effectivement un informateur des services soviétiques. Voir à ce sujet, *Entretiens confidentiels de Georges Albertini*, pp. 684 et suivantes.

25 janvier 1967

— *Les auteurs de l'enlèvement s'expliquent-ils sincèrement devant le juge ?*

— Pas tous. J'ai rencontré Roger Sirjean hier et nous en avons parlé. Le seul point intéressant dans ce qu'il m'a dit est relatif au début de la déposition du commissaire Caille. Celui-ci a déclaré, en effet, que le nom de l'avocat Pierre Lemarchand lui était apparu sur une fiche, en consultant le dossier juridique de Figon. Or, Lucien Loupias, son directeur, lui a fait remarquer que la fiche dont il a parlé n'existait pas dans le dossier Figon et il lui a demandé : « *Pourquoi avez-vous commencé ainsi votre déposition ?* » À quoi Caille a répondu : « *Il fallait bien que je trouve un moyen pour introduire le nom de Lemarchand dans le débat, puisque je ne voulais pas parler de nos relations* ».

La conséquence de ce mensonge de Caille est que le directeur des Renseignements généraux, qui s'attend à ce que les avocats demandent communication de la fiche en question, se trouve dans l'obligation, pour couvrir Caille et sur ordre du préfet de Police, de fabriquer maintenant une fausse fiche qui justifiera les déclarations de Caille.

Depuis sa déposition, Jean Caille, qui estime que les choses ne se sont pas trop mal passées, paraît plus détendu. On se demande toutefois, à la préfecture de Police, si les avocats n'évoqueront pas, à propos de Caille, son rôle dans l'enlèvement du colonel Argoud en Allemagne en 1963, ce qui peut le mettre en difficulté.

En ce qui concerne les conseils donnés à Mme Souchon, Sirjean dit que le juge René Hayot est tenu par le SDECE pour des raisons qu'il ignore et que c'est à l'instigation du SDECE qu'il a agi de façon à attribuer à la préfecture de Police le maximum de responsabilités. Sirjean et ses amis de la préfecture sont très surpris que le nom de Morvan n'ait jamais été prononcé dans cette affaire.

10 juillet 1972

— *Cinq ans après, l'affaire Ben Barka semble bien oubliée.*

— Pas tout à fait. Le ministre de l'Intérieur Roger Frey a vu Georges Pompidou pendant une heure vendredi. Le président lui a parlé des affaires Markovic et Ben Barka. Pour cette dernière, il a demandé à Frey : « *Que savez-vous exactement ?* ». Frey lui a répondu qu'il avait à l'époque tout fait pour le protéger, lui Pompidou, alors Premier ministre,

et il lui a raconté ceci : un mois après l'enlèvement de Ben Barka, De Gaulle avait fait appeler Frey pour lui demander de confier l'instruction de l'affaire à la DST. Frey avait refusé car, dit-il à Pompidou, « *la DST aurait démontré en une semaine que la majorité des responsables du SDECE était compromise dans l'affaire. Or, en ce temps-là, le SDECE dépendait de vous en tant que Premier ministre* ». En désobéissant à De Gaulle sur ce point, Frey avait subi les attaques de tous, mais avait ainsi protégé le SDECE et le Premier ministre. Pompidou a écouté ces révélations en silence.

Frey m'a dit qu'il possédait plus de cinquante cahiers de notes, placés en lieu sûr en province, et il a ajouté qu'une maison d'édition lui avait déjà offert cinquante millions d'anciens francs pour s'engager à lui donner le manuscrit de ses Mémoires quand il les écrirait. Frey n'a pas l'intention de commencer à écrire tout de suite, mais il le fera sûrement.

*

Roger Frey a-t-il rédigé ses Mémoires ? Il ne le semble pas, sans quoi Georges Albertini l'aurait su et, pour l'aider, aurait sans doute été mis à contribution par l'ancien ministre.

CHAPITRE V

DROGUE ET CORRUPTION

Georges Albertini fut en permanence tenu informé, par ses correspondants dans les milieux de la police et du renseignement, de divers trafics, notamment de drogue, ainsi que d'affaires de corruption impliquant parfois des personnalités de haut rang. Il ne s'y intéressait pas particulièrement, mais ne négligeait pas pour autant de m'en entretenir pour que j'en assure la transcription.

*

21 octobre 1970

— *Louis Vallon cherchait à vous joindre...*

— Il m'a téléphoné et m'a indiqué qu'ayant vu André Malraux, il avait été très frappé de constater que celui-ci s'était remis à boire, et à nouveau beaucoup de whisky. Comme il avait été très fatigué pour des raisons voisines, on peut se demander si la vie qu'il mène actuellement à la campagne ne sera pas très funeste à sa santé.

Drogue : trois groupes distincts

17 novembre 1972

— *Il paraît qu'on reparle d'affaires de drogue.*

— En tout cas, on prête aux spécialistes américains de la lutte contre la drogue l'intention de renouveler prochainement leurs attaques contre la France, en apportant des précisions sur l'organisation du trafic en France et sur son support financier.

On m'a assuré que cette intention serait à l'origine des déclarations faites à ce sujet par Michel Poniatowski, ministre de l'Intérieur, voici quelque temps. Le secrétaire général des Relations internationales au Quai d'Orsay, qui entretient des relations suivies avec les milieux israéliens et, par leur truchement, des liaisons avec la CIA, aurait ainsi lancé une mise en garde et pris date, certain qu'une offensive ne manquerait pas à être prochainement lancée dans ce domaine.

Selon ses renseignements, les Américains seraient en possession d'indications concernant un certain nombre de responsables français qu'ils accuseraient d'être les « banquiers de la drogue ».

Le dossier ainsi constitué ferait état des activités de trois groupes, définis comme suit :

1 – À l'échelon exécution, transformation de l'héroïne et exportation vers les États-Unis, la ville de Marseille, au sujet de laquelle les spécialistes américains disent que « *l'action de M. Marcellin s'arrête aux portes de la ville* ». D'après eux, de nombreuses personnes, parmi lesquelles plus spécialement des agents immobiliers, seraient mêlées à cet important trafic. Il serait précisé que Joseph Comiti¹, informé de ces agissements, sans y participer toutefois, les couvrirait, tout au moins par son silence. On prétend également que Gaston Defferre serait lui aussi au courant de ces liaisons.

2 – Le deuxième groupe, à un stade plus élevé, s'ingérerait financièrement et il serait fait état, à ce niveau, d'interventions d'Achille Peretti² et de l'appui de la banque Vernes, dont [...] agirait en Suisse pour le compte du président de l'assemblée nationale.

Les agents américains auraient noté à maintes reprises que les trafiquants corses arrêtés par leurs services seraient pratiquement tous en possession de certificats de résistance établis par Achille Peretti, certificats de complaisance, estimerait-ils.

1 – Joseph Comiti (1920-2000), député des Bouches-du-Rhône, plusieurs fois ministre.

2 – Achille Peretti (1914-1983), avocat, administrateur de sociétés, membre de la Résistance, Compagnon de la Libération, préfet, député, maire de Neuilly, président de l'Assemblée nationale, membre du Conseil constitutionnel.

3 – Enfin, le troisième groupe, le plus important au titre de « banquiers de la drogue », dont l'action s'étendrait largement sur le plan international, serait animé par le célèbre avocat Jean Michard-Pélissier³, dont les principaux points d'appui seraient la Suisse, Tanger et Hong-Kong.

Michel Poniatowski, qui aurait fait à plusieurs reprises et très confidentiellement état de ces informations, avant même de lancer publiquement son attaque contre « les Corses », assurerait maintenant que l'affaire ne pourrait manquer de sortir prochainement en pleine lumière.

3 – Jean Michard-Pélissier (1909-1976), avocat, membre de la Résistance, conseiller de l'Union française, membre du Conseil constitutionnel. Il fut l'avocat de Jean-Noël Guérini lors de son procès de 1970.

CHAPITRE VI

COMMUNISME...

Georges Albertini suivait de très près, on le sait, les affaires communistes et soviétiques par ses multiples contacts dans les milieux les mieux informés, français et étrangers, officiels et officieux. Il n'hésita pas à entretenir une relation suivie jusqu'avec Jean-Baptiste Doumeng, le « milliardaire rouge », qui le renseigna sur le Parti communiste français et l'ambassade de l'URSS. D'autres de ses contacts surprennent tout autant.

*

19 janvier 1961

— *Bonnemaison*¹ vous a retenu longtemps.

— Il venait m'expliquer qu'il s'était rendu, voici quelques jours, à une importante réunion tenue à l'université catholique de Fribourg, en Suisse. Il y avait là toute une série de personnes appartenant à des milieux catholiques s'occupant de politique en France et dans les pays européens. Et aussi des représentants de l'Organisation de défense de la civilisation chrétienne, une organisation d'inspiration anticommuniste dans laquelle Paul Van Zeeland² et Antoine Pinay jouent un rôle important. Parmi les participants, se trouvaient le Révérend Père Dubois,

1 – André Bonnemaison, ancien colonel de l'armée, ancien professeur à l'Institut d'études politique et à la faculté de droit de Paris, chargé de mission au ministère de la Défense nationale, collaborateur du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE).

2 – Paul van Zeeland (1893-1973), ex-ministre des Affaires étrangères de Belgique.

dominicain, dont l'influence à Fribourg serait considérable ; l'avocat Violet qui est l'un des conseillers du général Paul Grossin³; M. Billeter, un Suisse ami du Père Dubois et de Violet ; M. Delalande qui est aussi leur ami. André Bonnemaïson pense qu'il s'agit là d'une affaire importante qui s'organise autour de l'université de Fribourg grâce à un certain nombre de relations catholiques. L'affaire a une certaine orientation anticommuniste, bien que le Révérend Père Dubois soit tout à fait hostile à l'anticommunisme.

Bonnemaïson m'a également indiqué que les projets du colonel Eindhoven⁴ progressaient. Celui-ci va créer son Centre d'information internationale anticommuniste sous le nom d'Interdoc. Il a laissé entendre à Bonnemaïson que le financement serait assuré par les Américains et il a demandé à l'assistance si cela gênait. Bien entendu, tout le monde a accepté sans aucune gêne. Bonnemaïson pense que le colonel est financé par la CIA, par l'intermédiaire d'une fondation américaine. Le général Paul Grossin, mis au courant, a déclaré que l'origine des fonds lui était indifférente.

*

30 septembre 1966

— *On dit que les Soviétiques ne seraient pas mécontents de voir De Gaulle rester au pouvoir.*

— En effet. Pierre Dreyfus, le président de la Régie Renault, a conduit en Bulgarie et en Roumanie des délégations de techniciens de la Régie. Ceux-ci étaient soit communistes, soit PSU, soit socialistes, en tout cas étaient tous des antigauillistes.

Or, aussi bien à Sofia qu'à Bucarest, ces techniciens de gauche et d'extrême gauche ont entendu les représentants du PC bulgare et du PC roumain expliquer qu'il était nécessaire que le général De Gaulle reste au pouvoir, et qu'ils espéraient bien que les communistes allaient voter pour lui !

Les techniciens, bien entendu, n'en revenaient pas.

3 – Paul Grossin (1901-1990), directeur du Service de documentation étrangère et de contre-espionnage (SDECE).

4 – Le colonel Eindhoven, l'un des responsables du service de renseignement des Pays-Bas.

Thorez et Marchais vus par Georges Cogniot

8 mai 1972

— *Branko Lazitch*⁵ devait rencontrer *Philippe Robrieux*⁶...

— Il a déjeuné avec lui vendredi dernier et entendu son récit d'une conversation qu'il venait d'avoir avec Georges Cogniot⁷. Celui-ci lui a parlé très librement de Maurice Thorez et donné quelques indications intéressantes.

Il a d'abord confirmé que le livre de Thorez *Fils du Peuple* avait été écrit par Johanny Berlioz⁸ et Jean Fréville⁹, ce qu'on savait. Mais ce qu'on ne savait pas, c'est que Georges Cogniot, dans les dernières années de la vie de Thorez, lui avait servi de secrétaire personnel. Thorez n'avait plus le droit de travailler que quatre heures par jour. Deux pour la documentation et deux pour la lecture. Il se promenait donc avec Cogniot et lorsqu'un problème se posait, il répondait quelque chose comme : règle cela comme en 1935 dans les Deux-Sèvres. Il lui fallait donc comme compagnon un vieux militant du parti, ayant de la mémoire et capable de faire des recherches...

Ensuite, Cogniot s'est livré à une critique du choix des collaborateurs de Thorez et a indiqué que depuis la guerre, il n'y avait jamais eu de discussion au Bureau politique, non plus qu'au Comité central. Thorez décidait de tout. Par exemple, le choix des membres du Comité central était fait directement par lui sans même que le Bureau politique fût consulté.

Robrieux lui ayant demandé de citer un exemple de choix malheureux fait par Thorez, Cogniot a répondu : Auguste Lecœur, car Lecœur

5 – Branko Lazitch (1923-1998), résistant yougoslave pendant la seconde guerre mondiale au côté du général Mihaïlovitch, et l'un des rédacteurs de la revue d'Albertini *Est & Ouest*.

6 – Philippe Robrieux (1936-2010), ex-membre du Parti communiste, en devint l'un des meilleurs historiens.

7 – Georges Cogniot (1901-1978), agrégé de lettres, membre du Parti communiste et de l'Internationale communiste (Komintern), rédacteur en chef de *l'Humanité*, député, puis sénateur de la Seine.

8 – Johanny Berlioz (1892-1965), sénateur communiste de la Seine.

9 – Jean Fréville (1895-1971), de son vrai nom Eugen Schkaff, Ukrainien d'origine, militant communiste, journaliste et écrivain.

appartenait à cette catégorie de jeunes ouvriers que Thorez voulait pousser à tout prix aux premières places.

Robrieux lui a ensuite demandé un exemple de bon choix et Cogniot a répondu : Pierre Durand qui est l'un des principaux rédacteurs de *l'Humanité*.

Lazitch et Robrieux ont très pertinemment conclu qu'en répondant ainsi, Cogniot avait fait une critique indirecte, mais très nette de Marchais. En effet, celui-ci a accompli une carrière fulgurante en quatre ans à l'instigation de Thorez et si Cogniot avait estimé que Marchais était un bon choix, il aurait certainement cité son nom. Ce qui confirme qu'il existe au sein du Parti communiste, dans des couches diverses de militants, une réelle hostilité à l'encontre du secrétaire général.

28 janvier 1976

— *Instructive, votre rencontre avec André Dewavrin ?*

— Tout à fait. Il m'a dit que, depuis le temps où il dirigeait les services secrets de la France libre à Londres, il est toujours resté très gaulliste. Cela bien qu'il professe, sur plusieurs points, des opinions différentes de celles de De Gaulle, ce qui est notamment le cas depuis le retour du général au pouvoir. C'est chez lui sentimental.

— *Il entretient pourtant des relations assez étroites avec des anti-gaullistes notoires !*

— En effet. Il est même très lié avec François Mitterrand, qu'il connaît depuis longtemps, qu'il a l'occasion de voir fréquemment et qui lui parle d'une façon très franche. Il est aussi, de très longue date, un ami personnel de Gaston Defferre, qu'il rencontre très souvent sur la Côte d'Azur, et qui assiste, en sa qualité d'ancien résistant, à un déjeuner réunissant chaque mois d'anciens résistants.

— *Mitterrand y participe ?*

— Non, bien sûr. À quel titre ? Ce déjeuner est présidé par André Dewavrin et s'appelle le déjeuner des 22, car il réunit 22 participants, des hommes de droite anciens gaullistes comme Guillain de Bénouville, et des socialistes comme Alain Savary et Gaston Defferre.

— *Les discussions doivent être vives.*

— Oui et non. Du fait de la camaraderie nouée au temps de la Résistance, les échanges de vues sont très francs et, pour autant qu'on

puisse en juger, aussi honnêtes qu'il est possible chez des personnes s'opposant sur le plan de la lutte des partis.

— *Face aux communistes, leurs positions doivent tout de même diverger.*

— Pas autant qu'on ne pourrait le penser et c'est très intéressant. Mitterrand et Defferre parlent des communistes sans réserve avec Dewavrin et ils manifestent à leur égard une réelle méfiance. Defferre, qui les a longtemps combattus comme social-démocrate et qui les connaît bien, a dit à Dewavrin à plusieurs reprises : « Ils n'ont pas changé et nous n'entretenons aucune illusion à ce sujet ». Quant à François Mitterrand, il se montre lui aussi très méfiant à leur endroit, car il sait qu'ils lui sont très hostiles, il pense même que s'ils en avaient la possibilité, ils n'hésiteraient pas à l'éliminer de la vie politique.

Dewavrin a ajouté qu'il avait voté pour Mitterrand en 1974 parce qu'il était alors persuadé qu'en cas de victoire de celui-ci, sa rupture avec les communistes aurait été inévitable. Il explique qu'il préférerait Mitterrand à la tête de l'État sans les communistes plutôt que Giscard d'Estaing, en lequel il n'a aucune confiance.

— *Aucune confiance ?*

— Il est persuadé de son extrême faiblesse dans l'hypothèse d'une crise grave. D'ailleurs, très curieusement, François Mitterrand avait fait devant lui la même analyse. C'était en août dernier, Mitterrand parlait à Dewavrin des possibilités d'une crise sociale et politique du type de celle de mai 1968, prenant éventuellement des formes différentes. Et dans ce cas-là, lui avait dit Mitterrand, ce serait une vraie catastrophe : les communistes, au lieu de faire comme en 1968, lorsqu'ils avaient évité un affrontement direct avec De Gaulle dont ils avaient peur, n'hésiteraient pas à affronter directement Giscard d'Estaing, qu'ils estiment incapable de leur résister. Dans cette hypothèse, disait Mitterrand, nous serions dans une situation extrêmement difficile et malheureusement, la faiblesse de Giscard est telle qu'on ne voit pas ce qui pourrait empêcher la situation d'évoluer de la sorte.

Le fait que Mitterrand se soit trompé sur la proximité d'une crise n'empêche pas de considérer que son appréciation de la capacité de résistance de Giscard d'Estaing face aux communistes était fondée, on ne le sait que trop.

— *En cas d'une victoire de la gauche et d'un conflit avec les communistes, les socialistes seraient-ils plus fiables que Giscard ?*

— Précisément, Dewavrin a questionné Defferre pour savoir ce qui se passerait si, après une telle victoire, les communistes essayaient de porter atteinte aux libertés publiques. Defferre lui a répondu d'une façon catégorique : « Nous agirions cette fois avec eux comme Paul Ramadier en 1947, nous nous séparerions d'eux et nous les chasserions du gouvernement ».

À supposer que Defferre soit sincère, ce qui est possible, la question est de savoir s'il serait possible de recommencer en 1976, 1977 ou 1978 ce qui a pu être fait trente ans plus tôt.

Georges Marchais en froid avec Moscou

17 mars 1976

— *Il paraît que Georges Marchais n'est plus en odeur de sainteté à Moscou. Sait-on pourquoi ?*

— Georges Broussine, qui rédige le bulletin *La politique aujourd'hui*, a déjeuné hier avec un de ses amis diplomate de l'ambassade de Yougoslavie. Ils ont eu une longue conversation à propos de la situation de Marchais ainsi que des rapports du Parti communiste et des Soviétiques¹⁰. D'après lui, les difficultés sont réelles entre Marchais et les Soviétiques. Ceux-ci étaient décidés à le remplacer, car depuis longtemps ils l'apprécient peu. Ce qui confirme les informations que le diplomate soviétique Youri Joukov avait données à Paris voici quelques mois, quand il était venu préparer la visite du président de la République à Moscou.

Un indice de cette crise a été donné par le fait suivant. Un rapport préparatoire pour le congrès du PCF avait été rédigé par Jean Kanapa et Gaston Plissonnier, tous deux hommes de confiance de Moscou. Cela probablement parce que les Soviétiques étaient persuadés que le congrès, conduit d'une certaine manière, pouvait permettre l'élimination de Marchais. Or, Marchais, très au courant des méthodes soviétiques, a réussi à reprendre le contrôle de la situation et finalement, le

10 – On a vu, dans *Entretiens confidentiels de Georges Albertini* (p.743), comment Georges Marchais fut amené à devenir un informateur du ministère de l'Intérieur, notamment sur les instructions données par Moscou aux dirigeants du Parti communiste français.

rôle de Kanapa et de Plissonnier a été très réduit entre novembre et la tenue du congrès. Pendant toute cette période, c'est Marchais et ses amis qui ont vraiment dominé la préparation du congrès. Le virage a eu lieu, a précisé le diplomate, vers le mois de novembre, date qui correspond tout à fait à ce que nous avons pu déduire d'un certain nombre d'observations.

Les Soviétiques pensent probablement qu'il est à présent préférable de ménager Marchais, mais les campagnes montées contre lui continuent. Elles sont le fait essentiellement de diplomates des pays de l'Est et de membres des PC de l'Est. Le diplomate considère donc que la bataille entre Marchais et les Soviétiques est loin d'être terminée.

Autre indice : il paraît, toujours d'après le diplomate yougoslave, que Marchais n'a vu l'ambassadeur de l'URSS à Paris qu'une seule fois en un an.

11 mai 1976

— *En sait-on un peu plus sur le refroidissement Marchais-Moscou ?*

— J'ai parlé récemment de ce problème avec le commissaire principal Raymond Nart, de la DST. Il est un spécialiste des affaires soviétiques, qu'il étudie depuis de longues années.

Il estime lui aussi qu'il existe des difficultés réelles entre le PCF et Moscou. Il cherche naturellement des explications à ces difficultés, mais leur réalité ne lui paraît pas discutable. En outre, il ajoute que la détérioration progressive des relations entre le PCF et Moscou remonte à une date plus ancienne que ce qu'on croit. Le moment où elles ont été les meilleures peut être fixé au cinquantième anniversaire de la révolution soviétique, en 1967. Le PCF a alors été l'objet d'égards exceptionnels. Toutefois, depuis cette date, pour des raisons qui ne lui sont pas encore claires, ces relations se sont dégradées lentement et Nart en avance diverses preuves. C'est seulement depuis 1975 que des indices plus précis sont apparus. Il en cite un petit, mais très significatif quand on connaît l'importance que les Soviétiques attachent à certaines manifestations extérieures. Il est de tradition que leur ambassade fasse d'importants cadeaux, au moment de la nouvelle année, à une série de Français connus pour leur appui à la politique soviétique. Parmi ceux-ci, bien entendu, de nombreux communistes et proches des dirigeants communistes. Or, cette année et pour la première fois, l'ambassade

soviétique a supprimé tous les cadeaux. Raymond Nart y voit, à bon droit, l'indice qu'il y a quelque chose de changé.

Il précise que parmi les causes du mécontentement, figure la modification du recrutement des militants du PCF. Les intellectuels y sont de plus en plus nombreux, artistes, écrivains, etc. Ces catégories sociales sont évidemment dotées d'un esprit plus critique, elles supportent mal d'être tenues en tutelle par le grand parti frère de Moscou. Il en résulte des malentendus entre les deux partis.

Bien entendu, cela est loin d'être une explication complète du phénomène, mais il est intéressant de noter que les éléments de la crise existent déjà depuis un temps assez long. Il est également intéressant de savoir que sur cette crise entre les deux partis communistes, Raymond Nart professe une opinion assez différente de celle du directeur de la DST bien qu'il dise lui-même qu'il ne dispose peut-être pas d'éléments d'information que son directeur détiendrait.

28 novembre 1976

— *Où en est maintenant le problème Marchais ?*

— La *Pravda* du 2 novembre, à propos de la situation du PCF, a cité René Piquet comme étant l'un des principaux dirigeants du parti. Ce fait a attiré l'attention de ceux qui suivent de près les questions communistes, car il semble bien que du point de vue des Soviétiques, le problème Marchais continue à être posé.

En fait, il se pose sur un double plan. D'une part, plusieurs indications concordent sur son état de santé actuel. Il est plus fatigué qu'il y a quelques mois, ce qui est très compréhensible étant donné la vie très active qu'il mène et qui est peu compatible avec son état cardiaque. Le problème de lui trouver un adjoint, ou peut-être un remplaçant, peut donc se poser aux dirigeants soviétiques.

On sait d'autre part que ces derniers ne sont pas contents de lui. En particulier, ils observent que la tactique d'apparence libérale que Marchais imprime au PCF se traduit par un affaiblissement lent, mais continu, de ses résultats électoraux. De là à vouloir faire porter à Marchais la responsabilité de cet échec, il n'y a pas loin.

Le choix de René Piquet, s'il se confirme, pourrait s'expliquer de diverses manières. D'une part, il est jeune et n'a pas été mêlé trop ouvertement à des luttes internes de tendance. Pour les militants et

dans l'opinion publique, il a donc une image politique assez vierge. D'autre part, chacun sait qu'il a été poussé dans sa carrière communiste par Jeannette Vermeersch, dont il a lui aussi été l'amant. Or, comme Jeannette Vermeersch représente la tendance du parti la plus fidèle à Moscou, et comme il est vraisemblable que Piquet se souvienne encore des années passées, on peut imaginer que les Soviétiques verraient en René Piquet mis à la tête du parti un élément montrant plus de compréhension à l'égard de la politique de l'URSS que les deux ou trois personnes qui dirigent actuellement le parti.

27 avril 1978

— *Le développement des mouvements gauchistes doit embarrasser les dirigeants communistes.*

— J'ai déjeuné aujourd'hui avec le commissaire divisionnaire Jérôme Piérat qui, à la direction des Renseignements généraux, est certainement l'un des meilleurs spécialistes de la gauche française.

Il m'a répété, ce que je savais, qu'il avait toujours été persuadé de la volonté des communistes de s'opposer à l'accession au pouvoir du Parti socialiste. Depuis les élections municipales du printemps dernier, il avait relevé à cet égard des indices nombreux dont il estime qu'ils ont beaucoup confirmé cette vue. Leur détail importe peu, ce qui compte, c'est la conviction qui est la sienne. Il a eu l'occasion d'en faire état à de nombreuses reprises dans des études faites pour ses supérieurs des Renseignements généraux.

Comme je lui demandais d'expliquer quelle était, à son avis, la raison profonde de la campagne ouvriériste du Parti communiste lancée dans les trois ou quatre mois qui ont précédé la consultation électorale, il m'a donné une explication intéressante et nouvelle. Il dit que les communistes, outre la directive donnée en ce sens par Moscou, ont acquis la conviction qu'ils ne pouvaient pas gagner des voix sur leur aile droite à cause du rassemblement de toutes ces voix sur les socialistes. Mais que le Parti communiste n'avait pas manqué d'analyser l'importance du phénomène de l'extrême gauche et d'en déduire qu'il lui fallait absolument conserver ou reconquérir des voix d'extrême gauche risquant de l'abandonner. Il n'y avait donc pas d'autre solution pour lui que de lancer cette offensive qu'on a appelée « misérabiliste », et qui s'est traduite notamment par la fameuse campagne sur les « dix-

sept millions de pauvres ». La direction du parti n'ignorait pas que cela ne lui attirerait guère de sympathies dans l'électorat le plus évolué, mais fidéliserait ou ramènerait à lui des voix qui, autrement, seraient allées à l'extrême gauche.

C'est ainsi que Piérat explique le fait que les communistes ont réussi à maintenir leur électorat. Sans cela, les gauchistes auraient encore obtenu plus de voix et le PCF, trois cent ou quatre cent mille en moins, ce qui l'aurait amené au-dessous de 20 %. En ce sens, Piérat estime que la campagne ouvriériste du PC n'a pas été le résultat d'une erreur, mais d'un bon calcul, en même temps qu'une satisfaction donnée à Moscou. Même si la vérité à cet égard est peut-être plus nuancée, c'est en tout cas une explication intéressante.

Piérat a aussi beaucoup insisté sur l'importance du phénomène gauchiste qui est maintenant devenu une donnée permanente de la politique française. Il m'a confirmé que si les trotskistes et le PSU disposaient de possibilités d'accord avec le PCF, en revanche le groupement Lutte Ouvrière d'Arlette Laguiller est hostile au PCF. Et aussi que ce groupement dispose maintenant d'une réelle influence dans les usines, ce qui inquiéterait les dirigeants communistes.

15 juin 1978

— *Vous deviez rencontrer Philippe Robrieux...*

— C'est fait. Il a vu Bernard Jourd'hui, qui a été jusque vers 1970 un des principaux dirigeants du PCF et en qui certains voyaient même le futur secrétaire général. Il a été écarté par Marchais et occupe maintenant un emploi obscur en banlieue parisienne.

Jourd'hui, qui sait beaucoup de choses et dont Robrieux est sûr de la parfaite honnêteté, lui a dit qu'en 1969, ce sont les Soviétiques qui avaient imposé Marchais pour remplacer Waldeck Rochet au secrétariat général du parti. La proposition en avait été transmise au Bureau politique par Plissonnier, dont chacun connaît les liens avec Moscou. Jourd'hui précise qu'au Bureau politique, il y avait eu deux voix contre, celle du secrétaire général de la CGT Benoît Frachon et celle de Georges Frischmann, le secrétaire général du syndicat CGT des postiers. Peu après, Marchais avait éliminé Frischmann, ce qu'il n'avait pu faire pour Frachon.

Jourdhui estime qu'en 1975, le retournement de Marchais contre Moscou était venu de ce qu'il avait craint, comme on l'a su à l'époque par Youri Joukov, que les Soviétiques ne cherchent à l'éliminer comme ils avaient éliminé Waldeck Rochet.

Le cas Edgar Faure

3 juillet 1978

— *Tout en restant proche collaborateur d'Edgar Faure, voilà maintenant François Gadot à la tête de la société Manufrance !*

— C'est Jean-Baptiste Doumeng qui l'y a placé. Et le plan de restructuration de Manufrance a été en grande partie préparé par Robert Pirolli, maître de conférences à l'École polytechnique et l'un des principaux experts financiers du Parti communiste.

— *Gadot est donc toujours bien entouré !*

— J'ai eu récemment une longue conversation avec lui. Il se trouve en contacts permanents avec les dirigeants communistes, car la municipalité de Saint-Etienne, à majorité communiste, possède 33 % du capital de Manufrance. Il a déjeuné récemment avec Charles Fiterman, membre du Bureau politique du PC. Fiterman est originaire de la Loire et s'intéresse personnellement aux problèmes de Manufrance. En outre, il est chargé d'une façon très particulière des problèmes économiques au Bureau politique et Gadot pense qu'il est plus compétent qu'on ne l'estime généralement. Il lui a paru extrêmement rigoureux, très sévère, ne souriant jamais, sans humour, en définitive très conforme à l'image qu'on a du stalinien d'autrefois.

Parmi les déclarations faites par Charles Fiterman à Gadot, celle-ci mérite d'être notée. Elle concerne Doumeng, qui n'est pas en odeur de sainteté en ce moment auprès du Bureau politique. Gadot pense, d'après les propos de Fiterman, qu'il y a deux causes à cette relative disgrâce de Doumeng. D'une part, l'argent et les affaires l'intéressent beaucoup trop et de l'autre, il entretient des relations personnelles trop étroites avec les Soviétiques.

21 juillet 1978

— *François Gadot voit-il toujours les dirigeants communistes ?*

— Oui, il a dîné hier soir avec sa femme dans la salle à manger de *l'Humanité*. Le but de la conversation était de préparer l'organisation de la Fête de *l'Humanité* et d'étudier la possibilité d'y ouvrir un stand de Manufrance.

Gadot, qui n'avait jamais participé à un dîner à *l'Humanité*, a été frappé par le luxe de la salle à manger, par la qualité des mets et des vins servis. Par exemple, le champagne était du Comte de Chambord, c'est-à-dire du champagne de la famille Taittinger, des ennemis de classe. Il a apprécié le raffinement de tout ce qui était fait. Comble de distinction, lorsqu'ils sont partis, à deux heures du matin, Roland Leroy a offert une magnifique gerbe de fleurs à Mme Gadot. Celle-ci, fort jolie, avait d'ailleurs eu droit pendant toute la soirée aux hommages appuyés de Roland Leroy, dont on sait qu'il n'en est pas avare.

— *N'ont-ils parlé que du stand de Manufrance ?*

— Non, la conversation a aussi comporté des aspects politiques qu'il est intéressant de noter, certains d'entre eux recoupant dans une certaine mesure des informations que Doumeng m'a données.

Roland Leroy a paru extrêmement préoccupé par les conséquences de l'émission de télévision de Jeannette Vermeersch. Il a dit que le journal avait reçu de nombreuses lettres de militants approuvant les propos de celle-ci et, par conséquent, critiquant la ligne de conduite de *l'Humanité*. Il a également indiqué que le secrétariat du parti avait de son côté reçu des lettres analogues. L'ampleur de ce mouvement non seulement a surpris la direction du parti, mais encore l'a conduite à s'interroger pour savoir s'il ne pourrait pas se produire, comme conclusion à ce mécontentement, une scission du parti. Une scission qui, en l'état présent des choses, serait loin de ne porter que sur une quantité négligeable de militants.

Roland Leroy a manifesté également son extrême embarras, qui est celui de la direction du parti, devant les récents procès de dissidents à Moscou. Il a longuement expliqué que ces procès étaient inadmissibles, ce qui est évidemment un langage nouveau dans la bouche de ces anciens staliniens. Mais ce qui est surtout intéressant, c'est le comportement qui a été le sien à ce sujet. Pendant le dîner, on a en effet apporté à Leroy des dépêches relatives à la condamnation de certains dissidents. La réaction de Leroy a été immédiate : « *Il faut publier tout cela tout de suite d'une manière très critique, a-t-il dit, et il faudra*

s'arranger pour consacrer, dès que possible, un article en première page qui nous désolidarise complètement d'avec cette répression ».

Que les réactions de Leroy soient sincères ou non, peu importe. Ce qui compte, c'est qu'il les a faites devant deux personnes qui ne sont pas membres du parti.

Mais ce qui est plus intéressant encore, c'est l'explication que Leroy a donnée de ces procès. Il a dit que les Soviétiques ne les faisaient pas en ce moment pour des raisons internes à l'URSS, car, dit-il, la population attache beaucoup moins d'importance qu'on ne croit à ces questions de dissidence, qui ne la menacent nullement. Ils organisent ces procès maintenant, selon lui, car ils savent qu'ils embarrassent ainsi beaucoup les partis communistes occidentaux, qui ne peuvent pas les approuver étant donné l'état actuel de l'opinion, mais qui ne sont pas très libres non plus pour manifester leur désaccord, car dans chacun d'entre eux, en Italie, en France, en Espagne, au Portugal, il existe une minorité de militants qui résistent très énergiquement aux désaveux que font les dirigeants communistes, ou certains dirigeants, de la politique soviétique.

Bien entendu, on n'est pas du tout obligé d'accepter cette explication de Leroy, ce qui ne signifie pas qu'elle ne contienne pas une part de vérité. Mais elle est tout à fait caractéristique de la détérioration actuelle des relations entre le PCF et Moscou.

À quoi on peut ajouter cette précision : Roland Leroy voulait aller en URSS, mais les Soviétiques viennent de lui refuser un visa d'entrée. Il a commenté ce refus en disant qu'il était maintenant pratiquement impossible à un dirigeant communiste français de se rendre en URSS.

Avant le dîner, François Gadot avait eu l'occasion de rencontrer aussi Paul Laurent, qui reste un des dirigeants influents du PCF. Il voulait s'entretenir avec lui des affaires de Manufrance à Saint-Etienne. Il a recueilli de sa part un son de cloche analogue. Paul Laurent a manifesté lui aussi des réserves à l'égard de Doumeng, notamment en raison de ses contacts très étroits avec les Soviétiques.

Indépendamment de ces rencontres, François Gadot m'a indiqué qu'Edgar Faure allait vraisemblablement se rendre en URSS, invité par le Soviet suprême, pour passer ses vacances en Sibérie, où il a envie d'aller depuis longtemps. Il fera cette visite en compagnie de son professeur de russe, la jeune femme qui l'a déjà accompagné dans divers voyages à l'étranger.

CHAPITRE VII

... ET ANTI-COMMUNISME

Si Georges Albertini et ses collaborateurs constituaient en France, au lendemain des guerres européennes de 1939-1945, un pôle particulièrement dynamique de la résistance aux activités communistes et soviétiques, les pouvoirs publics aussi s'en préoccupèrent, au moins pendant un temps. Ils lancèrent à cette fin, en 1950, le mouvement Paix et Liberté, doté de moyens importants, qui toutefois ne resta actif que moins d'une dizaine d'années.

Naissance et déclin de « Paix et Liberté »

4 février 1959

— *Nos gouvernants ne se soucient plus guère de s'opposer au Parti communiste. Paix et Liberté a même disparu. Ce sont pourtant eux qui l'avaient créé...*

— C'est votre compatriote René Pleven qui l'avait imaginé, alors qu'il était président du Conseil en 1950. Le secrétariat général en fut confié à Jean-Paul David, député de Seine-et-Oise, par le jeu d'un simple hasard. Celui-ci voulait devenir secrétaire d'État à l'Information dans le gouvernement Pleven, qui ne le désigna pas. À titre de compensation, Pleven le nomma secrétaire général de l'organisation anti-communiste qu'il entendait mettre sur pied, *Paix et Liberté*. Cette compensation était réelle, car elle procura à Jean-Paul David, outre une certaine notoriété politique, des moyens d'action personnels considérables : argent, secrétaires, bureaux, influence...

À l'origine, il était entendu que *Paix et Liberté* devait fonctionner avec, à sa tête, un comité où seraient représentés l'ensemble des partis politiques démocratiques. Toutefois, très rapidement les partis négligèrent de participer à cette action, pour des raisons d'ailleurs très diverses. Finalement, Jean-Paul David demeura seul maître à bord.

— *Pour quel résultat ?*

— Le mouvement commença par s'organiser. À Paris, il loua ou acheta des immeubles, un siège fut constitué, doté d'un personnel d'autant plus nombreux que les moyens matériels mis à ce moment à la disposition de Jean-Paul David étaient considérables. Ils se chiffraient certainement par centaines de millions de francs. Des bureaux furent également ouverts dans quelques grandes villes, en particulier à Lyon, Bordeaux, Lille...

Sous l'impulsion de Jean-Paul David, sensible surtout aux effets de la propagande extérieure, *Paix et Liberté* se lança dans une grande campagne d'affichage contre le Parti communiste ; ses affiches apparurent bientôt sur tous les murs de France. Des tracts et des papillons très nombreux furent aussi édités. Cette activité, extrêmement voyante et tapageuse, suscita de nombreuses critiques de divers côtés. À mon avis, ces critiques furent exagérées, car quelles que fussent les maladresses commises alors par la direction du mouvement, il n'en reste pas moins que sa propagande massive contribua à donner un coup d'arrêt sérieux au monopole de la propagande communiste. En particulier, le travail effectué par *Paix et Liberté* lors des élections de 1951 s'avéra très utile.

— *Vous parlez de maladresses de sa direction...*

— Il faut évoquer d'abord ses réussites. Les partis politiques le négligeant, Jean-Paul David noua des contacts dans le mouvement syndical, et d'abord avec Force Ouvrière, mais aussi avec les syndicats Indépendants, pour soutenir leur action anti-communiste. Pour cela, il s'appuya sur un de ses collaborateurs de valeur, Pierre Rostini, qui avait milité en 1945 à la tête du syndicalisme étudiant et qui, de ce fait, avait eu quelques contacts du côté communiste. Cela lui donnait une certaine connaissance de l'adversaire à combattre.

Malheureusement, *Paix et Liberté* commit à ce moment une imprudence assez grave. Beaucoup d'éléments du mouvement se lièrent au service d'ordre du parti gaulliste, le Rassemblement du Peuple Français

(RPF), alors dans une phase de grande progression. Il en résulta une très vive irritation dans les milieux socialistes et radicaux contre *Paix et Liberté* et contre Jean-Paul David lui-même, accusé de faire le jeu du gaullisme contre les éléments de gauche. Même si cette accusation était exagérée, elle n'en réussit pas moins à couper complètement les contacts entre *Paix et Liberté* et les partis de gauche. Cela a considérablement affaibli l'efficacité du mouvement les années suivantes, notamment entre 1951 et 1954.

— *Les liens avec les pouvoirs publics en souffrirent-ils aussi ?*

— Pas tout de suite. Durant cette même période, les relations établies entre Jean-Paul David et Jean Baylot, le préfet de Police, conduisirent à l'organisation de réunions de travail au siège de *Paix et Liberté*. Des réunions auxquelles ils parvinrent à s'assurer la participation d'un certain nombre de hauts fonctionnaires. Le résultat de ces réunions ne fut toutefois jamais très productif, elles se passaient essentiellement en discussions.

Celles-ci amenèrent notamment le mouvement à prendre parti très vigoureusement contre Pierre Mendès France, dont l'étoile montait alors. C'était quelques mois avant son accession à la présidence du Conseil, en juin 1954. Aussi, quand il y fut porté, prit-il un certain nombre de mesures qui, en éloignant les hauts fonctionnaires de *Paix et Liberté*, portèrent à l'influence du mouvement un coup sensible dont il ne se releva pas. Parallèlement, les subventions reçues par *Paix et Liberté* et provenant de la présidence du Conseil allèrent en diminuant. De tout ceci, il résulta que le mouvement, déjà coupé des milieux socialistes, se retrouva aussi coupé de tous les partis qui soutenaient Mendès France en 1954-1955.

— *Que fit alors Jean-Paul David ?*

— Il comprit que sa carrière politique se trouvait dans une large mesure entravée par le rôle qu'il jouait à la tête de *Paix et Liberté*. Si bien que lorsque Edgar Faure, président du Conseil, décida de supprimer les émissions du mouvement à la radio, Jean-Paul David en quitta la direction pour se consacrer à sa nouvelle fonction : secrétaire général du Rassemblement des Gauches.

Insensiblement, ce qui restait de *Paix et Liberté*, amputé de beaucoup de ses moyens financiers, passa sous le contrôle de l'adjoint de Jean-Paul David, Pierre Rostini, Pour subsister, celui-ci dut renvoyer

une grande partie du personnel et réduire ses frais généraux. Il tenta de trouver auprès de certaines personnalités du patronat les fonds qui lui manquaient. Pour faire aboutir ses démarches, il invoqua en particulier le rôle, d'ailleurs réel, qu'il jouait comme soutien de certains syndicats ouvriers anti-communistes, soit Force Ouvrière, soit les Indépendants. C'est ainsi qu'il trouva des appuis importants auprès de la société SIMCA.

— *Cela n'a pas duré longtemps.*

— Non. En 1956, Guy Mollet devint chef du gouvernement et par suite des mauvaises relations que le Parti socialiste entretenait avec *Paix et Liberté*, la présidence du Conseil supprima la subvention mensuelle de deux millions de francs qu'elle prélevait sur ses fonds secrets au profit de Pierre Rostini. Le mouvement faillit disparaître complètement. Toutefois, Pierre Rostini connaissait mes bons rapports avec la direction du Parti socialiste. Il vint me demander d'intervenir en sa faveur auprès de la présidence du Conseil. Ce que je fis, et je réussis à obtenir le versement d'une subvention régulière d'un million de francs par mois. En échange, *Paix et Liberté*, jugé trop marqué à droite, dut prendre le nom d'*Office national pour la Démocratie française* (ONDF). C'est le nom de l'organisme que Pierre Rostini continue à diriger.

— *Est-il vraiment utile ?*

— Il vit aujourd'hui d'une façon assez ralentie, il attache sans cesse plus d'importance à son action sur le plan syndical. Quant à son travail propre de documentation et d'information sur les affaires communistes, Pierre Rostini continue à l'effectuer, mais en se servant de nos propres publications, ce qui lui a permis de renvoyer à peu près tout le personnel dont il disposait jusqu'alors pour cette tâche.

— *Combien de temps pourra-t-il subsister ainsi ?*

— Les événements du 13 mai ont procuré à Pierre Rostini de nouvelles possibilités. En effet, les liaisons qu'il avait conservées avec certains gaullistes lui ont permis d'obtenir des subventions lors du référendum. Le ministre de l'Information Jacques Soustelle s'en est en effet servi pour une série d'opérations de propagande. L'intermédiaire entre le ministre et le groupe Rostini a été Claude Dumont, ancien délégué de *Paix et Liberté* dans le Nord et homme de confiance de Soustelle. Toutefois, à l'heure actuelle, les relations de Rostini avec les

gaullistes ne peuvent qu'accentuer la méfiance des milieux socialistes vis-à-vis de son organisme. Cette méfiance est certainement excessive, car Rostini a rarement fait autre chose que la lutte anti-communiste.

— *Ne joue-t-il pas un rôle aussi sur le plan international ?*

— Il l'a essayé. En 1950 ou 51, il a effectué, avec l'accord de Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères, une tournée dans les pays de l'OTAN pour tenter de coordonner, au moins sur le plan européen, la lutte anti-communiste des gouvernements. Malgré ses efforts, les résultats sont toujours restés très médiocres. Un organisme a bien été créé, rassemblant les divers mouvements de type *Paix et Liberté* qui existent dans plusieurs pays d'Europe occidentale. Le secrétaire général en a été un général belge. Quand celui-ci mourut, l'organisme subit une éclipse. Puis il fut repris en main par un Allemand, vraisemblablement sur la suggestion du gouvernement de Bonn. Il subsiste à l'heure actuelle, il a organisé des conférences politiques. Mais sur le plan de l'efficacité, son résultat est maigre.

De leur côté, Pierre Rostini et Claude Dumont cherchent en ce moment à organiser un centre européen pour défendre les États contre une éventuelle grève générale déclenchée par les communistes. Une éventualité qui a peu de chances de se produire, mais pareil comité permettrait sans doute de trouver les fonds dont Pierre Rostini a besoin.

— *Triste fin pour l'initiative de René Pleven !*

— On peut quand même estimer que le mouvement *Paix et Liberté* a rendu en France de réels services entre les années 1950 et 1954 dans la résistance aux communistes. Depuis lors, ces services ont certainement perdu de leur importance. Il n'y a toutefois aucune nécessité à ce que le mouvement disparaisse complètement, on ignore ce que l'avenir nous réserve.

*

Le mouvement Paix et Liberté sous sa nouvelle appellation cessa peu à peu toute activité, s'étiola et disparut. Même ses archives, semble-t-il, ne furent pas préservées.

CHAPITRE VIII

JACQUES BENOIST-MÉCHIN AU MOYEN-ORIENT

Georges Albertini avait connu Jacques Benoist-Méchin¹ avant la guerre, dans les milieux pacifistes, puis sous l'Occupation quand celui-ci était secrétaire d'État chargé des relations franco-allemandes, enfin et surtout en 1944, à la prison de Fresnes, où ils se sont souvent entretenus. Il fut condamné à mort en juin 1947 et Albertini, une fois gracié et sorti du bagne, intervint pour que le président de la République Vincent Auriol le gracie lui aussi, ce qui intervint un mois plus tard. Mais c'est seulement en 1953 qu'il fut libéré.

Il publia l'année suivante *Mustafa Kemal – La mort d'un empire*, et en 1955 *Ibn-Séoud – La naissance d'un royaume*, deux ouvrages commencés lorsqu'il était incarcéré et deux succès de librairie qui le firent connaître comme un spécialiste du Moyen-Orient. Sous couvert d'un reportage effectué pour le compte de l'hebdomadaire *Paris Match*, il y fut envoyé en décembre 1957 afin d'en rencontrer les principaux dirigeants. Ses livres, sa qualité d'ancien ministre du maréchal Pétain et ses anciennes relations diplomatiques lui ouvrirent toutes les portes. II

1 – Jacques Benoist-Méchin (1901-1983), baron d'Empire, journaliste, écrivain, auteur avant la guerre d'un ouvrage de référence, *Histoire de l'armée allemande*, fut sous la III^e République un partisan résolu de la collaboration franco-allemande et de l'union de l'Europe, ainsi qu'un admirateur d'Adolf Hitler dont il publia une analyse de *Mein Kampf*. Il est mort en février 1983, un mois avant Albertini.

resta là-bas jusqu'en avril 1958 et travailla à restaurer l'image de la France, ternie par la désastreuse opération de Suez².

À son retour, il alla, en compagnie de Georges Albertini, rendre compte de ses entretiens à plusieurs personnalités, notamment à Pierre Commin, adjoint de Guy Mollet, à l'époque ministre d'État dans le gouvernement De Gaulle. Le 22 juin 1958, au cours d'une de nos conversations habituelles, Georges Albertini me résuma les propos tenus plus de deux heures durant par Jacques Benoist-Méchin devant Pierre Commin. Des intertitres en facilitent la lecture.

*

— *Les rencontres que vous ménagez à Jacques Benoist-Méchin indiquent-elles qu'il va de nouveau jouer un rôle politique ?*

— Absolument pas. Mais il vient de séjourner assez longtemps au Moyen-Orient, où la sympathie dont il jouit lui a permis d'utiles rencontres. Il a visité l'Égypte, la Syrie, le Liban, la Jordanie, l'Irak, l'Arabie séoudite, la Turquie, et y a rencontré toutes les personnalités qui comptent politiquement : rois, Premiers ministres, ministres des Affaires étrangères... Il a recueilli des confidences très intéressantes et a pu se forger une opinion sur bien des points importants de la politique dans ces pays. C'est pour en faire profiter nos responsables qu'il m'a demandé d'organiser ces rencontres. Il souhaitait notamment voir Pierre Commin, dont Nasser lui avait parlé, c'est pourquoi nous avons passé tous les trois plus de deux heures ensemble.

— *Fructueuses, ces rencontres ?*

— Tout à fait. Mais pour bien comprendre les propos de Benoist-Méchin, il faut savoir qu'il est favorable à une large autonomie de l'Algérie et s'est déclaré hostile à l'expédition de Suez. Il est partisan d'une politique plus active et plus souple dans le Moyen-Orient, et se montre foncièrement anti-communiste, mais très critique aussi pour ce qu'il

2 — Le 31 octobre 1956, réagissant à la nationalisation du canal de Suez décidée en juillet par le chef d'État égyptien Gamal Abdel Nasser, le gouvernement français présidé par Guy Mollet et le gouvernement britannique, par Antony Eden, engagèrent contre l'Égypte, en même temps que les dirigeants israéliens, des opérations militaires couronnées de succès. Du fait de vives pressions soviétiques et surtout américaines, ils durent toutefois y mettre un terme le 6 novembre et retirer leurs troupes, essuyant une perte de prestige dans tout le Moyen-Orient.

appelle les erreurs de la politique américaine et britannique dans ces pays. D'un autre côté, très porté vers les idées socialistes, il est proche de la gauche de ces pays, éloigné du conservatisme, rallié pour l'action à une philosophie démocratique. Enfin, il demeure très sensible aux personnalités fortes et cette tendance de son esprit peut l'incliner à une indulgence excessive pour Nasser, à une présentation trop positive de son action.

Les ambitions de Gamal Abdel Nasser

— *Est-ce son admiration pour Nasser qui explique qu'il ait commencé son périple par Le Caire ?*

— Il était convaincu que c'était là que s'élaborait l'essentiel de la politique au Moyen-Orient. Il a été reçu trois fois par Nasser, au total pendant quatre heures, seul à seul, la conversation se déroulant en anglais. Au préalable, il avait rencontré ses principaux collaborateurs. Nasser lui semble être une personnalité de premier plan, qui aurait beaucoup appris depuis quelques années, et serait tout autre chose qu'un colonel dictateur. Son but est clair : unifier les Arabes du Moyen-Orient. À l'objection que Benoist-Méchin lui a faite selon laquelle les Arabes n'y représentent qu'une minorité, il a répondu que la langue arabe est celle de l'élite et de la religion et que le pan-arabisme possède la force d'un mythe.

— *Comment compte-t-il parvenir à ses fins ?*

— Il use de la carte nationaliste, qu'il jouera à fond, bien qu'il en connaisse les inconvénients. Il sait que les Soviétiques la joueraient contre lui s'il se laissait déborder. Il use aussi de la carte populaire, appuyant partout les mouvements « des peuples contre les rois », selon son expression, mouvements résultant des bouleversements économiques et sociaux dont le Moyen-Orient est le théâtre. Il a dit à Benoist-Méchin : « Le Moyen-Orient est formé d'un tapis de peuples sur lequel sont posés les fauteuils des rois. Je tirerai le tapis et les fauteuils s'écrouleront sans crise ». Selon Benoist-Méchin, il jouera ces deux cartes résolument, mais sans hâte excessive : il a quarante ans, n'est pas pressé et a déjà beaucoup de difficultés à surmonter.

Un exemple de sa manière a été donné par l'affaire de Syrie. En décembre dernier, quand il avait parlé de cette affaire avec Benoist-

Méchin, il lui avait dit qu'il ne savait pas quand les deux pays s'uniraient. Il avait évoqué, au plus tôt, le deuxième semestre de 1958. Mais vers la fin de 1957, la Syrie craignait de se voir attaquée par Israël et la Turquie, cependant que celle-ci redoutait d'être attaquée par l'URSS et par une Syrie satellisée par Moscou. Il en résulta en Syrie une telle tension que son président, Choukry al-Kouatli³, dota la population de fusils, d'origine russe, mais sans les munitions. Or, au bout de quelques jours, il apprit que les communistes syriens distribuaient des munitions correspondant aux armes, ce qui leur était facile puisqu'elles venaient elles aussi de Russie. Le gouvernement syrien risquait donc de se voir dépossédé du pouvoir par le peuple armé dans ces conditions, poussé par Moscou et le PC syrien. Choukri al-Kouatli prit peur et partit pour Le Caire afin d'obtenir de Nasser qu'il proclame immédiatement le rattachement de la Syrie à l'Égypte.

Nasser refusa d'abord, mais quand il acquit la certitude que la Syrie risquait d'être satellisée par l'URSS, il céda. C'est ainsi que Nasser est parti pour Damas un an peut-être avant la date qu'il s'était fixée. Ce qui l'avait décidé, c'est sa détermination de ne jamais accepter qu'un État arabe devienne un satellite de l'URSS. Un tel changement interdirait en effet toute possibilité pour l'État nassérien d'englober l'ensemble des États situés entre la Turquie et le Golfe Persique.

En acceptant intégralement cette explication de la naissance de la nouvelle République arabe unie, Jacques Benoist-Méchin se rallie donc au camp de ceux qui pensent que celle-ci, loin d'avoir été créée de concert avec l'URSS, est née d'une réaction de défense contre elle. Pour lui, Nasser semble bien comprendre le danger que l'URSS représente, mais prétend n'avoir pas le choix. Il assure trouver un meilleur accueil chez elle qu'aux États-Unis, obtenir d'elle une aide sans condition alors que les Américains en posent toujours. C'est ainsi qu'il aurait été conduit dans la voie qu'il a adoptée. Il a raconté à Benoist-Méchin quelques anecdotes significatives, portant notamment sur les conditions dans lesquelles les Soviétiques lui ont fourni à meilleur compte que les Américains un blé qui lui était indispensable.

— *Nasser joue avec Moscou un jeu dangereux.*

3 – Choukri al-Kouatli (1891 – 1967), président de la Syrie de 1943 à 1949, puis de 1955 à 1958.

— Benoist-Méchin pense qu'il est essentiellement un politique et qu'il comprend qu'il ne disposera jamais d'une très grande force, ni industrielle, ni politique. De là sa prédilection pour la propagande, pour l'action souterraine, la diplomatie. Il estime qu'il viendra à bout des pays les uns après les autres, en les minant. De là le rôle de Radio Le Caire. De là l'existence au Caire d'autant de gouvernements de remplacement qu'il existe de gouvernements au pouvoir dans le Moyen-Orient. C'est donc une menace permanente pour ses collègues et rivaux.

— *Son comportement dans l'affaire algérienne ?*

— Il s'intéresse trop au Moyen-Orient pour pouvoir s'impliquer dans les affaires de l'Afrique du nord. Si une solution était en vue pour l'Algérie, il lâcherait le FLN, assure Benoist-Méchin. Il le lui a dit, en ajoutant qu'il avait assez d'autorité sur les Algériens pour leur faire accepter un compromis. En particulier, il est décidé à leur faire garantir la situation et les droits de la minorité européenne. Il n'abandonnera pas le soutien à la thèse de l'indépendance de l'Algérie, mais visiblement, comme Bourguiba, il en accepterait des étapes et leur conseillera de les accepter. Il est vrai que depuis les événements du 13 mai... De l'avis de Benoist-Méchin, il y aurait là une chance à saisir pour la France. Il croit, et Pierre Commin aussi semble-t-il, que face à l'affaire algérienne, l'Egypte de Nasser est plus modérée que la Tunisie et même que le Maroc.

— *Après notre intervention à Suez, Nasser ne doit pourtant pas porter la France dans son cœur.*

— Benoist-Méchin dit qu'il n'en a pas gardé d'amertume, et le peuple égyptien non plus. L'ayant interrogé sur les questions financières posées par notre malheureuse initiative, Nasser lui a répondu qu'il serait facile de s'entendre, comme chaque fois qu'il s'agit d'argent. Il ne fait aucune difficulté pour s'entendre avec la France et c'est de cela, a-t-il dit, qu'il pensait que Pierre Commin viendrait l'entretenir, comme il en avait été question voici quelques mois. Il a ajouté qu'au moment du conflit, il n'avait pas eu peur, car il avait reçu des assurances sérieuses de l'URSS, de l'Inde et des États-Unis, d'être secouru. Et précisé que l'intervention de Nehru menaçant de quitter le Commonwealth a exercé une influence déterminante sur Eden pour qu'il sonne la retraite.

— *Tout cela n'empêche pas que l'ouvrage de Nasser Philosophie de la Révolution est lourd de menaces. On y lit que le nassérisme vise à la conquête politique du monde arabe, puis du monde musulman, puis du monde africain.*

— Benoist-Méchin pense que ce sont là, comme *Mein Kampf* pour Hitler, dit-il, des vues plus théoriques que réalisables, l'idéal d'une puissante ambition. Il ajoute qu'il connaît mal l'action purement africaine de Nasser⁴.

Syrie et Irak

— *Les rencontres de Benoist-Méchin en Syrie ont-elles été aussi instructives ?*

— On peut le dire. Ses conversations les plus intéressantes ont eu lieu avec les socialistes du parti Baath, notamment avec Akram Hourani, vice-président de la République arabe unie, et son prédécesseur qui est le doctrinaire du parti. Je ne me rappelle plus son nom.

Tous deux sont vigoureusement anti-féodaux et républicains, et aussi fortement anti-communistes. Ils ont étudié sérieusement le communisme et la politique soviétique. De cette étude, ils ont conclu à l'incompatibilité profonde du communisme avec leur religion, leur nationalisme, leur conception de la liberté. Ils ont dit à Benoist-Méchin que la lutte de demain serait entre le communisme et un socialisme suffisamment libre, adapté à leur pays, et ils ont affirmé qu'ils ne choisiraient jamais le communisme.

Benoist-Méchin craint toutefois qu'ils ne sous-estiment les dangers de l'infiltration soviétique, soit par l'aide économique, soit par l'assistance militaire, soit aussi par l'action clandestine. Il a constaté que le socialisme à la française les intéresse et il a suggéré à Pierre Commin de prendre contact avec eux, car il juge possible de les influencer dans un sens favorable à la France. Commin, très intéressé, va y réfléchir.

Le parti Baath semble être à Benoist-Méchin l'outil principal de la conquête politique du Moyen-Orient. Il dispose de sections dans chacun de ces pays et y grandira, dit-il, au fur et à mesure que la struc-

4 – Nasser mourut en 1970 sans avoir pu concrétiser aucune de ses ambitions et cinquante ans plus tard, c'est le chaos politique, les révoltes et révolutions, le terrorisme et les guerres civiles qui ont affecté la plupart des États du Moyen-Orient.

ture économique et sociale y changera. Il tient de ces deux dirigeants du parti que si l'on avait organisé un plébiscite en Jordanie lors de la dernière crise, 80 % de la population aurait voté le rattachement à la République arabe unie.

*

— *Et en Irak ?*

— Benoist-Méchin y a tenu des conversations très importantes, notamment avec Nouri Saïd⁵, qu'il qualifie de champion de l'immobilisme. Il l'a comparé à Pierre Laval pendant la guerre !

Nouri Saïd lui a dit que lors de l'affaire de Suez, c'est la Grande-Bretagne qui lui avait conseillé de rompre les relations diplomatiques avec la France en prenant l'affaire d'Algérie comme prétexte. En conséquence, comme le problème algérien n'est toujours pas résolu, l'Irak éprouve aujourd'hui des difficultés insurmontables à renouer avec Paris.

Nouri Saïd estime qu'il peut rester au pouvoir encore longtemps, mais que les progrès accomplis par le pays du fait de sa « sage administration », dit-il, y développent une conscience politique et sociale pouvant provoquer une révolution.

Benoist-Méchin a retiré de son séjour en Irak la conclusion que ce pays est, avec l'Arabie, le plus mal disposé contre la France.

Le problème d'Israël

— *Benoist-Méchin a-t-il évoqué le problème israélien avec ses interlocuteurs ?*

— Il en a parlé dans tous ces pays et partout les réponses ont été passionnelles. Il n'a trouvé qu'un homme raisonnable, le président du Conseil jordanien, qui a dit que le tort des Arabes avait été de ne pas accepter le plan de partage proposé par l'ONU en 1947.

Regroupant ses impressions au sujet de l'État israélien, plutôt pessimistes, Benoist-Méchin estime que quatre raisons expliquent la haine farouche des Arabes contre Israël et l'impossibilité de parvenir à une paix durable :

5 – Nouri Saïd (1888 – 1958), plusieurs fois Premier ministre de l'État irakien.

1 – Le problème des Palestiniens que les Israéliens ont chassés de chez eux, ils sont un million environ ;

2 – Les progrès économiques et sociaux d’Israël, qui donnerait un « mauvais exemple » aux pays du Moyen-Orient ;

3 – Le fait que ces progrès ne résultent pas seulement du travail des Israéliens, mais surtout de l’aide qu’ils reçoivent des États-Unis, ce qui fausse les comparaisons ;

4 – L’expansion démographique d’Israël, due surtout à l’immigration, qui le poussera à s’agrandir aux dépens de ses voisins.

— *Que peut faire la France en ce moment dans ces pays ?*

— Benoist-Méchin pense que la France dispose encore d’une carte magnifique à jouer dans ces pays, qui la préfèrent aux États-Unis et à la Grande-Bretagne, sauf l’Irak et l’Arabie. Ils croient que la France, malgré tout, les comprend mieux.

L’Occident, dit-il, ne peut qu’être vaincu s’il s’accroche dans ces pays à un système féodal périmé et moribond. Au lieu d’aider les rois contre les peuples, il faudrait soutenir les peuples contre les rois.

En conclusion, Benoist-Méchin a dit à Commin qu’il se tenait à sa disposition pour entreprendre ce qu’il voudrait, étant entendu qu’il ne voulait ni se mettre en avant, ni reprendre une activité politique.

Commin a été très frappé par cette longue conversation.

*

Le pessimisme de Jacques Benoist-Méchin était fondé : d’une part, la République arabe unie rêvée par Nasser ne dura pas et de l’autre, près de cinquante ans plus tard, les Palestiniens chassés de leurs logements et de leurs terres par les Israéliens n’ont toujours pas pu y revenir, les États-Unis doivent aider en permanence l’État d’Israël à subsister et celui-ci a élargi ses frontières au détriment de la Palestine, y implantant en outre de plus en plus de colonies pour tenter d’empêcher la constitution d’un État palestinien viable – d’où le développement d’un extrémisme islamique générateur de guerres et actes de terrorisme.

CHAPITRE IX

ALICE, SIMONE ET LES AUTRES...

Georges Albertini entretenait peu de contacts avec des femmes politiques, rares à l'époque. Son déjeuner de mai 1979 avec Alice Saunier-Seité¹, ministre des Universités, constitue presque une exception.

*

14 mai 1979

— *Vous deviez déjeuner avec Alice Saunier-Seité...*

— Oui, et c'est une femme d'une grande intelligence, bien mal utilisée d'ailleurs. Elle a bénéficié de deux promotions depuis qu'elle est entrée au gouvernement : elle est passée de secrétaire d'État à ministre, puis, parmi les ministres, du vingtième au treizième rang.

« *Un détail qui n'est pas sans importance quand on connaît Giscard, estime-t-elle. De la même façon, le rang de Simone Veil, deuxième, n'est pas gratuit.* »²

— *Que voulait-elle dire ?*

— Elle explique que Simone Veil est programmée depuis deux ou trois ans par Giscard, « *un homme qui a toujours plusieurs fers au feu* ». Simone serait l'un de ses fers, loin d'être la seule d'ailleurs. Elle aurait

1 – Alice Saunier-Seité (1925-2003), docteur ès lettres, nommée ministre des Universités en 1978, fonction qu'elle conservera jusqu'en 1981.

2 – Simone Veil, née en 1927, nommée ministre de la Santé en 1974, conduira la liste de l'UDF lors des élections européennes de juin 1979, puis deviendra la même année présidente du Parlement européen.

longtemps hésité avant d'accepter d'être tête de liste lors des élections européennes de juin prochain. Le président l'y aurait contrainte, lui disant : « *C'est ça ou rien* », c'est-à-dire aucun nouveau ministère une fois qu'elle aura quitté la Santé. « *Depuis, explique Alice, tout tourne autour d'elle, il ne fait pas bon s'opposer à l'une de ses décisions ministérielles : en ce moment, c'est elle qui a raison* ».

Deux affaires montées artificiellement ?

— *Jusqu'où Simone Veil montera-t-elle ?*

— Qui peut le dire ? Selon Alice, l'interview de Darquier de Pellepoix, puis l'affaire du film *Holocauste*³ n'auraient été montées que pour assurer sa publicité. « *Bleustein sait vendre un produit !* », dit-elle. Elle ajoute que Simone Veil, s'attendant à quitter le gouvernement en juillet, aimerait avant de partir laisser son nom à une autre loi que la loi sur l'avortement. C'est donc elle qui défendra à l'Assemblée le projet de réforme des études médicales.

— *Alice doit être furieuse d'en être dessaisie.*

— Certes, d'autant que toutes deux sont en désaccord complet sur ce projet. Simone voulait réduire de 3.000 en un an le nombre de diplômés. Alice a obtenu que la réduction intervienne en deux ans et porte seulement sur 2.000 étudiants.

3 – Louis Darquier de Pellepoix (1897-1980), nommé en 1942 Commissaire général aux questions juives dans le gouvernement de Pierre Laval et condamné à mort par contumace après la Libération, s'était réfugié en Espagne où il enseignait le français. En octobre 1978, un journaliste de *L'Express*, Philippe Ganier-Raymond (déjà condamné en justice pour un montage frauduleux de textes signés Louis-Ferdinand Céline) vint l'interroger, en particulier sur le sort des juifs dans les camps de concentration allemands pendant la guerre, et il affirma l'avoir entendu répondre, notamment, que dans le camp d'Auschwitz, « *on n'avait gazé que des poux* » pour empêcher la propagation du typhus. Le 28 octobre, le magazine publia le texte de cet entretien, qui semblait être le résultat d'un montage ; on lui donna une forte publicité et Simone Veil s'associa au mouvement d'indignation ainsi provoqué. Elle prêta ensuite son concours à la publicité donnée au film américain *Holocauste* de Marvin Chomsky, diffusé en 1979 à la télévision. Toutefois, dans aucun de ses propos ou écrits (notamment dans ses souvenirs de déportation publiés en 2007 sous le titre *Une Vie*), Simone Veil n'est allée jusqu'à se présenter en témoin de l'existence et du fonctionnement de la moindre chambre à gaz homicide dans les camps de concentration où elle a séjourné, notamment celui d'Auschwitz.

4 – Marcel Bleustein-Blanchet (1905-1996), fondateur et directeur de l'agence de publicité *Publicis*.

Simone « incapable »

— *Qui remplacera Simone Veil à la Santé ?*

— Alice serait tentée de lui succéder. « *J'aime me battre* », dit-elle, soulignant que dans ce ministère, les problèmes ne manquent pas : réforme de la Sécurité sociale, réforme des hôpitaux, application de la loi sur l'avortement... Elle reproche à Simone Veil son incapacité : sur l'avortement, « *elle s'est bien gardée de surveiller l'application de la loi, ce qui n'a fait qu'envenimer le débat ; sur la Sécurité sociale et sur les hôpitaux, elle s'est contentée d'enfouir les problèmes sous un édredon, comme on y enfouirait des bébés. Simone partie, l'édredon va se dégonfler, mais les problèmes seront là. Il serait passionnant de s'y atteler* ». Toutefois, Alice doute fort de la volonté de réforme du gouvernement, au moins jusqu'en 1981.

— *Peut-on dire qu'Alice réussit aux Universités ?*

— Elle le pense en tout cas. Pour la première fois, dit-elle, les libéraux, enseignants et étudiants, ont l'impression d'avoir un ministre qui les soutient. Jusqu'ici, le ministre les lâchait à la première grève. « *Depuis toujours, ajoute-t-elle, le gouvernement se déculotte devant les grévistes. Depuis le Moyen Âge, même, l'État cède. C'est terminé* ».

— *Elle est bien sûre d'elle !*

— Tout à fait. Elle explique : « *En 1976, quand j'ai menacé les étudiants, qui faisaient grève à l'instigation des communistes, de ne pas leur délivrer de diplômes à la fin de l'année, Georges Marchais lui-même a demandé aux étudiants communistes de reprendre les cours. Le ministère des Universités est le ministère où l'on dispose le plus de libertés. Quand j'y suis arrivée, la situation était si mauvaise que personne ne voulait s'en occuper, on m'a laissé faire ce que je voulais. À la Santé, la situation n'est pas encore assez mauvaise pour qu'on me la confie* ».

— *Que fera-t-elle si elle ne va pas à la Santé ?*

— Elle croit qu'on va la coller à l'Enseignement pour réformer le primaire et le secondaire, et que c'est Monique Pelletier qui sera chargée à la Santé de faire appliquer la loi sur l'avortement. « *Elle a le profil idéal, dit Alice, elle a eu sept enfants, moi je n'en ai eu que deux. Et en plus, je suis divorcée* ».

— *Elle ne semble pas porter Monique Pelletier dans son cœur.*

— Certes ! Elle la soupçonne de nourrir les plus hautes ambitions, de vouloir être un ministre de poids, de devenir un jour une personnalité politique de grande envergure. Sa campagne à Neuilly serait déjà commencée.

— *Et elle, Alice, n'a-t-elle pas de grandes ambitions elle aussi ?*

— Peut-être. Elle se plaît à souligner qu'elle n'a jamais fait intervenir la police sur les campus universitaires, alors que Giscard lui-même s'y était décidé (« *parce qu'il avait peur qu'un cocktail Molotov ne défigure ses précieux rejets* »). Quant à son échec aux élections législatives⁵, elle ne le regrette pas. « *Cela m'a fait découvrir une région. Et une façon d'être que je ne me connaissais pas* ». Elle explique que ses rivaux, dans cette élection, étaient « *une fille achetée par Jean-Jacques Servan-Schreiber et un RPR qui s'était promené à Polytechnique en arborant une croix gammée* ». Aux élections européennes, dit-elle encore, « *je ne vais pas refuser de me présenter. Je m'étais déjà dérobée au moment des municipales... La grande idée de Giscard était de mettre Françoise Giroud contre Nicole de Hautecloque⁶ et moi-même contre Christian de La Malène⁷. J'ai refusé, Chirac le sait* ».

— *Le président n'a pas dû apprécier son refus.*

— Non. Alice avait aussi été pressentie, lors des élections législatives d'avril, pour aller soutenir Edgar Faure à Besançon ; elle a refusé, disant : « *Il ne faut quand même pas exagérer. Me demander, à moi, d'aller soutenir Edgar Faure alors que j'affronte sa loi d'orientation depuis trois ans* ». Elle ne prit part qu'à une seule réunion, dans le Val-de-Marne, « *parce que Griotteray me l'a demandé et parce que c'est un fief de l'opposition* ».

Elle ne se dérobe donc pas devant la difficulté.

— *Au moins, elle a son franc-parler.*

— Plus que vous ne croyez. Elle se dit stupéfaite de voir à quel point la presse est « *achetée, aux ordres. Je me demande, dit-elle, comment les gens continuent à gober tout cela* ». Elle trouve que la liste de

5 – Lors du premier tour des élections législatives de mars 1978, Alice Saunier-Seité, candidate en Lorraine, avait obtenu 21 % des suffrages et ne fut pas élue.

6 – Nicole de Hautecloque (1913-1993), députée gaulliste de Paris de 1962 à 1978.

7 – Christian de La Malène (1920-2002), député, puis sénateur de Paris, ancien ministre de la Recherche scientifique.

l'UDF aux élections européennes, où figurent Lecanuet, Simone Veil, Diligent, Debatisse, Poniatovski, est une liste de « *has been* ». Elle l'a dit à Ponia. Trois jours après, Deniau et Méhaignerie recevaient l'ordre de se présenter.

Rétablir la monarchie ?

— *Alice n'a pas non plus l'air d'apprécier beaucoup le président.*

— Elle est persuadée qu'il a en tête le rétablissement de la monarchie.

— *Sur quoi se fonde-t-elle pour l'affirmer ?*

— Elle note qu'il se prétendait déjà de sang royal et qu'à présent, sa femme, Anne-Aymone, affirme descendre du duc de Berry. Alice ajoute que le protocole établi par Giscard, et plus encore par Anne-Aymone, n'a rien de républicain. Cela l'a beaucoup frappée lors des voyages où elle les a accompagnés, notamment au Mexique. Elle pense que rien n'interviendra en ce sens d'ici à l'élection présidentielle de 1981, tandis qu'au moment de sa réélection, en 1988, il pourrait amorcer ce changement institutionnel. Peut-être, suggère-t-elle, se contenterait-il dans un premier temps de se faire nommer président à vie.

— *Giscard réélu en 1981, puis en 1988 pour rétablir la monarchie ? Elle rêve !*

— Elle ne croit pas la chose impossible. « *Les Français, dit-elle, ont beaucoup plus de respect pour la reine d'Angleterre que pour leurs députés ou pour la classe politique en général. En plus, ajoute-t-elle, les Français en ont assez d'être sans arrêt appelés à voter* ». Mais je suis de votre avis, elle rêve.

— *Le président sait-il qu'elle tient de tels propos ?*

— Possible. Alice estime que chez lui, tout est programmé. « *Ce n'est pas un hasard, estime-t-elle, si un tel battage est fait actuellement autour des Mémoires du Comte de Paris. Il s'agirait d'habituer les Français à cette idée* ».

CHAPITRE X

SA MAJESTÉ BOKASSA 1^{ER}, EMPEREUR DE CENTRAFRIQUE

On a vu, dans le premier volume des Entretiens de Georges Albertini, les conditions insolites dans lesquelles Jean-Bedel Bokassa, « Empereur de Centrafrique », se réfugia en France en 1979, après sa déposition par l'armée française. Or, à la banque Worms, Georges Albertini suivait de près les affaires centrafricaines : une filiale de la banque, la Compagnie générale des transports en Afrique équatoriale (CGTAE), créée en 1962, avait été nationalisée en 1969 par la Centrafrique et le Congo. Toutefois, la Centrafrique tardait à verser sa quote-part du montant de l'indemnisation prévue. D'où, en 1978, une lettre de rappel de l'ex-secrétaire général de la CGTAE, Bruno Roux de Bézieux. Celui-ci reçut de Jean-Bedel Bokassa la réponse suivante, qui fut communiquée à Georges Albertini. Hilare, il me la donna à classer.

CABINET IMPERIAL
Unité-Dignité-Travail

EMPIRE CENTRAFRICAIN

Bangui, le 04 février 1978

Bien Cher Monsieur,

Nous Nous souvenons bien que les Services de la CGTAE ont été transférés aux Services Centrafricains et Congolais.

Et Nous Nous souvenons également que des engagements ont été pris en ce qui concerne le rachat des biens meubles et immeubles de la CGTAE.

Aussi, savons-Nous que des difficultés découlant de la crise mondiale actuelle se sont fait sentir sur la trésorerie de Notre Pays, ce qui Nous a contraint à surseoir involontairement au règlement des échéances dues.

Quoi qu'il en soit, et pour faire preuve de bonne volonté grâce au message que Vous avez bien voulu Nous destiner par l'intermédiaire de notre fils, Son Altesse Le Prince ALI HIDJAZI, Nous avons donc tenu à faire preuve de bonne volonté en demandant à Notre Banque d'effectuer un virement de trente millions de francs CFA soit six cent mille francs français pour tenir compte des arriérés.

Cependant, Nous vous invitons à dépêcher auprès de Nous une délégation pour reprendre les négociations en vue d'élaborer un avenant pour définir les nouvelles conditions de règlement.

Veuillez croire, Bien Cher Monsieur, en l'assurance de notre haute considération.

SA MAJESTE BOKASSA 1^{er}
EMPEREUR DE CENTRAFRIQUE

*

17 octobre 1979

— *Sait-on au juste pourquoi Valéry Giscard d'Estaing a donné l'ordre à l'armée française de déposer Jean-Bedel Bokassa ?*

— Pour être bien comprise, l'affaire doit être replacée dans son contexte historique. Ce territoire, quand il était colonie française, s'appelait territoire de l'Oubanki-Chari, du nom des deux fleuves qui le traversent. Il n'avait jamais correspondu à un État plus ou moins organisé comme cela existait, par exemple, dans certaines régions de l'Afrique occidentale, et ses frontières étaient typiquement coloniales. Ce qui a toujours compté dans cette région, ce sont les rivalités tribales. Ces rivalités, d'ailleurs connues, existent aujourd'hui. Mais comme le

grand principe, lors de la création de l'indépendance des colonies africaines, a été de ne pas toucher aux frontières nées de la colonisation, on a donc été obligé de faire un État du territoire de l'Oubangui-Chari, qui est devenu la République centrafricaine, puis l'Empire centrafricain, car cela correspond exactement à sa position géographique.

— *Le pays est-il assez riche pour être viable ?*

— Non, il a de tout temps été un pays pauvre, doté de peu de ressources, et c'est seulement la découverte de mines de diamants qui lui a donné certaines ressources nouvelles. Jusque-là, il ne disposait guère que de l'exploitation de certains bois comme l'ébène et des richesses de ses réserves de chasse.

Le premier chef d'État, le président David Dacko, appartenait à la première génération des anciens cadres formés par la colonisation française. Il était assez médiocre et c'est ce qui a permis, sept ou huit ans plus tard, à un ancien officier de l'armée française, Jean-Bedel Bokassa, de prendre le pouvoir.

— *Un officier, donc un homme d'une certaine valeur ?*

— Il faut connaître l'histoire de Bokassa pour comprendre les problèmes politiques qui ont été posés. Il s'était, pendant la guerre, rallié aux Forces françaises libres du général De Gaulle dans les rangs desquelles il a combattu. Il a ensuite servi durant la guerre d'Indochine comme sous-officier, puis comme officier. Son grade de capitaine a été un grade véritable, conquis sur les champs de bataille. C'est ce passé militaire, surtout dans l'armée gaulliste, qui lui a valu une certaine reconnaissance du général De Gaulle. Celui-ci se trouvait avoir avec lui des relations du type de celles qu'il entretenait toujours avec ceux qui l'avaient rallié dès le début.

Cela n'était pas sans donner à Bokassa une certaine autorité. Quand il est venu aux obsèques de De Gaulle, tout le monde se souvient de son arrivée à Paris par avion, pleurant à chaudes larmes comme un enfant qui a perdu son père. Car c'est ainsi qu'il appelait le général. Il est évident que cette considération dont il a bénéficié de la part de De Gaulle, qui n'ignorait pas néanmoins ses défauts, explique dans une certaine mesure que les successeurs de De Gaulle aient mieux traité Bokassa que d'autres responsables africains, tout en ayant les yeux assez ouverts sur ses défauts.

Importance stratégique de la Centrafrique

— *Pourquoi nous intéresser spécialement à cet État ?*

— Parce qu'a joué également un autre phénomène, d'ordre politique, très important, qui est la situation géographique de la République Centre-africaine. Placée comme elle l'est, elle dispose d'une situation privilégiée sur le plan des communications terrestres et aériennes. Et dans la stratégie française en Afrique, la République Centre-africaine, puis l'Empire Centre-africain ont toujours joué un rôle particulier. La France bénéficiait d'ailleurs dans ce pays d'une liberté totale de manœuvre, dont elle ne dispose dans aucun autre territoire autrefois colonisé. C'est ce qui explique les largesses dont Bokassa a pu bénéficier et qui lui ont permis de faire vivre son État.

Au cours des dernières années, les raisons pour lesquelles les présidents Pompidou et Giscard d'Estaing ont supporté les traits de plus en plus accusés de la mégalomanie de l'Empereur s'expliquent largement par cette considération. Etant donné l'orientation à gauche, et même à l'extrême gauche du Congo Brazzaville, la fragilité du Zaïre et du Tchad, les ambitions de la Libye et des Soviétiques dans cette zone rendaient indispensable, pour les Français, le maintien au pouvoir d'un personnage dont les défauts étaient connus, mais qui était citoyen français, qui percevait une retraite de l'armée française et dont le dévouement à la France ne s'était jamais démenti.

Comme il est normal dans des cas de ce genre, la mégalomanie de Bokassa s'est sans cesse accentuée. Les excès de boisson dont il était coutumier sont devenus de plus en plus exagérés. Au cours des sept ou huit derniers mois de son règne, il buvait trois bouteilles de Chivas par jour, de l'avis de T.B. Lamine, le chef de ses services de sécurité qui a vécu seul avec lui dans sa maison de Bérango. Les Français étaient tellement engagés avec lui, avaient toléré un si grand nombre d'actes plus ou moins acceptables de sa part, qu'il leur était très difficile de réagir. Pour qu'une réaction se produise, il a fallu des événements très graves. Il ne faut pas oublier non plus que les chefs d'État modérés d'Afrique, qui aujourd'hui dénoncent les excès de Bokassa, n'en ont pas moins, pendant plusieurs années, fait pression sur la France pour qu'elle n'abandonne pas l'Empereur, afin d'éviter l'arrivée au pouvoir à Bangui d'un régime plus ou moins révolutionnaire.

— *Pourquoi, dans ces conditions, l'avons-nous déposé ?*

— Parce qu'il est arrivé un événement qui a tout déclenché, la révolte des lycéens, très durement réprimée et qui s'est certainement accompagnée de massacres. Bien que l'attitude de Bokassa dans cette affaire ait été inexcusable, elle s'explique par deux considérations très précises. D'une part, il est particulièrement difficile en Afrique d'arrêter un mouvement révolutionnaire qui commence avec de jeunes étudiants. De l'autre, Bokassa, qui connaît bien la France, avait été frappé par le fait qu'en 1968, De Gaulle avait failli être renversé par ce qui n'était à l'origine qu'une révolte étudiante. Mais comme Bokassa, à ce moment-là, avait perdu son sang-froid et qu'il était devenu un alcoolique invétéré, il a certainement eu la main particulièrement lourde dans sa répression.

C'est ce qui fait qu'à la conférence de Kigali, la France, pour la première fois, a manifesté sa défiance envers Bokassa et s'est trouvée à l'origine de la Commission des juristes africains qui devait se prononcer sur la réalité des accusations portées à l'encontre de l'empereur. Pendant que cette commission faisait ses travaux, dont le résultat était malheureusement connu d'avance, on préparait à Paris le remplacement de l'empereur. On a essayé par tous les moyens de l'amener à démissionner. On lui a même fait diverses offres, dont certaines très importantes. Mais il a systématiquement refusé de partir. C'est ce qui a conduit la France à prendre la tête de l'opération militaire qui a permis à David Dacko de revenir au pouvoir. Les militaires français acceptaient d'autant mieux cette initiative que les liens que Bokassa était en train de tisser avec la Libye pour se défendre pouvaient mettre en péril, du point de vue français, la valeur stratégique du territoire centre-africain.

Les détails qui ont présidé à cette opération sont bien connus, il est inutile de les rappeler. Ce qu'il faut noter en revanche, c'est que nombre de personnalités politiques françaises ont entretenu des contacts particulièrement étroits avec Bokassa, ainsi d'ailleurs que des dirigeants de milieux économiques. Bokassa a reçu d'eux beaucoup d'argent auquel il n'avait pas droit et ces Français, en échange, ont obtenu de sa part des faveurs, des possibilités d'action et de l'argent, ce qui n'était pas admissible. C'est dans ces conditions qu'est née l'idée de récupérer les archives de l'empereur.

— *Y est-on parvenu ?*

— Bien entendu, mais comme toujours dans les affaires de ce genre, des fuites se sont produites, dont l'origine n'est pas facile à préciser. C'est ainsi qu'est apparue l'affaire des diamants du président de la République, dont certains milieux journalistiques et politiques se sont immédiatement emparés. La matérialité des faits étant incontestable, Valéry Giscard d'Estaing, au lieu de dire aussitôt toute la vérité, s'est engagé dans une série d'explications plus ou moins confuses. La confusion a même été accrue du fait des indications différentes données par certains ministres ou ministères trempant dans cette affaire.

C'est dans ces conditions que le *Canard Enchaîné* et surtout *Le Monde* ont pu lancer le scandale des diamants du président de la République. En France, une accusation de ce genre est toujours meurtrière politiquement. Les Français pardonnent volontiers beaucoup d'incartades à leurs dirigeants, mais rarement le fait qu'ils se servent de la politique pour gagner de l'argent, ou des diamants. Leur réprobation est d'autant plus forte que l'accusé occupe une fonction plus élevée. C'est ce qui explique qu'aujourd'hui, dans toute la France, il n'est en effet question que des diamants du président. Et du fait qu'un journal comme le *Canard Enchaîné* semble disposer de documents en réserve, il n'est pas facile de savoir jusqu'où les attaques pourront aller, ni ce qui pourra être véritablement prouvé ou seulement suspecté.

L'Élysée manifeste beaucoup de gêne devant cette affaire et il est certain qu'on ne sait pas exactement ce qu'on doit faire. Il faut attendre pour se rendre compte si l'image du président et de quelques autres personnes a été vraiment atteinte par ce scandale, afin de déterminer si cette affaire peut avoir des conséquences pour l'élection présidentielle de 1981. On peut rappeler qu'une affaire de ce genre, pourtant beaucoup moins grave, a été l'une des causes de l'échec de Jacques Chaban-Delmas à l'élection présidentielle de 1974.

À l'heure actuelle, des observateurs bien placés s'efforcent de trier le bien fondé des informations divulguées à ce sujet. Ils ne mettent pas en doute l'honnêteté personnelle de Valéry Giscard d'Estaing, mais concluent que l'affaire lui a fait perdre au moins un million de voix. Bien entendu, il peut y avoir des rectifications et l'oubli tombe vite. Mais il n'est pas douteux que c'est là le premier accident de parcours

grave que le président a rencontré sur sa route depuis le début de sa carrière politique en 1958.

*

Georges Albertini riait sans retenue en me remettant la copie de la lettre de Bokassa. Il s'esclaffa tout autant lorsqu'à la fin de notre entretien, je lui racontai qu'un jeune Breton était parvenu à se faire inviter au sacre du nouvel empereur, à Bangui, en se présentant comme un descendant d'Anne de Bretagne.

CHAPITRE XI

DERNIER ENTRETIEN

À la mi-mars 1983, alors que je venais de fêter mon cinquante-cinquième anniversaire, j'eus avec Georges Albertini notre dernier entretien, lors d'un déjeuner pris au restaurant de l'hôtel de Crillon. Il entendait commencer la rédaction de ses Mémoires et voulait s'assurer de mon concours.

Tout de suite, je le trouvai inquiet. Il appréhendait l'intervention chirurgicale qu'après plusieurs reports il devait enfin subir à la fin du mois. Il montrait aussi un vif abattement devant les premiers résultats politiques, économiques et financiers de la présidence Mitterrand.

Pour faire diversion, je lui posai une question que je retenais depuis longtemps :

— Les années ont passé, pouvez-vous me dire maintenant à quoi vous attribuez la mansuétude des juges à votre égard en 1944 ? On me l'a souvent demandé...

Il sourit, hésita puis :

— Je la dois d'abord à mes avocats, qui se sont surpassés. À ma propre défense aussi, quand j'ai expliqué avec conviction les raisons de mon engagement plutôt qu'essayé de le minimiser, comme ont fait d'autres. Je n'exclus pas non plus la crainte suscitée dans la magistrature par l'offensive un moment victorieuse de l'armée allemande dans les Ardennes. À la pensée qu'elle pouvait revenir, il y aurait eu chez certains des moments de panique...

J'insistai :

— On a également évoqué vos amitiés politiques antérieures...

— Ce n'est pas impossible, mais on ne m'en a jamais rien dit, ni à l'époque, ni plus tard. J'avais, vous le savez, noué avant la guerre d'étroits contacts au Parti socialiste, à la CGT, chez les radicaux-socialistes et dans d'autres milieux encore, qui comme moi s'opposaient au parti de la guerre. J'essayais alors d'influencer tous ceux que je pouvais et peu à peu on m'écoutait, je conseillais, j'aidais les uns et les autres à défendre la paix, me rendais indispensable à plus d'un. Que quelques-uns s'en soient souvenus et aient à nouveau eu besoin de moi après la guerre, c'est certain. Mais cela n'a rien à voir avec des amitiés, comme vous dites. Je vous l'ai souvent expliqué, en politique il n'y a pas d'amitiés, il n'y a que des intérêts. Soyez convainquant, on vous écoute. Efficace, on vous sollicite. Indispensable, on vous aide. Inutile, on vous oublie.

Il parlait avec une amertume non dissimulée. Depuis l'élection de François Mitterrand, ses contacts avec ses anciennes relations s'étaient amenuisés ; ses entretiens politiques, espacés et indignes de comptes rendus écrits – ce qui, au demeurant, me convenait... Au Parti socialiste, la plupart des cadres avaient été remplacés par des nouveaux venus dans lesquels il ne se reconnaissait pas. Certains de ses familiers, pour se faire réélire, s'étaient rapprochés des communistes et se gardaient de le rencontrer. D'autres, pourtant hostiles à la politique engagée, la cautionnaient pour rester en place et l'évitaient pareillement. Quant à l'opposition, elle se déchirait...

Il continua :

— Qu'ai-je fait avec vous, sinon vous rendre utile, indispensable à des personnalités en vue ? Vous n'en avez pas profité, vous vous êtes même brouillé avec Edgar Faure, et avec Marcellin...

— ... qui voulait m'envoyer en prison !

— Parce que vous avez commis des imprudences ! Vous n'avez pas saisi tout l'intérêt de ces contacts pour votre carrière. Je vous aurais bien vu devenir député, et même...

Je répondis que c'était précisément la fréquentation des hommes politiques et les exigences de leurs fonctions qui m'avaient retenu, et que, égoïstement sans doute, j'avais fait mien le précepte d'Épicure : « Sapiens non accedat rempublicam » (Le sage ne va pas à la politique).

— Observer nos politiciens, *continuai-je*, c'est instructif, amusant parfois. Les imiter, leur ressembler, très peu pour moi. Quand je pense

aux compromissions et contorsions que se sont imposés tant d'hommes de qualité que j'ai rencontrés ! Je pense en particulier à Joseph Laniel, René Pleven, Henri Queuille surtout, d'une valeur peu reconnue et si mal employée...

Nos propos s'apparentant de plus en plus à une conversation d'anciens combattants, je revins au projet dont il m'avait fait part en me conviant au déjeuner :

— Au moins vos Mémoires, appuyés sur la transcription de vos entretiens faite au jour le jour, seront plus utiles aux historiens que ceux des hommes politiques en vue, toujours plus soucieux de se justifier que d'éclairer les événements. Seront-ils aussi copieux que ceux de Saint-Simon ?

— Tout de même pas. Mais ils trancheront en effet avec beaucoup d'autres, puisque je relaterai des faits et des propos que je n'aurai eu aucun intérêt personnel à produire ou à mal rapporter.

L'historien de formation qu'il était se lança alors dans un long développement, illustré d'exemples, pour m'expliquer qu'une information donnée par quiconque éprouve un intérêt à la répandre est toujours douteuse, souvent étayée par des témoignages incertains, parfois inventés, et fondée sur des faits non vérifiables.

Le temps passait, l'heure vint de nous séparer.

— Vous m'avez beaucoup aidé, *dis-je*. Comptez sur moi pour vous le rendre après l'opération.

Il me serra longuement la main.

— Vous-même, *répondit-il*, ne m'avez-vous pas secouru autrefois quand j'en avais grand besoin ?

Je n'eus pas à l'assister à nouveau. Deux semaines plus tard, il mourait.

*

De son vivant, Georges Albertini ne connut qu'une seule recension de ses activités d'après-guerre : un long article d'Alain Guérin paru dans l'Humanité du 16 mai 1959. Très critique, évidemment, mais bien documenté, y compris sur l'entourage du « chef de l'officine du 86 boulevard Haussmann ». Le journaliste communiste commettait peu d'erreurs, multipliait les précisions, allant jusqu'à mentionner mon

état-civil complet, peu connu, ainsi que mon séjour en Suède et l'intérêt que « les services militaires français de Stockholm » avaient alors porté à ma personne – preuve qu'il avait eu accès à des dossiers en principe confidentiels.

Après la mort d'Albertini, sa personne donna lieu à la publication de plusieurs biographies, curieusement entachées d'erreurs de plus en plus nombreuses à mesure que les années passaient.

Parmi les écrits qui lui ont été consacrés, le plus instructif sur son parcours et, paradoxalement, le plus ignoré, est à coup sûr le numéro 674 d'Est & Ouest (mai-juin 1983) que j'ai fait paraître deux mois après sa mort, tout entier consacré à lui rendre hommage. Y figurent plusieurs textes de sa plume, des contributions de quelques-uns de ses proches, dont Émile Roche, Georges Lefranc, Léo Moulin, et surtout l'importante étude de Guy Lemonnier, signée Claude Harmel et intitulée Un grand destin manqué. Je l'ai reproduite à la fin de En mission pour Georges Albertini.

Je lui dois beaucoup. Pour me rappeler les rencontres que, des années durant, j'ai faites par son entremise, je feuillette parfois quelques photographies, qui déjà jaunissent...



1960. Morvan Duhamel avec Émile Roche, président du Conseil économique et social.



1961. Avec Edmond Michelet, ministre de la Justice.



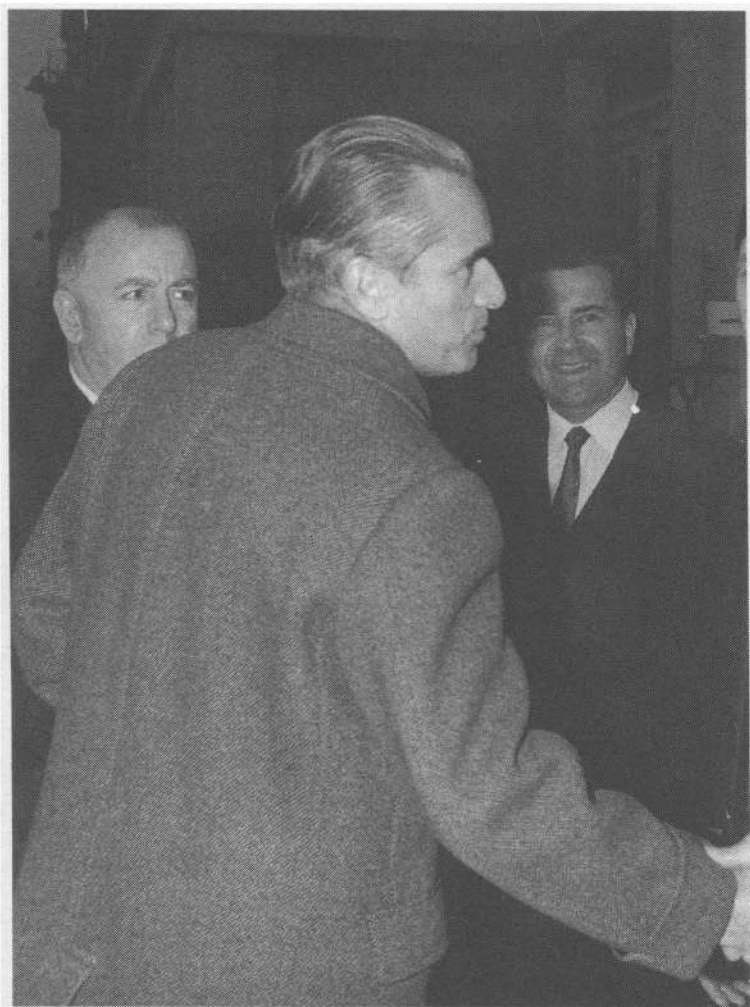
1965. Avec Edgard Pisani, ministre de l'Agriculture.



1967. Avec Georges Pompidou, Premier ministre et Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur.



1968. Avec Sargent Shriver, ambassadeur des États-Unis à Paris, beau-frère du président J.-F. Kennedy.



1970. Avec Jacques Chaban-Delmas, Premier ministre.



1975. Avec Gabriel Ventéjol, président du Conseil économique et social.



1977. Avec Christian Beullac, ministre du Travail.



1978. Avec Raymond Barre, Premier ministre.



1978. Avec Valéry Giscard d'Estaing, président de la République.



1979. Avec Jean Mattéoli, ministre du Travail.



1981. Avec Monique Pelletier, ministre de la Famille, de la Condition féminine et de la Jeunesse, et Jacques Baudouin, directeur de l'ANPE

CHAPITRE XII

ADOLF HITLER À BERCHTESGADEN

Le 11 août 1939, le Suisse Carl Jacob Burckhardt, Haut-Commissaire de la Société des Nations dans la Ville Libre de Dantzig, se rendit à une invitation du Chancelier Adolf Hitler qui souhaitait s'entretenir avec lui, à sa résidence de Berchtesgaden, des causes de la tension germano-polonaise en cours et des moyens d'y mettre fin. Le 14 août, à son domicile de Bâle, il fit le récit détaillé de cette conversation à deux diplomates, le Français Pierre Arnal et le Britannique Roger Makins.

S'aidant des notes du Haut-Commissaire suisse, le diplomate français en rédigea aussitôt un compte rendu très précis, sans complaisance quant au comportement personnel du Chancelier, mais aussi très clair quant au bien-fondé et à la modicité de ses demandes – raison pour laquelle on s'abstint en France de le rendre public, selon Georges Bonnet, notre ministre des Affaires étrangères. Après la guerre, celui-ci en remit une copie à Georges Albertini pour le documenter sur l'histoire du « parti de la paix » qu'il projetait de publier.

On trouvera ci-dessous le texte intégral de ce compte rendu. Les intertitres ont été ajoutés. Par souci de clarté, les notations relatives au comportement du Chancelier ont été placées entre parenthèses et imprimées en caractères italiques.

*

C'est le jeudi 10 août, dans la journée, que M. Burckhardt a reçu de la part de M. Hitler l'invitation de se rendre à Berchtesgaden. Le

rendez-vous était prévu pour samedi, mais dans la soirée, alors que le Haut-Commissaire donnait un dîner d'adieu à M. Parkowski, adjoint du Haut-Commissaire polonais à Dantzig, relevé de son poste à la suite de l'incident du Kalthof¹, M. Forster² appela M. Burckhardt au téléphone pour lui faire savoir que le Comte Ciano³ devant rendre visite au Chancelier samedi, le voyage était fixé au lendemain vendredi. L'avion personnel du Führer viendrait prendre M. Burckhardt à Dantzig et le conduirait directement à Salzbourg.

Malgré la brièveté du délai, le Haut-Commissaire accepta et s'envola le lendemain vendredi à 11 heures dans l'appareil mis à sa disposition par M. Hitler, un avion « Condor » installé avec un luxe inouï et plutôt semblable à un salon volant qu'à une machine de transport.

Les voyageurs arrivèrent à 1 h 45 à Salzbourg, où ils déjeunèrent. Après quoi, une auto prit M. Burckhardt et le conduisit jusqu'au nid d'aigle que s'est fait installer le Führer au-dessus de l'Obersalzberg. On y parvient, après avoir dépassé Berghof, la villa du Chancelier, par une route très dure, en lacets, qui exige pour la gravir de puissantes voitures de construction spéciale. Parvenu à 1.700 mètres d'altitude, on débouche sur une terrasse d'où se découvre un splendide panorama : les Alpes de Bavière, d'Autriche et par-delà les montagnes du Vorarlberg, les cimes des Alpes suisses.

Sur une des faces de la terrasse, en plein dans le roc, quatre tunnels ont été creusés, qu'il faut traverser avant d'arriver à une porte de bronze massif. La porte glisse sans bruit. Encore 200 mètres et voici une autre porte en bronze qui s'ouvre silencieusement, donnant accès à une vaste

1 – Incident douanier survenu à la frontière séparant la Ville Libre de Dantzig et la Prusse orientale, et suivi par l'envoi à Berlin, le 5 août, d'une note déplaisante du gouvernement de Varsovie qui envenima les relations germano-polonaises – des relations qu'Adolf Hitler avait tenté d'améliorer en laissant la Pologne, qui le lui demandait, annexer le territoire tchèque de Teschen après le démantèlement de la Tchécoslovaquie en 1938.

2 – Albert Forster (1902-1952), à cette époque responsable du Parti national-socialiste à Dantzig.

3 – Gian Galeazzo Ciano (1903-1944), ministre italien des Affaires étrangères et gendre de Benito Mussolini.

cabine d'environ 4 mètres sur 4. C'est l'ascenseur qui mène au sommet du rocher.

À la sortie, le visiteur, d'abord aveuglé par l'éblouissante clarté du jour, découvre enfin le dernier refuge du maître de l'Allemagne : une petite pièce carrée entièrement vitrée des quatre côtés d'où la vue est immense et grandiose, spectacle aussi beau que celui que pourrait offrir le plus beau belvédère de Suisse. Ameublement sobre et succinct. Une table, deux sièges. Décoration « d'un grand goût barbare ». Contre le mur, en frac blanc et en perruque aux boucles poudrées, quelques beaux éphèbes servant de valets de pied.

Le Führer est là, entouré de quelques-uns de ses fidèles aux mines patibulaires, Bruckner⁴, Dietrich⁵. M. Forster est également présent et assistera à l'entretien, sauf à la dernière partie.

M. Hitler apparaît vieilli, blanchi, chétif. M. Burckhardt ne sent pas, comme lors d'une précédente entrevue (en 1938), se poser sur lui le regard calme et séducteur du Chancelier. Il lui semble plutôt découvrir sur le visage de son interlocuteur une expression de supplication et d'angoisse, comme celle d'un homme traqué. Le Chancelier lui tend la main et lui dit son plaisir de le saluer à Berchtesgaden. Il lui demande des nouvelles du voyage dans son appareil, dont il paraît très fier, et il en vante les qualités : « Le *Condor*, dit-il, a fait ses preuves, il est moins rapide que les *Douglas* ; mon pilote a essayé ces derniers appareils, mais il y a eu de la casse. Au contraire, le *Condor* est très solide. Bien que cet avion soit réservé au transport de passagers, j'ai fait faire sur lui des essais de tir. Il s'est admirablement comporté. Sa vitesse normale est de 350 à l'heure ».

Cependant, le Führer a fait asseoir le Haut Commissaire devant la table sur laquelle des jeunes hommes en frac blanc apportent du café et des friandises. Pendant toute la conversation, le Chancelier grignotera nerveusement des chocolats. Il est 4 heures de l'après-midi, la conversation s'engage :

M. Hitler – Vous avez, Monsieur, une semaine bien fatigante derrière vous. Je sais et je reconnais que vous avez travaillé en vue de régler par la conciliation les affaires courantes qui se posent à Dantzig,

4 – Wilhelm Bruckner (1884-1954), à l'époque garde du corps d'Adolf Hitler.

5 – Josef Sepp Dietrich (1892-1966), camarade d'Adolf Hitler depuis 1923.

(puis brusquement sa figure se transforme et devient menaçante) mais je sais aussi que toutes vos peines, tous vos efforts ont été annulés par les Polonais. N'est-il pas incroyable qu'un Forster, chef du Parti national-socialiste à Dantzig, s'adresse, sur mon ordre, à un représentant de la S.D.N. ?⁶ Vous savez que je n'aime pas la S.D.N., mais je dois avouer que dans deux cas, dans l'affaire de la Sarre et dans celle de Dantzig, cette institution a fonctionné avec beaucoup de correction. Je souligne d'ailleurs que si M. Forster s'est adressé à vous, c'est sur mon ordre et parce que j'avais confiance que vous agiriez avec objectivité.

Pour ce qui est de mon représentant à Dantzig, il n'a à aucun moment dépassé les bornes, ni dans la manière dont il a traité l'affaire, ni dans les avertissements qu'il a donnés. Je constate au contraire qu'il n'en est pas de même pour les Polonais. Bien que ceux-ci soient encore membres de la S.D.N., si je suis bien informé, ils n'en feront aucun usage ; un simple appel téléphonique de M. Chodacki⁷ à vous eût suffi, un certain vendredi, pour arranger l'incident douanier par des conversations personnelles et sans recours à la fameuse note du 5 août.

M. Burckhardt – Oui, mais ces entretiens ont été inutilement recu-
lés par certaines petites, des objections de préséance soulevées par vos agents.

M. Hitler – *(se fâchant)* Ce sont là des choses lamentables en des heures aussi graves. Mais le fait est que M. Chodacki, sur l'ordre de M. Beck⁸ et du maréchal Ridz Smigly⁹, a trouvé bon de se livrer à un « acte » inconsidéré, alors qu'il était préférable d'arranger les choses par votre intermédiaire et à l'amiable. Il a téléphoné à M. Greiser¹⁰ d'une manière offensante et une demi-heure après, il lui a adressé un mémorandum inconcevable. Sur les observations de M. Greiser que cet ultimatum n'avait pas d'objet, M. Beck a cru devoir annoncer dans

6 – Ne pouvant obtenir de la Société des Nations un assouplissement des clauses les plus contraignantes pour elle du traité de Versailles, l'Allemagne s'en était retirée au début des années 30.

7 – Marian Chodacki (1898-1975), Haut Commissaire polonais à Dantzig.

8 – Jozef Beck (1894-1944), ministre des Affaires étrangères de la Pologne.

9 – Edward Ridz-Smigly (1887-1941), chef des forces armées de la Pologne.

10 – Arthur Greiser (1897-1946), président du Sénat de Dantzig.

le monde entier à son de trompe qu'il avait gagné une victoire sur l'Allemagne.

La presse a fait chorus. (*À cet instant, le Führer entre dans un accès de rage épouvantable, sa voix devient stridente, il tremble de tous ses membres*) La presse s'est emparée de cette affaire et a eu l'audace de déclarer que j'avais perdu la guerre des nerfs, qu'il suffisait de « m'engueuler » pour me faire battre en retraite. Elle a dit que la menace était la seule méthode à employer avec Hitler, que si mon « bluff » avait réussi l'année dernière, c'est parce que je n'avais pas trouvé à qui parler, tandis que cette année, ce bluff avait été éventé et déjoué par les Polonais. Le courage aurait manqué aux autres, seule la Pologne saurait comment il faut me dresser.

J'ai vu des en-têtes de journaux français annonçant en grosses lettres que j'avais perdu mes nerfs et que la Pologne avait gagné la guerre des nerfs (*Silence exténué*).

M. Burckhardt – Dois-je alors indiquer que c'est faire beaucoup d'honneur à la Presse que de s'y montrer à ce point indigné de ce qu'elle peut écrire ? Le Chancelier du Reich doit être au-dessus de ces petites gens. (*M. Hitler devient alors tout à coup calme et triste. Il regarde bien en face son interlocuteur et après un temps, répond :*)

« Je suis un prolétaire »

M. Hitler – Monsieur, je ne puis montrer vis-à-vis de la presse l'indifférence que vous me conseillez. Je suis un prolétaire, tout mon passé, toute ma doctrine, toute l'essence du mouvement national-socialiste m'interdisent de considérer les choses ainsi. Il faut que les hommes d'État étrangers le comprennent et comptent avec la nécessité où je suis s'ils ne veulent pas que nous allions tous à la catastrophe. Il n'est pas vrai d'ailleurs que les Anglais n'aient pas d'action sur la presse. Il est tout à fait remarquable que les journaux britanniques ne parlent jamais de ce qui déplaît à leur gouvernement. Mais laissons cela.

Sur mon ordre, Weizsäcker¹¹ a fait venir Lipski¹² pour lui dire que l'heure avait sonné (*sous-entendu à l'horloge du destin*). Cela, c'est ma réponse aux ultimatum et à la soi-disant défaite que j'aurais subie dans la guerre des nerfs. (*La voix du Chancelier s'enfle en un fortissimo effroyable*) Si maintenant la moindre chose arrive sans que j'en sois prévenu, je fondrai comme l'éclair sur ces Polonais avec toute la puissance d'un armement mécanisé dont ils n'ont même pas la moindre idée. (*Criant très fort*) M'entendez-vous ?

M. Burckhardt – Très bien, Monsieur le Chancelier, je sais aussi que ce sera la guerre générale.

M. Hitler – (*avec une expression de souffrance et de colère*) Bien. Si je dois faire cette guerre, je préfère la déclencher aujourd'hui plutôt que demain. Je ne la mènerai pas comme l'Allemagne de Guillaume II, qui a toujours eu des scrupules de conscience devant l'application intégrale de toutes les armées. Je me battrais sans aucun égard jusqu'à la dernière possibilité. Je l'ai déjà dit à M. Lloyd George : Si vous aviez été caporal pendant la guerre et moi ministre, croyez-moi, nos pays respectifs seraient dans une tout autre situation que celle d'aujourd'hui. J'aurais fait la guerre tout autrement qu'on ne l'a faite du côté allemand en 1914.

(*Le débit du Chancelier devient haletant*) On peut avoir la certitude que l'Italie se battra à nos côtés. Le Japon... (*une hésitation*) aussi. Avec 74 de mes divisions et à l'aide de mes fortifications, je tiendrai le front occidental. Je jetterai le reste sur les Polonais qui seront liquidés en trois semaines. La Suisse n'a rien à risquer, je respecterai sa neutralité. Par où les autres viendraient-ils donc m'attaquer ? Par la voie des airs ? Aujourd'hui, la tendance générale est de m'impressionner par les chiffres du réarmement des aviations étrangères. (*M. Hitler est pris d'un rire hystérique*) Je ris, Monsieur, parce que le spécialiste pour le réarmement, c'est moi, ce ne sont pas les autres. Leur armée aérienne, en voici le bilan : l'Angleterre a 135.000 hommes dans son aviation, la France 75.000. Mais moi, j'en ai en temps de paix 600.000 et en temps de guerre, un million.

11 – Ernst von Weizsäcker (1882-1951), à l'époque secrétaire général du ministère des Affaires étrangères d'Allemagne.

12 – Jozef Lipski (1894-1958), ambassadeur de Pologne en Allemagne.

Ma DCA est la meilleure du monde. Elle l'a prouvé en Espagne. Quant aux Russes, nous les connaissons mieux que les autres. Des centaines de nos officiers ont servi pendant des mois, il y a quelques années, dans les armées russes. Celles-ci n'ont aucune force offensive. On n'assassine pas tous les officiers supérieurs pour s'engager dans une guerre mondiale¹³. Nous avons battu les Russes en Espagne, les Japonais les ont aussi battus partout où ils les ont trouvés (*et dans un cri, le Chancelier ajoute :*) On ne nous donnera pas la chair de poule avec les Russes.

Mais parlons calmement.

Ces éternelle discussions sur la guerre sont une folie. Elles mettent les peuples dans un état de démente. De quoi s'agit-il en réalité ? De ceci et rien que de ceci : l'Allemagne a besoin de blé et de bois. Pour le blé, j'ai besoin d'un espace à l'Est. Pour le bois, j'ai besoin d'une colonie, d'un sol¹⁴.

Certes, nous pouvons vivre encore. Nos récoltes ont été merveilleuses en 1938 et en 1939, en dépit des éléments humanitaires de ceux qui déclarent que nous mourons de faim. Ces récoltes, nous les avons obtenues grâce à l'application de notre population, mais surtout à l'emploi intensif des engrais chimiques. Un jour, le sol allemand, las de cette méthode, fera grève, comme le corps humain lorsqu'il a été gavé de médecines. Mais alors, mon peuple devra-t-il endurer la famine ? Devrais-je lui faire supporter cette situation ? Ne ferais-je pas mieux de sacrifier la vie de dix millions de mes compatriotes sur le champ de bataille plutôt que de les laisser mourir de faim ?

Nous savons, nous, ce que cela veut dire, mourir de faim. Peut-être certains humanitaires se rappellent-ils encore la mine de nos enfants

13 – Le 12 juin 1937, les sept principaux chefs militaires soviétiques, dont le maréchal Toukhatchevski, avaient été arrêtés, puis jugés pour trahison et fusillés dans la cour du siège central du NKVD, la police secrète de Staline.

14 – Le traité de Versailles imposé à l'Allemagne par les puissances alliées en 1919 la priva de 13 % de son territoire, surtout à l'Est, et de toutes ses colonies africaines, ainsi que de la Nouvelle-Guinée. Elle dut en outre leur verser cinq milliards de dollars et s'engager à de nouveaux versements ultérieurs, ce qui l'empêchait de développer son commerce extérieur, notamment d'importer des produits de première nécessité.

à l'issue de la guerre, en 1919. Me comprenez-vous ? Je ne veux pas cela.

Sans toute, il y a le libre-échange. Les frontières ouvertes. C'est bel et bon. Nous l'avons eu. Mais si le libre-échange dépend de ceux qui gouvernent les mers, si nous devons rester à la merci de leur blocus, alors, à la place où je suis, c'est mon devoir de faire vivre mon peuple par ses propres moyens. Le reste ne compte pas.

« Je ne cherche rien à l'Ouest »

Je n'ai pas d'aspiration romantique, je n'ai pas d'appétit de domination. Avant tout, je ne cherche rien à l'Ouest. Ni aujourd'hui, ni demain. Je n'ai aucune ambition sur cette partie si dense de l'Europe. Une fois pour toutes, je déclare que je n'ai aucun dessein sur elle. Toutes les idées que l'on me prête à ce sujet sont des inventions.

Mais je dois avoir les mains libres du côté de l'Est. Il s'agit pour moi d'obtenir en quantité suffisante le blé nécessaire à mon pays. D'autre part, en dehors de l'Europe, il me faut une colonie susceptible de me donner du bois.

Une fois pour toutes, il faut qu'on sache que je suis prêt à négocier et à parler de tout cela. Mais là où il n'y a plus pour moi de possibilité de négociation, c'est lorsque l'on s'offense et lorsqu'on essaie de me compromettre devant l'opinion par des ultimatum.

M. Burckhardt – Monsieur le Chancelier, je ne suis pas venu ici avec d'autre mission que celle de parler des questions dantziennes qui, seules, sont de ma compétence. Toutefois, permettez-moi de vous dire qu'à mon avis, plus un homme est comblé d'honneurs, plus il peut sacrifier de prestige à la cause de la paix. Plus il est fort, plus il est susceptible de supporter les épreuves de la force. J'ai entendu dire récemment par une personnalité étrangère qu'au calme avec lequel l'Allemagne envisageait le problème polonais, on pouvait mesurer l'accroissement de la puissance de cette nation.

M. Hitler – Est-ce que c'est un étranger, un non allemand qui vous a dit cela ?

M. Burckhardt – Oui (*M. Hitler échange un regard avec Forster et lui dit* : Voilà ce qu'on devrait dire une fois à ce Ribbentrop¹⁵).

M. Burckhardt – Je suis persuadé, Monsieur le Chancelier, que tous les problèmes peuvent être résolus par la négociation et je ne doute pas que les pays de l'Ouest ne soient toujours prêts à les résoudre par cette méthode pacifique.

M. Hitler – Mais pourquoi donc exciter les Polonais à me lancer des ultimatums et à triompher ensuite bruyamment sous prétexte que je les aurais acceptés ?

M. Burckhardt – Il ne saurait en être question. Sur ce point, je suis exactement informé. Les puissances occidentales ne cessent d'exercer à Varsovie une influence modératrice. Ce qui est en cause à Dantzig est simple. Le statut juridique international de la Ville Libre ne saurait être éliminé de façon unilatérale par la violence ou par la menace de la violence.

M. Hitler – Alors, des pourparlers ? Mais sur quelles bases ? Les Allemands se rappellent trop bien à quoi mènent les pourparlers. Monsieur, étiez-vous à Genève au temps de la Conférence du désarmement ?

M. Burckhardt – Non, Monsieur le Chancelier.

M. Hitler – J'ai fait aux Polonais une offre acceptable. En mars dernier, après avoir éliminé le danger de guerre que constituait dans mon flanc sud-est la Tchécoslovaquie, je voulais éteindre deux autres brûlots : Memel et Dantzig.¹⁶ Mais si chaque fois que je fais un pas je trouve l'Angleterre et la France sur mon chemin, que dois-je faire ?

M. Burckhardt – Avant le 15 mars¹⁷, l'argument ethnique agissait. Il correspondait à certaines notions de droit naturel qui sont en oppo-

15 – Joachim von Ribbentrop (1893-1946), ministre des Affaires étrangères d'Allemagne.

16 – Peuplées en majorité de germanophones, Dantzig et Memel, anciennes agglomérations de Prusse orientale, en avaient été retirées par le traité de Versailles.

17 – Date de l'entrée des troupes allemandes en Tchécoslovaquie, suivie d'une part de l'annexion par l'Allemagne de la Bohême et de la Moravie peuplées majoritairement de germanophones, et d'autre part de la constitution de l'État slovaque, l'ensemble de l'ancienne Tchécoslovaquie devenant une sorte de protectorat allemand – à l'exception du territoire de Teschen annexé par la Pologne.

sition avec le droit traditionnel en vigueur, mais il y avait des gens qui avaient de la compréhension pour votre point de vue...

M. Hitler (*l'interrompant*) – ... et maintenant, voulez-vous dire, le 15 mars a torpillé cet argument ethnique ? Croyez que j'ai souvent pensé à ce raisonnement des autres. Je réponds ceci : il s'agissait alors pour moi d'éliminer un danger aigu. J'ai réussi par une solution passable qui d'ailleurs s'est révélée plus satisfaisante qu'on ne le croit communément à l'étranger. Le calme règne en Bohême et en Moravie. Je n'ai eu à enregistrer que deux incidents graves, dont les responsables sont d'ailleurs des Allemands. Ils ont été punis. En Bohême, seuls les intellectuels sont des adversaires irréconciliables ; le peuple, paysans et ouvriers, est content de son sort, comme toujours quand on lui apporte des solutions de simplification.

Mais ne vous faites aucune idée de l'arsenal que j'ai trouvé là-bas. Nos militaires en croyaient à peine leurs yeux. Le matériel de guerre était en excellent état, admirablement soigné. Les Tchèques sont d'excellents fonctionnaires. Leur exactitude et leur ordre ont rempli nos officiers d'admiration. Ils sont très différents des Polonais. Leurs plans d'État Major étaient des devoirs d'écoliers, précis, modestes, sans envergure. Complètement différents des plans de l'État Major polonais que nous possédons et qui laissent bien loin derrière ceux de Napoléon et d'Alexandre le Grand. L'organisation technique de l'armée polonaise est lamentable. Aussi nos militaires sont-ils ahuris de l'impertinence de la Pologne. L'année dernière, mes généraux étaient très prudents. Cette fois, c'est moi qui dois les retenir. Après mon discours au Reichstag, ils m'ont entouré et ils m'ont dit : mon Führer, avec tout le respect que nous vous devons, Dieu soit loué que les Polonais n'aient pas accepté vos propositions ! (*Avec force*) Mais, Monsieur, pour moi, cela eut été une solution ; cela eut été mon offrande sur l'autel de la Paix. Plus tard, j'aurais essayé dans une conférence internationale de régler nos nécessités agricoles et alors, quelles possibilités de collaboration pour la Pologne ! Cette autoroute, vraiment, eut-elle fait tomber une pierre

de la couronne de souveraineté polonaise¹⁸ ? La Pologne aurait gardé son accès à la mer. Les routes allemande et polonaise se seraient croisées par des passages superposés. Personne n'aurait dérangé l'autre. Notre province séparée aurait eu ses communications naturelles, ce que je considère comme essentiel.

M. Burckhardt – Cette solution est-elle définitivement écartée ?

M. Hitler (*très attentif*) – Malheureusement oui, étant donné l'attitude qu'a prise à cet égard le gouvernement polonais.

(*À cet instant, M. Hitler se lève et demande la permission à M. Burckhardt de lui montrer son domaine. Ils sortent*)

M. Hitler – Voici Salzbourg. Depuis des années – et de l'Obersalzburg d'où j'ai de ce côté une vue analogue, quoique incomparablement moins vaste, je vois de loin ma patrie, l'Autriche (*et serrant le bras de M. Burckhardt avec un soupir de fatigue*). Si vous saviez combien je suis heureux quand je suis ici et combien j'aurais besoin de repos !

M. Burckhardt – Il dépend de vous, Monsieur le Chancelier, de trouver et de donner au monde ce repos.

M. Hitler – Ah ! Si seulement il en était ainsi ! (*Il rentre dans la verrière où ils se trouvent seuls, M. Hitler ayant fit signe à M. Forster qu'il voulait rester en tête-à-tête avec M. Burckhardt*).

« On doit pouvoir trouver une issue raisonnable »

M. Hitler, *nerveux* – Monsieur, si je reconnaisais que l'Angleterre et la France pressent la Pologne dans le sens de la guerre, je préférerais accepter le conflit plutôt cette année que l'année prochaine. Mais, mon Dieu, mon Dieu, on doit pouvoir trouver une issue raisonnable. Si les Polonais laissent Dantzig tranquille et cessent de jouer avec de fausses cartes le sort de la Ville Libre, je puis attendre. À une condition cependant : il faut que les minorités allemandes cessent d'être molestées. Voilà encore un domaine dans lequel on ne me croit pas. J'ai d'abord donné l'ordre de ne pas faire mention dans la presse des

18 – Le traité de Versailles avait séparé la Prusse orientale du reste de l'Allemagne par un corridor permettant à la Pologne d'accéder à la mer. Le gouvernement allemand avait proposé de relier la Prusse au reste de l'Allemagne par une autoroute et un chemin de fer enjambant les voies de communication polonaises. Le gouvernement polonais l'avait refusé.

cas les plus graves qui font apparaître les mauvais traitements infligés aux Allemands de Pologne. C'est ainsi qu'on n'a pas parlé des cas de castration. Mais maintenant, je ne puis plus arrêter nos justes plaintes.

Croyez, Monsieur, que je suis capable d'apporter des sacrifices politiques. Voyez, par exemple, la question du Tyrol du Sud¹⁹. On dit que ce qui se passe est un défi à l'humanité. Mais qu'auraient écrit les mêmes journaux si, quand je n'étais pas en bons termes avec l'Italie, j'avais annoncé que je posais la question du Tyrol. Voilà un exemple qui montre que je puis faire des sacrifices politiques. Mais tout a des limites.

Je veux vivre en paix avec l'Angleterre et avec la France. Je ne savais pas toujours, mais je vois maintenant que ces deux pays sont indissolublement liés l'un à l'autre. Je ne nourris aucune intrigue contre cette amitié comme on essaie d'en fomenter contre l'amitié germano-italienne. Pendant quatre ans, j'ai été dans les tranchées. J'ai admiré la vaillance des peuples de France et d'Angleterre. Mais en ce qui concerne les Anglo-Saxons, je reconnais que quelque chose que je ne puis définir encore nous sépare d'eux dans les zones les plus profondes de notre être. Quelle est cette chose ? Je ne la saisis pas.

M. Burckhardt – Sans doute peut-on dire que les deux peuples sont très différents en ce qui concerne leur conception de la sainteté des traités.

M. Hitler – Oui, mais c'est leur interprétation plutôt qui est différentes. Les autres violent aussi les pactes, mais ils dissimulent mieux. Je ne veux pas insister, d'ailleurs, sur ce point.

M. Burckhardt, essayant une explication philologique – Il est intéressant de rapprocher les termes qui servent à désigner la paix en français, en anglais et en latin : paix, peace, pax. Le mot de pacte en dérive. En allemand, au contraire, la paix se dit Friede, qui est le même mot que Freude, qui signifie la joie.

M. Hitler – Oui, oui, c'est dans cette direction qu'il faudrait chercher. Nous autres, Allemands, nous sommes un Volkstaat (état populaire). Les Anglais sont un Empire. L'Allemagne est un corps, l'Empire britannique est une association.

19 – Région d'Autriche-Hongrie à population majoritairement germanophone, rattachée à l'Italie après la Grande Guerre.

M. Burckhardt – Mais le Reich augmenté des Tchèques et des Slovaques ne tend-il pas déjà à devenir une association ?

M. Hitler – À l'heure qu'il est, le Protectorat est une nécessité. Les Slovaques peuvent faire ce qu'ils veulent. Je n'exerce sur eux aucune pression. Si le cœur leur en dit, ils peuvent se réunir à la Hongrie, je ne m'y opposerai point. Seulement, je crois que les Hongrois ne seront pas capables de les administrer.

Une fois de plus, je reviens à la même question : blé et bois. Si on voulait parler de ces problèmes avec moi, j'accepterais la conversation.

Mais autre chose, m'offenser, me couvrir d'ironie, me narguer comme en mai 1938, cela je ne l'admettrai jamais. Je ne fais pas de « bluff ». Si la moindre des choses arrive à Dantzig ou si mes minorités en Pologne sont molestées, je frapperai et je frapperai dur.

M. Burckhardt – Monsieur le Chancelier, j'ai demandé à M. Forster si je pouvais en toute tranquillité d'esprit laisser mes enfants à Dantzig. Il m'a prié de vous soumettre cette question.

M. Hitler – Monsieur, la bagarre peut éclater à tout moment à Dantzig. Mais seulement si les Polonais le veulent. Je pense toutefois que vos enfants seraient mieux en Suisse.

M. Burckhardt, comprenant que l'audience est terminée, se dirige vers la porte et prend congé – Je remercie Votre Excellence de l'accueil si aimable qu'elle m'a réservé dans ce cadre admirable.

M. Hitler – Vous venez, Monsieur, d'un monde qui m'est étranger, mais je sais que vous vous êtes toujours efforcé de faire aboutir des solutions pacifiques. J'ai une autre sympathie spontanée pour un autre homme dont on m'a dit depuis quelque temps beaucoup de mal, mais je conserve à son égard mon premier sentiment, c'est Lord Halifax. Dans un cadre plus vaste que le vôtre, il veut aussi, comme vous, des solutions pacifiques.

M. Burckhardt – Au revoir, Monsieur le Chancelier.

M. Hitler – (*le regard lointain, mélancolique et fatigué*) Oui, moi aussi j'espère, peut-être au revoir.

CHAPITRE XIII

LE COLONEL ARNOULD

Peu après mon arrivée au Centre d'archives et de documentation en septembre 1953, Georges Albertini me donna à dactylographier, en toute discrétion précisa-t-il, plusieurs de ses notes et comptes rendus d'entretiens. Je fus ainsi informé, et surpris, par l'étendue des contacts qu'il entretenait avec des notabilités de tous bords, y compris des personnes peu connues, mais influentes auprès de décideurs politiques. À titre d'exemple, cette note, pour laquelle il me répéta avec insistance sa consigne de discrétion.

*

24 novembre 1952

J'ai déjeuné aujourd'hui avec le colonel Claude Arnould chez Monseigneur du Mesnil, coadjuteur à Paris du cardinal Tisserant. Le déjeuner était organisé à la demande du cardinal et du Révérend Père Lieber, jésuite, confesseur du Pape Pie XII. L'entretien a duré trois heures, dont les deux tiers hors de la présence de Mgr du Mesnil.

Le colonel Arnould est né en Flandre et a soixante ans environ. Il a été le condisciple du général De Gaulle. En 1919, il était en Russie le collaborateur de notre ambassadeur à Moscou, De Fontenay, et du général Jeannin, chargé de mission militaire en Russie durant la Grande Guerre. Il a appartenu avant la guerre de 1939 au 2^e bureau de l'État-Major. À ce titre, il a, en 1928, organisé des sabotages industriels en Allemagne. Les Allemands le considéraient comme très dangereux.

En 1940, à Londres, il a travaillé avec l'Intelligence Service, puis avec le colonel Passy, chef des services secrets de la France Libre. Pendant la guerre, il a été chargé par les Anglais de prendre certains contacts avec l'amiral Wilhelm Canaris, chef de l'Abwehr, le service de renseignement allemand, sans doute à la suite des liaisons que Canaris avait nouées au Vatican. En 1944, il est entré à la DGER, notre service de renseignement.

Il est de famille et de foi très catholique : deux frères jésuites et une sœur religieuse. Ses relations dans l'Eglise lui ont valu d'être chargé par De Gaulle, en 1944, de régler à Rome la question des sanctions à prendre contre les évêques ayant soutenu le maréchal Pétain. Il a agi en cette occasion avec une extrême modération, en liaison directe avec Pie XII. Au retour, accusé d'avoir insuffisamment suivi les directives de Georges Bidault, il dut quitter ses fonctions et l'armée. Il est aujourd'hui à la tête d'une affaire d'import-export travaillant surtout pour la guerre. Il est certainement resté en contact avec le 2^e bureau français et avec l'Intelligence Service.

L'oreille du Vatican

Son principal travail actuel est d'être un agent de liaison personnel entre le Pape et des personnalités disposant d'informations directes sur ce qui se passe au-delà du rideau de fer. Par exemple, en Suède, l'archevêque d'Upsala, des personnalités baltes, etc. Il voit le Pape directement une fois tous les deux mois environ, ainsi que le général des Jésuites, le cardinal Tisserant et les supérieurs des grands ordres. Il se tient en contact permanent avec le R.P. Lieber, sans doute le seul homme exerçant une influence réelle et constante sur le Souverain Pontife.

À l'heure actuelle, il rentre de Rome où il a eu des conversations avec toutes les personnes que je viens de citer. En France, ses relations sont étendues. Il a assuré la liaison entre le Pape et le président Antoine Pinay. Il a informé le président de la République de son récent séjour à Rome. C'est un ami d'Émile Roche. Il a été très lié avec Mgr Kaas, qui a dirigé le Centre catholique avant 1933 en Allemagne et qui a exercé une grande influence à Rome.

En revanche, il connaît peu d'Américains, seulement David Bruce, ancien ambassadeur des États-Unis à Moscou, et parmi les responsables de services secrets américains, le général William Joseph Donovan, qu'il a vu plusieurs fois, ainsi qu'Allen Dulles et le général Walter Bedell Smith, auxquels il se montre fort hostile.

*

Comme beaucoup de militaires qui ont fait du renseignement, il a le goût des explications par secrets et dossiers. Il est volontiers mystérieux et faussement franc. Il connaît des détails rares, mais ignore de grands problèmes ou se trompe sur la politique générale. Il dispose toutefois de renseignements très importants sur certains points. Surtout, il est l'un des hommes qui peuvent le plus sûrement dire ce que sait et pense le Pape, ce qu'est sa diplomatie, et en conséquence, qui peuvent lui répéter utilement certaines choses.

Il se montre convaincu, et depuis 1946, que la guerre d'Indochine ne peut pas être gagnée. Depuis cette date, il demande qu'on traite et qu'on parte. En gros, sa position est celle de Pierre Mendès France.

Le Pape lui a dit que le Nonce, Mgr Angelo Roncalli¹, lui avait, dans un rapport récent, exposé le but du voyage à Moscou de Pierre Joxe, qui en aurait rapporté ces propositions de Joseph Staline : armistice en Indochine et départ honorable des Français contre le refus de la France d'entrer dans l'armée européenne, la CED.

Arnould n'est pas hostile à cette politique parce qu'elle permettrait de fermer la plaie indochinoise. Devant mes objections catégoriques, il n'a pas poursuivi son explosé sur ce point.

En ce qui concerne l'Union française, il est partisan de la transformer en France tout court. Les colonies africaines, sauf le Maroc et la Tunisie, deviendraient des départements français, ce qui permettrait de se défendre mieux et contre l'URSS, et contre la politique américaine. Il pense que l'abandon des bases françaises au Maroc sans négociation a été une lourde erreur.

¹ – Angelo Roncalli (1881-1963), nonce apostolique à Paris de 1944 à 1953. Elu pape en 1958, il devint Jean XXIII.

Sur ce point, il a repris la position de De Gaulle, tout en disant que la politique gaulliste dite de Brazzaville avait ruiné l'Empire français. Il a demandé au Pape qu'il y ait un cardinal en Afrique française.

*

Arnould dit aussi que le Pape est très inquiet de voir l'Occident incapable de surmonter les crises que le bolchevisme déclenche : Indochine, Corée, etc. Le Pape compare le monde à ce qu'il était au IV^e siècle, quand les Barbares menaçaient Rome. Il dit qu'il est possible que l'Europe soit bientôt submergée en totalité et que le Pape devienne un martyr. Mais de cette épreuve, ajoute-t-il, l'Eglise sortirait plus forte et l'Europe, changée certes, pourrait revivre. Le Souverain Pontife semble hanté par l'idée que la catastrophe peut fondre d'un jour à l'autre sur un monde occidental incapable de réagir.

Pie XII pense que dans l'immédiat, Staline veut séparer la France, l'Italie et la Belgique des États-Unis en leur offrant une garantie de neutralité protégée, à condition toutefois qu'elles renoncent à l'armée européenne. Le Pape estime que des négociations ont commencé à ce sujet. Il affirme que Robert Schuman y est opposé et que c'est là une des raisons des attaques qu'il subit. Il croit que certaines personnalités françaises de gauche ont à ce sujet une attitude différente. Le Pape estime que si cette tendance neutraliste devait triompher, ce serait la fin de l'Europe. Il se montre très inquiet à cet égard. Le colonel partage visiblement ce point de vue, sans se rendre compte que son attitude sur ce point est en contradiction avec ce qu'il dit de l'Indochine et des modifications qu'il souhaite dans nos rapports avec les États-Unis.

*

Sur la stratégie générale vis-à-vis du communisme, le colonel a bien accueilli mes idées, qu'il a dit être les siennes. Visiblement, beaucoup de mes développements l'ont surpris. Il m'a demandé d'en faire une note qui sera remise par le R. P. Lieber au Souverain Pontife. Il a aussi demandé à me revoir prochainement. Et il désire que je rencontre l'archiduc Otto de Habsbourg, qui aurait des informations et des idées sur ces problèmes et dont il fait le plus grand cas.

Rencontres avec l'amiral Canaris

19 décembre 1952

J'ai eu aujourd'hui un nouveau déjeuner avec le colonel Arnould. Il m'a raconté ses diverses entrevues pendant la guerre, comme agent de l'Intelligence service en France, avec l'amiral Canaris².

En mars 1943, il reçut l'ordre de se rendre un soir, vers 17 heures, dans la forêt de Fontainebleau. Sa mission consistait à écouter et rendre compte. Il ignorait qui il devait rencontrer. Il eut peur de tomber dans un piège, mais y alla quand même. À l'heure dite, une voiture allemande amena deux hommes. L'un était Canaris. Celui-ci lui annonça qu'un complot se tramait contre Hitler et il demandait les conditions des Alliés pour un renversement des alliances³.

Le colonel envoya un compte rendu à Londres. Puis il s'y rendit et rencontra Churchill. Celui-ci se montra intéressé, mais dit au colonel qu'il n'était pas seul à décider.

En novembre 1943, le colonel Arnould reçut l'ordre de se rendre à Bordeaux pour y rencontrer une nouvelle fois Canaris. Il apprit de ce dernier que les échanges de vues avaient continué, sans résultat toutefois, bien que les discussions soient allées loin dans le détail. Canaris l'informa aussi des progrès de l'opposition à Hitler en Allemagne.

En mars 1944, il revit Canaris pour la troisième fois à Paris, au bois de Boulogne. L'amiral n'était plus le chef de l'Abwehr et il se sentait menacé. Pour parler tranquillement, le colonel le reçut aussi un soir, à 22 heures, à son PC du 127 rue de la Santé. Ils conversèrent ensemble pendant plusieurs heures. Canaris lui dit que la reddition sans conditions, exigée par les Alliés, rendait tout impossible. Il l'informa que le maréchal Rommel prenait part au complot, mais qu'il voulait que l'armée allemande échappe au déshonneur d'une capitulation sans

2 – Wilhelm Canaris (1887-1945), officier de marine, responsable de l'Abwehr, le service de renseignement allemand, entre 1935 et 1944. Opposant discret au régime national-socialiste, il fut arrêté pour trahison et pendu en 1945.

3 – Certains officiers supérieurs de l'armée allemande, qui n'avaient accepté qu'à contre cœur le régime national-socialiste, voulaient alors l'abattre et cesser le combat à l'Ouest pour concentrer leurs forces armées à l'Est et contenir l'Armée rouge. Les dirigeants américains et britanniques ne les entendirent pas. Ils le regrettèrent lorsqu'ils comprirent que leurs homologues soviétiques visaient l'occupation de l'Europe centrale pour pouvoir ensuite progresser jusqu'à l'Atlantique avec l'appui des partis communistes locaux.

conditions. Sur une question du colonel, Canaris répondit qu'il avait communiqué aux Alliés l'ordre d'attaque de la Wehrmacht le 8 mai 1940, parce que la défaite de Hitler paraissait nécessaire à une grande partie de l'armée allemande. Il dit que les militaires allemands furent stupéfaits de la défaite française.

Le colonel m'a également raconté que pendant plusieurs mois, en 1944, il eut comme agent la propre secrétaire du maréchal von Rundstedt⁴ dont il reçut ainsi l'ordre de bataille. Elle trahissait par idéologie et il ne la rétribua jamais. Il était entré en rapport avec elle par l'intermédiaire d'un prêtre qu'elle avait connu à l'hôpital, lorsqu'elle était tombée malade. Par la suite, sa trahison fut découverte et elle fut fusillée.

*

Peu avant la Libération, le colonel Arnould fut nommé par Pierre Laval préfet de Police, poste qu'il abandonna à Charles Luiset quand celui-ci fut désigné par De Gaulle pour cette fonction. Il dit avoir joué un rôle important dans la négociation de la trêve convenue avec le général Dietrich von Choltitz⁵ lors de la libération de Paris. Il se montre très sévère sur les conditions dans lesquelles s'effectua cette reddition. Les plénipotentiaires français ne purent en effet ni faire respecter la trêve, ni maintenir son arme au général allemand comme ils l'avaient promis.

Le colonel m'a expliqué que c'était Mgr. Domenico Tardini, pro-secrétaire d'État au Vatican, qui avait donné aux catholiques sarrois l'ordre de voter, ce qui avait favorisé la politique française. Il m'a aussi répété que le Pape se montrait inquiet des progrès du neutralisme en France. Il pense que dans l'immédiat, c'est le danger principal et il compte sur les radicaux-socialistes, notamment, pour le faire reculer.

4 – Karl Rudolf Gerd von Rundstedt (1875-1953), commandant des armées allemandes en Europe de l'Ouest, fait prisonnier en 1945, libéré en 1949.

5 – Dietrich von Choltitz (1894-1966), commandant des forces armées allemandes à Paris en 1944, négociateur avec le consul de Suède Raoul Nordling de leur reddition en août 1944, fait prisonnier, libéré en 1947. Incriminé pendant sa détention de divers méfaits, il se défendit en expliquant notamment avoir refusé de détruire Paris comme Hitler lui en aurait donné l'ordre – un ordre dont on n'a toutefois jamais trouvé trace, mais on le crut ou fit semblant de le croire, ce qui permettait de ternir un peu plus l'image du chancelier allemand.

CHAPITRE XIV

AOÛT 1944 : UNE TENTATIVE POUR RESTAURER LA III^e RÉPUBLIQUE

On l'a vu dans En mission pour Georges Albertini, Pierre Laval et Édouard Herriot tentèrent en août 1944 de convoquer la Chambre des députés pour lui faire désigner un nouveau gouvernement dans le cadre des institutions de la III^e République. Leur intention consistait à éviter une carence de l'État et à empêcher les communistes ou le général De Gaulle d'accéder au pouvoir de façon illégale. Ils agissaient indépendamment des autorités allemandes, mais avec l'appui personnel de l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, Otto Abetz. Et aussi, semble-t-il, avec l'accord tacite de F.D. Roosevelt, peut-être aussi de Winston Churchill, tenus informés du projet. C'est le Reichsführer SS Heinrich Himmler, probablement informé par Marcel Déat se repliant vers l'Est, qui mit fin à leur tentative.

On l'a vu aussi, Otto Abetz, incarcéré en France, rédigea le 3 février 1951 un résumé de cette affaire à la demande de son ami Émile Roche, qui m'en remit par la suite une copie. C'est ce résumé qu'on trouvera ci-après. J'ignore s'il fut écrit directement en français par l'ambassadeur, comme le donnent à penser certaines tournures inhabituelles, ou en allemand et traduit – peut-être, dans ce cas, par son épouse qui était française.

*

Au fur et à mesure que l'invasion alliée en Normandie gagnait du terrain et surtout après la percée d'Avranches, Laval insista de plus

en plus sur un remaniement gouvernemental français pour prévenir le moment où les armées anglo-américaines succéderaient aux armées allemandes. Laval confia à l'ambassadeur Abetz le projet de convoquer l'assemblée nationale devant laquelle le gouvernement du Maréchal devrait poser la question de confiance. Laval était convaincu qu'il serait personnellement désavoué par cette assemblée et qu'elle désavouerait aussi très probablement le Maréchal. Mais il tenait à ce que le gouvernement français, adapté aux circonstances nouvelles, fût investi d'une manière légale par les représentants légaux du pays ; il supposait en outre qu'un gouvernement ainsi constitué éviterait à la France les troubles intérieurs pendant la période où elle redevenait un théâtre d'opérations militaires. Laval croyait que les États-Unis et peut-être même la Grande-Bretagne ne ménageraient pas leur accord à une telle manière de procéder.

Pour réaliser ce projet, il fallait le consentement et le concours du président Herriot, seul qualifié pour convoquer la Chambre. Herriot se trouvait à cette époque en résidence surveillée à Maréville, près de Nancy. Laval demanda à Abetz de s'employer à la mise en liberté d'Herriot, se proposant de l'amener personnellement de Maréville à Paris dans le cas où il accepterait le rôle qui lui était assigné.

Douce détention

Abetz se rangea à l'avis de Laval, mais incertain de l'accueil que Berlin réserverait à ce projet, il se décida à seconder les efforts du président du Conseil français sans en avertir préalablement le gouvernement du Reich. La résidence surveillée de Herriot se trouvant sous le contrôle administratif du commandant du S.D. en France, le colonel Knochen, il pria ce dernier d'autoriser la visite de Laval à Maréville et d'admettre, le cas échéant, la mise en liberté du président Herriot en vue de la convocation de l'assemblée nationale. Le Dr Knochen acquiesça à sa demande.

Cet accord du S.D. fut facilité par le fait que l'irritation manifestée par Édouard Herriot contre la Gestapo au début de son internement avait peu à peu fait place à des rapports d'une cordialité réciproque. Il arriva même au président d'inviter ses gardiens à des jeux de cartes et d'échecs. En été 1943, il déclara sa sympathie au SS Hauptsturmführer

Schmuling, chef du S.D. à Nancy ; au printemps 1944, il fit une profession de foi franco--allemande à un savant d'outre-Rhin affilié au S.D. et venu à Maréville pour s'informer de l'état de santé du président.

Le S.D. eut-il de légers soupçons quant à l'authenticité de la maladie mentale de Herriot, montée en épingle par les médecins aux mains desquels le président était confié ? Le président Herriot exprimait par exemple la crainte d'être empoisonné ou d'être contaminé de syphilis par des morsures de sa chienne Fouquette, infectée et dressée dans ce but par ses adversaires. Fouquette qui tenait un peu du terrier, eut en plus la malchance d'être jaune, couleur à l'égard de laquelle le président manifestait une horreur particulière. Il refusait toute boisson ou nourriture de cette couleur ; sa vieille bonne lui servant un jour un plat de pois cassés, il la chassa avec des jurons violents et jeta un tisonnier sur elle.

La Gestapo aurait sans doute préféré que ce soit la couleur rouge que le président Herriot prenne tellement en horreur ; mais il était toutefois déjà rassurant que ce ne fût pas la couleur brune. Le S.D. n'éleva en tout cas pas d'objection au voyage de sondage à Maréville et Laval s'embarqua le 15 août sur la route de Nancy.

L'accord entre le président du Conseil et le président de la Chambre fut immédiat ; Herriot accompagna Laval même tout de suite à Paris où les deux hommes d'État arrivèrent le 16 août au soir. Pour avoir toute commodité dans la convocation de l'assemblée nationale, Herriot demanda à reprendre possession de son appartement de service à la Chambre des députés. Cet appartement étant occupé par des bureaux de la Luftwaffe, Abetz obtint du Haut Commandement de l'aviation à Paris son évacuation pour le lendemain matin. En attendant, le président et Madame Herriot s'installèrent la première nuit dans l'appartement du préfet de la Seine.

Mais le préfet de la Seine eut à peine souhaité la bienvenue à ses hôtes inattendus qu'un commando du S.D. fit brusquement son apparition pour emmener le président Herriot de nouveau en captivité. L'office central de la Sicherheitspolizei et du S.D. du Reich à Berlin avaient eu vent de l'opération amorcée par le président Laval de concert avec les services allemands à Paris, mais à l'insu du gouvernement du Reich et du Grand Quartier Général du Führer. Le chef de l'Office central de la Sicherheitspolizei et du S.D., le SS Obergruppenführer Kaltenbrunner

annula aussitôt par un ordre à ses services en France la mise en liberté du président Herriot et prescrivit son départ la nuit même sous une escorte de la police allemande. Ulcéré par cette décision malencontreuse, Laval téléphona à l'ambassadeur Abetz qui se rendit immédiatement à la préfecture de la Seine. Faisant observer au commando du S.D. que la haute portée politique de la question nécessitait une prise de position du ministre des Affaires étrangères du Reich, Abetz s'opposa au départ d'Herriot prescrit par Kaltenbrunner. Il envoya d'urgence un message télégraphique à Ribbentrop pour le gagner aux vues de Laval ; afin de dégager la responsabilité du S.D. en France pour la non-exécution des ordres de Kaltenbrunner, il invita Herriot pour le lendemain à l'ambassade.

La Chambre des députés convoquée ?

Le matin du 16 août, le président et Madame Herriot se déplacèrent de bonne heure de la préfecture de la Seine à l'ambassade d'Allemagne, rue de Lille. Le président y mena une longue conversation avec l'ambassadeur, s'étendant d'abord sur les questions littéraires et historiques de l'Antiquité, pour aborder ensuite des sujets politiques et plus actuels. Abetz était reconnaissant à Herriot de ne pas avoir retiré en juillet 1939 un article offert à la revue de l'association France-Allemagne, les « Deutsch-französische Monatshefte », alors que cette revue venait d'être frappée d'une interdiction par le gouvernement Daladier. Herriot rappela qu'il avait été de tout temps un partisan fervent du rapprochement germano-français, tant dans le domaine de l'esprit, comme le prouvaient ses ouvrages sur Beethoven, que dans le domaine politique. À ce propos, il évoqua en particulier la conférence de Londres de 1924 où il aurait appuyé de toutes ses forces les négociateurs allemands dans leurs efforts révisionnistes.

Le déjeuner du 17 août fut pris à l'hôtel de Matignon sur l'invitation du président Laval. Y assistèrent, en plus des ménages Laval et Herriot, l'ambassadeur Abetz et le Comte et la Comtesse René de Chambrun. Là encore, la conversation passa assez vite du plan des idées et des réflexions générales à celui de la politique française et franco-allemande.

Le président Herriot ne laissa aucun doute sur sa disposition de convoquer l'assemblée nationale, seul moyen d'éviter une guerre civile fratricide entre Français, et peut-être même susceptible de parer aux nouvelles vagues de germanophobie qu'un gouvernement extrémiste ne tarderait pas à déchaîner dans le pays. Les propos tenus entre Laval et Herriot furent des plus amicaux ; les deux hommes politiques échangèrent maints souvenirs de leur longue carrière parlementaire commune qui les aurait parfois opposés, mais, bien plus souvent encore, trouvés sur le même bord. Envahis par l'émotion, ils se donnèrent même l'accolade.

Leur déception fut d'autant plus vive lorsque l'ambassadeur reçut, vers la fin de l'après-midi, un télégramme de Ribbentrop se rangeant entièrement à la manière de voir du SS Obergruppenführer Kaltenbrunner. Ce télégramme du ministre des Affaires étrangères du Reich fut immédiatement suivi d'une deuxième instruction à l'ambassade, précisant que le gouvernement français devrait se déplacer, encore le jour même, de Paris à Belfort, qu'il y consentît ou non. Etant donné cette prise de position du gouvernement du Reich, l'ambassade ne pouvait plus appuyer le projet de convocation de l'assemblée nationale, ni s'opposer plus longtemps à la nouvelle arrestation de Herriot par le S.D. Laval protesta d'une manière très véhémement contre les décisions de Berlin ; s'il donna le soir même sa démission, ce fut autant une manifestation de solidarité avec le président Herriot qu'une manifestation de son désaccord avec le transfert, sous la contrainte, du gouvernement français à Belfort.

*

Pierre Laval et plusieurs membres de son gouvernement furent en fait emmenés en Allemagne. Se considérant privé de son libre arbitre, Laval cessa toute activité politique. Quelques mois plus tard, la défaite de l'Allemagne approchant, le général Franco lui permit de gagner l'Espagne en compagnie de quelques-uns de ses proches. Lorsque, la paix revenue, l'ex-président du Conseil apprit que plusieurs de ses ministres, emprisonnés en France, allaient passer en jugement, il vint se constituer prisonnier, estimant que c'était à lui de rendre compte des actes du gouvernement qu'il avait présidé. Il comparut devant la justice le 5 octobre 1945, fut condamné à mort et fusillé.

CHAPITRE XV

LE DRAME D'ORADOUR-SUR-GLANE

*O*n a vu, dans le premier volume des entretiens de Georges Albertini, que le président de la République Vincent Auriol avait exprimé auprès de lui des doutes sur la version officielle du drame d'Oradour-sur-Glane : visitant en 1947, peu après son élection, les ruines du village, il n'avait remarqué aucune trace de projectiles d'armes quelconques ni d'incendie sur les murs intérieurs de l'église, dont des boiseries étaient intactes. Et en 1953, étudiant avant de les gracier le dossier de la condamnation, par le tribunal militaire de Bordeaux, des soldats incriminés, pour la plupart alsaciens, il avait constaté, ajoutait-il, qu'une pièce importante du dossier n'avait pas été prise en compte, ni même communiquée à la défense : la déposition d'un juge d'instruction allemand, Detlef Okrent, chargé aussitôt après le drame d'en établir les circonstances.

*

Début février 1996, alors que je dirigeais l'Institut d'Histoire sociale, un chercheur avec qui j'en parlais me suggéra de demander au ministère de la Défense nationale une copie de cette déposition. Ce que je fis par une lettre datée du 7 février.

Une réponse me parvint à la fin du mois suivant :

DIRECTION GENERALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE
Division des affaires pénales militaires

0353 25 mars 1996

Le Magistrat Général
chef de la division des affaires pénales militaires
à
Monsieur Morvan DUHAMEL
Institut d'histoire sociale
4, avenue Benoît-Frachon
92023 Nanterre cedex

Objet : Demande de dérogation aux fins de consultation d'archives judiciaires militaires

Par lettre en date du 7 février 1996, vous avez sollicité l'autorisation de consulter une pièce de la procédure relative aux massacres perpétrés à Oradour-sur-Glane.

Afin que votre demande puisse être examinée dans les meilleures conditions, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire parvenir un curriculum vitae mentionnant vos études et travaux antérieurs, ainsi qu'un plan de travail détaillé du programme de recherches en cours.

Alain MONNET

Je m'exécutai, en expliquant que ce n'était pas moi, mais un chercheur travaillant à notre Institut qui effectuait cette recherche.

Démarche vaine, me répondit-on peu après par téléphone : ce document faisait partie du dossier de la procédure ; sa communication était soumise aux dispositions de la loi No 79-18 du 3 janvier 1978 qui stipule que les archives judiciaires de la Défense nationale ne peuvent être consultées qu'à l'expiration d'un délai de cent ans.

Entretien à l'époque de bonnes relations avec le ministre de la Défense Charles Millon, je le saisis directement. Sans réponse de sa part, je demandai à l'attaché de presse de l'ambassade d'Allemagne vers quel organisme de son pays je pourrais me tourner pour savoir

s'il existait quelque part, à propos du massacre d'Oradour, une déposition du juge Detlef Okrent. Il me communiqua l'adresse des Archives fédérales d'Allemagne, section de Potsdam, que je sollicitai.

Le rapport du juge Okrent

Quelques jours après, je reçus des Archives allemandes la photocopie d'un rapport de deux pages, daté du 4 janvier 1945, marqué Geheim (secret) et signé : « Okrent, SS-Sturmbannführer, u. SS-Rfichter » (commandant SS et juge SS). Son rapport était adressé « An das Gericht des Höheren Pionier-Führers Ungarn » (Au tribunal du commandant en chef du Génie Ungarn). Il était intitulé : « Tötung franz. Staatsangehöriger ohne Urteil » (Exécution sans jugement de citoyens français).

Ce rapport était-il le document dont le président de la République avait parlé à Georges Albertini ? Il apportait en tout cas des détails, pour certains inattendus, sur des exécutions commises à Tulle, à Oradour-sur-Glane, à Marsoulas en Haute-Garonne et à Dunes dans le Tarn-et-Garonne.

On peut traduire comme suit le long paragraphe relatif au drame d'Oradour :

Dans cette affaire, une enquête judiciaire a été ordonnée. Les pièces du dossier ont été perdues lors de la retraite devant l'ennemi en Normandie. Mais de mémoire, je peux fournir les indications suivantes : à Oradour, un sous-lieutenant de la division SS et son chauffeur, faits prisonniers et ligotés par les terroristes, avaient été conduits au village et, avec la participation de la population – celle de femmes cette fois encore –, ils avaient été maltraités de façon bestiale. Alors que le sous-lieutenant SS avait réussi, par ruse, à se libérer, son chauffeur – comme cela fut établi après-coup – fut torturé à mort d'une façon barbare. Peu auparavant, d'après un rapport du Service de Sécurité, une équipe médicale militaire d'une dizaine d'hommes avait été attaquée par des terroristes dans ce village et massacrée. À la suite de ces faits et à titre de représailles, Dieckmann, premier commandant du 4^e régiment SS de Panzergranadier « der Führer », engagea la 3^e compagnie de cette unité contre le village. Le commandant SS Dieckmann comman-

dait lui-même l'opération. Arrivée à proximité du village, la compagnie fut accueillie par des tirs de fusils et de mitrailleuses. Quand cette résistance fut brisée, la fouille des maisons permit la découverte d'un important stock d'armes. On incendia alors le village. Dans presque toutes les maisons éclatèrent des détonations dues à des munitions qui y étaient entreposées. Les détonations étaient si fortes que, pour assurer leur sécurité, le commandant dut faire reculer ses hommes. Les choses étant telles, les représailles exercées semblent entièrement justifiées. Le commandant responsable, le commandant SS Dieckmann, est par ailleurs tombé au combat en Normandie.

*

Les semaines passèrent, l'été approchait. C'est alors que ma démarche de février auprès du ministre Charles Millon produisit son effet : début juin, je reçus du ministère de la Défense une nouvelle lettre, positive cette fois, quoique assortie d'une réserve :

No 0644 31 mai 1996

LE MINISTRE DE LA DEFENSE

à

Monsieur Morvan DUHAMEL

Institut d'histoire sociale

4, avenue Benoît-Frachon

92023 NANTERRE CEDEX

Objet : Demande de dérogation aux fins de consultation d'archives.

Par lettre en date du 7 février 1996 vous avez sollicité une dérogation aux fins de consultation du rapport établi, le 4 janvier 1945, par le juge d'instruction militaire allemand Detlef OKRENT, document qui serait joint à la procédure instruite contre les auteurs du massacre d'ORADOUR-SUR-GLANE.

Les recherches entreprises n'ont pas permis de découvrir ce document ; en revanche, figurent au dossier une déclaration en langue alle-

mande faite par l'intéressé le 27 novembre 1952 devant un notaire de COLOGNE (cote 416), et sa traduction en français (cote 417).

J'ai l'honneur de vous faire connaître que votre demande est agréée, sans possibilité de reproduction, pour la consultation de ces deux documents.

Dans ces conditions, je vous saurais gré de bien vouloir vous mettre directement en relation avec le chef du Dépôt central d'archives de la justice militaire afin de déterminer les modalités pratiques de la consultation. Il vous sera demandé, dans le cas où le résultat de vos études viendrait à être publié ou diffusé, de prendre l'engagement de déposer auprès du service détenteur des archives deux exemplaires de vos travaux.

Pour le Ministre de la Défense
et par délégation,
le Magistrat Général MONNET
Chef de la division des affaires pénales militaire

Je pris aussitôt contact par téléphone avec le Dépôt central des archives de la justice militaire, au Blanc, dans l'Indre. On y avait été informé de ma demande et de l'autorisation accordée. Comme je proposais de venir consulter sur place la déposition du juge Okrent, on m'en dispensa : un officier du service des affaires judiciaires, le commandant Lunven, la tiendrait sous peu à ma disposition au fort de Montrouge. Sans toutefois m'autoriser à en prendre une photocopie, me précisa-t-on.

Une déposition interdite de reproduction

Le 19 juin, en fin de matinée, le commandant Lunven m'appela et le 20, il me reçut au fort de Montrouge. Très aimable, il me tendit un mince dossier contenant une photocopie certifiée conforme du document, marquée confidentiel. Le texte était en allemand, accompagné d'une traduction en français également certifiée conforme et marquée confidentielle. Il m'installa dans un bureau situé en face du sien, de l'autre côté du couloir, et laissa les deux portes ouvertes de façon à ne pas me perdre de vue.

- *Puis-je en prendre une photocopie ? demandai-je ingénument.*
- *En aucun cas, la consigne est formelle. Seulement des notes.*
- *Des notes... de quelle importance ?*
- *Ce n'est pas précisé.*

Je ne sortis pas mon appareil photo de ma serviette, mais quelques feuilles blanches sur lesquelles je commençai à recopier intégralement les feuillets de la traduction française, sans en corriger les quelques fautes. En face, le commandant Lunven lisait un journal et levait le nez de temps à autre dans ma direction. Le papier venant à me manquer, j'allai lui en demander. En revenant à ma table, je tirai négligemment la porte. Il se leva aussitôt pour la maintenir grande ouverte. Je repris ma copie.

Quand elle fut terminée, je lui remis le dossier, qu'il examina avec soin pour vérifier que rien n'y manquait.

— *Avez-vous pris assez de notes ? me demanda-t-il, bonhomme. Je certifierai en tout cas dans mon rapport d'exécution que vous n'avez procédé à aucune photocopie.*

*

Revenu au siège de l'Institut d'Histoire sociale, sans attendre je dactylographiai mon manuscrit :

Cologne-Marienburg, le 27/11/52

Déclaration sous la foi du serment

Je soussigné Detlef OKRENT, né le 26 octobre 1909 à Rostock (Mecklembourg), domicilié à Cologne-Marienburg, Heidekaul 1 a, actuellement gérant, déclare par la présente sous la foi du serment ce qui suit, avec la remarque que je connais la signification d'une telle déclaration sous la foi du serment et sais qu'elle doit être présentée à un tribunal.

En 1944, j'étais sturmbandführer SS et juge-chef du tribunal militaire de la 2^e division blindée SS « Das Reich », stationnée à partir de février 1944 dans la région de Bordeaux, puis dans le secteur Toulouse-Montauban.

Au cours de la marche de la division vers la Normandie, après le débarquement, son état-major – dont je faisais partie – se trouvait vers le 10 juin 1944 dans le secteur de Tulle-Limoges. Le soir, je fus appelé auprès du commandant de la division – alors le Brigadeführer Heinz Lammerding¹ – qui, en sa qualité de chef judiciaire de la division, me donna l'ordre d'ouvrir une procédure judiciaire contre le Sturmabführer Adolf Dieckmann, qui était le chef du 1^{er} bataillon du régiment « Der Führer ». Le commandant de la division me déclara à ce sujet qu'il venait de recevoir un rapport, d'après lequel la 3^e compagnie du 1^{er} bataillon « DF » aurait rencontré de la résistance de la part de résistants français dans le village d'Oradour-sur-Glane, et que Dieckmann, qui était personnellement présent, avait fait fusiller un certain nombre de résistants français, bien qu'il (Dieckmann) ait été au courant de l'ordre de la division, selon lequel les résistants devaient être seulement faits prisonniers, mais ne devaient pas être fusillés ; Dieckmann aurait donc volontairement transgressé un ordre qu'il connaissait.

Je me souviens que le chef du régiment « Der Führer » – alors le Standartenführer Stadder – a apporté ce rapport sur Oradour au commandant de la division, et qu'il a énergiquement demandé l'ouverture d'une procédure contre Dieckmann. Ce soir-là, on ne disposait pas de détails précis sur les événements d'Oradour-sur-Glane à l'état-major de la division.

Je ne pus commencer immédiatement l'enquête contre Dieckmann parce que le régiment « DF » fut immédiatement jeté à marches forcées sur le front de Normandie et que l'état-major de la division devait d'abord rester en arrière, à l'exception du groupe dit petit échelon de commandement.

Je n'arrivais ainsi qu'après un certain temps sur le front de Normandie. J'appris là que Dieckmann était tombé dès les premiers jours de l'engagement de son bataillon. Le commandant de la division me signala que l'armée dont nous dépendions alors avait également

1 – Heinz Lammerding (1905-1971), ingénieur en Génie civil, membre de la Waffen SS dont il gravit les grades. En 1944, devenu général de brigade et chef de la division SS Das Reich, alors cantonnée dans le sud de la France, il alla l'engager sur le front de Normandie, où il fut blessé. Démobilisé après la guerre, il reprit en Allemagne ses activités d'ingénieur.

exigé l'ouverture d'une procédure contre Dieckmann, parce que le commandant en chef Ouest avait appris ces événements d'Oradour-sur-Glane par des services français.

Dieckmann étant mort, j'essayais d'abord de procéder à l'interrogatoire du chef de la 3^e compagnie « DF », le Hauptsturmführer Kahn. Je ne pus le faire qu'après plusieurs jours, le 1^{er} bataillon « DF » étant continuellement déplacé sur le front.

Lors de l'audition détaillée, Kahn versa la déclaration suivante au procès-verbal :

« Dieckmann lui aurait déclaré qu'un Obersturmführer Gerlach et le chauffeur de ce dernier auraient été emmenés à Oradour-sur-Glane par des membres de la résistance après leur capture. Alors que Gerlach aurait réussi à s'enfuir, le chauffeur aurait été publiquement malmené jusqu'à ce que mort s'ensuive à Oradour.

« En outre, une ambulance de l'armée chargée de blessés aurait été attaquée vers le même temps à Oradour-sur-Glane et tous les occupants auraient été tués. Cela serait une preuve de ce que Oradour-sur-Glane était un centre de la résistance. En pénétrant dans les maisons, on aurait trouvé des armes et des munitions. Sur quoi Dieckmann aurait ordonné de fusiller la population masculine et d'incendier les maisons. Tous les ordres auraient été donnés par Dieckmann lui-même et il aurait surveillé leur exécution ».

Les tentatives que j'entrepris d'interroger d'autres membres de la 3^e compagnie restèrent sans résultat, parce que la compagnie avait été entre temps jetée dans les plus rudes combats et presque totalement décimée ; même les hommes du train étaient morts, blessés ou en captivité. À l'époque où je procédais à l'interrogatoire de Kahn, il ne restait plus à la 3^e compagnie un seul des hommes ayant participé à l'opération d'Oradour. Peu de temps après l'interrogatoire de Kahn, j'appris que ce dernier avait été très gravement blessé et qu'il avait quitté l'unité. Je n'ai jamais su ensuite ce qu'il est devenu.

Peu de temps après, lors de la percée des alliés à Avranches, le camion sur lequel se trouvaient les dossiers d'instruction de l'affaire d'Oradour, ainsi que d'autres dossiers judiciaires, fut touché et incendié ; tous mes actes furent brûlés.

J'ai alors rendu compte au commandant de la division du résultat de l'enquête menée jusqu'alors et de la perte des dossiers, sur quoi celui-ci m'ordonna de faire un rapport en conséquence à l'armée.

Dieckmann étant mort et Kahn ayant quitté la division gravement blessé, la division ne pouvait plus poursuivre l'instruction de l'affaire d'Oradour, puisqu'en l'état du dossier à l'époque, il n'y avait pas d'autres inculpés pouvant entrer en considération.

Pour récapituler, je déclare encore une fois qu'une procédure judiciaire militaire a été ouverte sur l'ordre du commandant de la division dès que furent connus les événements d'Oradour-sur-Glane, mais qu'elle ne put être menée à bonne fin en raison des circonstances décrites plus haut.

Je déclare en outre que durant le stationnement de la division en France en 1944, pendant que j'étais juge de la division, des procédures furent ouvertes pour toutes les infractions commises par la troupe à l'égard de la population française, lorsque ces infractions étaient signalées par les chefs d'unités, par d'autres services allemands ou du côté français. Les coupables furent sévèrement punis et les débats furent souvent menés devant les unités rassemblées, pour servir de leçon et d'exemple préventif.

Detlef OKRENT

No 2674 du registre notarial pour l'année 1952.

Vu pour la légalisation apposé ci-dessus de M. Detlef OKRENT, gérant, domicilié à Cologne-Marienburg, Heidekaul 1 a.

Cologne, le 29 novembre 1952

Sceau :

Dr Kurt JOVY,
notaire à Cologne.

Le notaire :
signé illisible

*

Telles sont les difficultés que j'ai rencontrées pour effectuer cette recherche, pourtant sommaire, sur le drame d'Oradour-sur-Glane. Elles sont infimes en comparaison de celles dont a souffert un chercheur travaillant sur ce sujet, Vincent Reynouard : son livre de plus de

400 pages, Le massacre d'Oradour, riche en témoignages et documents de toutes sortes, a été interdit dès sa publication en 1997 ; lui-même, professeur de mathématiques au lycée de Caen, a été chassé de l'Éducation nationale ; il a ensuite fait l'objet de plusieurs condamnations, notamment une à deux ans de prison, dont six mois ferme !

Lorsqu'on lit ne serait-ce que le rapport du juge d'instruction Okrent de 1945 et sa déposition devant la commission rogatoire française en 1952, on comprend pourquoi ces pièces sont restées si difficilement consultables ; pourquoi la première est qualifiée d'introuvable ; pourquoi la seconde est interdite de reproduction et fut dissimulée à la défense lors du procès de Bordeaux en janvier 1953 : elles auraient suscité un doute sur l'authenticité de la version officielle du drame d'Oradour.

Pareille dissimulation est loin d'être la seule qu'on puisse imputer à notre justice militaire : déjà, en 1894, lors du procès du capitaine Dreyfus, certaine note ne fut-elle pas communiquée aux juges et soigneusement cachée à la défense ?

Dernière observation sur ce sujet pour éviter tout malentendu : les constatations faites et les documents produits ici ne sauraient évidemment signifier que le massacre d'Oradour-sur-Glane n'a pas été perpétré par une unité de l'armée allemande. Les circonstances dans lesquelles il l'a été n'en comportent pas moins des zones d'ombre que nulle autorité ne s'est jamais souciée d'éclairer.

CHAPITRE XVI

NAISSANCE D'UNE RELIGION

Au professeur Alain Besançon
qui a judicieusement éclairé
une donnée controversée
de l'histoire contemporaine.

Classant en été 1956 des papiers au domicile de Georges Albertini, rue Chauchat à Paris, je trouvai cette copie d'une lettre qu'il venait d'adresser à son ami l'ex-résistant et déporté Paul Rassinier :

Paris, le 22 juin 1956
Mon cher Rassinier,

Dans le bulletin de la Société des Professeurs d'Histoire et de Géographie de l'Enseignement public, numéro 147 de juin 1956, paraît une lettre de M. Chillion, professeur agrégé de géographie à Brazzaville.

Cette lettre a été provoquée par la lecture d'un compte rendu du livre de Noguères sur le véritable procès du Maréchal Pétain. M. Chillion proteste et contre la partialité du livre de Noguères et contre la partialité du compte rendu. M. Chillion est visiblement vichyssois et le thème de sa lettre est d'exposer que les rédacteurs du bulletin ne font que des comptes rendus favorables au système, et en tout cas ne rédigent leurs comptes rendus que dans un esprit strictement conformiste.

Il ajoute (c'est vraisemblablement un jeune agrégé) qu'au moment où il a adhéré à cette Société, des amis lui avaient dit qu'elle était pro-

gressiste. Il ajoute les phrases suivantes : « Je n'ai pas voulu y croire et je pense que vous ne me fournirez pas de raison de changer d'opinion, encore qu'à ce sujet je sois obligé de constater qu'un compte rendu envoyé par mes soins de l'ouvrage de notre collègue Rassinier "Le Mensonge d'Ulysse" (où il démolit quelques légendes conformistes sur les camps de concentration) n'ait jamais paru dans le Bulletin ».

La direction du bulletin, très embarrassée au sujet de ce dernier paragraphe, dit : « Le compte rendu en question n'a pas été publié puisque, conformément à un usage général, nous ne rendons compte que des ouvrages adressés à la direction de la Société ; ce n'était pas le cas pour ce volume ».

Voici donc ce que je vous suggère : envoyez votre livre à M. Bruley, 18 rue de Liège, Paris 9^e, Président de la Société, en lui indiquant que vous avez lu la lettre de M. Chillon, que vous vous faites un devoir d'envoyer votre livre à la Société, et que vous seriez intéressé par la lecture du compte rendu qu'à la suite de cet envoi M. Chillon d'une part et tous autres rédacteurs pourraient écrire.

Croyez, mon cher Rassinier, à mes sentiments les plus cordiaux.

Georges Albertini

Je n'étais pas surpris de voir Albertini témoigner de tels sentiments à Paul Rassinier. Comme lui ancien professeur d'histoire et de géographie, il l'avait connu avant la guerre au Parti socialiste. Tous deux y militaient dans le courant pacifiste. Au temps de l'Occupation, Rassinier, entré dans le réseau de résistance Libé-Nord, avait été arrêté, déporté en Allemagne et interné dans les camps de concentration de Buchenwald, puis Dora. Pour autant, leur divergence temporaire n'avait pas altéré leur amitié. Ils avaient renoué après la guerre. Je crus comprendre qu'Albertini, encore bagnard, correspondit avec Rassinier quand celui-ci revint de déportation, puis fut élu député socialiste de Belfort.

Ce qui m'étonnait, en revanche, c'était qu'Albertini se souciât de faire connaître l'ouvrage controversé de Paul Rassinier Le mensonge d'Ulysse, paru aux Éditions Bressanes en 1950. Un livre très critique à l'encontre de témoignages d'autres anciens déportés, notamment lorsque ceux-ci évoquaient l'existence de chambres à gaz homicides

dans les camps de concentration allemands où ils avaient séjourné. Albertini recommandait en effet toujours aux membres de son équipe de ne pas se disperser et il prêchait lui-même d'exemple, expliquant :

« Notre priorité reste la résistance aux menées soviéto-communistes et l'union de l'Europe par la collaboration franco-allemande. Tout autre engagement ne pourrait que nous affaiblir et doit être ajourné, si légitime soit-il ».

Je lui fis remarquer la contradiction entre sa lettre et son mot d'ordre. Il évoqua sa vieille amitié avec Paul Rassinier et m'assura qu'il ne ferait rien d'autre pour l'instant à ce sujet, « pourtant bien intéressant, précisa-t-il, mais c'est à reprendre plus tard, peut-être, quand les circonstances auront changé »...

L'historien de formation qu'il était aurait-il entrepris d'étudier ce sujet s'il avait vécu quelques années de plus et une fois disparu le danger soviéto-communiste ? Ce n'est pas impossible et dans ce cas, je l'aurais certainement de nouveau accompagné.

Quelques années après sa mort en 1983, et bien que n'étant ni historien, ni chercheur patenté, simplement un esprit curieux, je voulus voir si le sujet évoqué en 1956, l'existence et le fonctionnement de chambres à gaz dans les camps de concentration allemands pendant la guerre, méritait l'intérêt qu'Albertini m'avait semblé y porter.

Une recommandation m'y poussa, formulée en 1981 par le philosophe de confession juive Edgar Morin dans son livre Pour sortir du XX^e siècle (Nathan éd. p.192) :

« Il importe, à mon avis, de re-vérifier la chambre à gaz dans les camps nazis ».

J'étais d'autant plus enclin à effectuer cette recherche que, quatre ans avant sa mort, Georges Albertini s'était indigné de lire dans Le Monde une déclaration en vérité assez stupéfiante. Elle était co-signée par trente-quatre chercheurs plus ou moins éminents, dont la charité commande aujourd'hui de taire les noms, certains l'ayant signée, disait-on, non par conviction, mais à la suite d'injonctions pressantes... À des collègues, notamment à Robert Faurisson qui demandaient comment, techniquement, des millions de juifs avaient pu périr dans des chambres à gaz, la déclaration répondait :

« Il ne faut pas se demander comment, techniquement, un tel meurtre de masse a été possible. Il a été possible techniquement puisqu'il a eu lieu. Tel est le point de départ obligé de toute enquête historique sur le sujet. Cette vérité, il nous appartenait de la rappeler simplement : il n'y a pas, il ne peut y avoir de débat sur l'existence des chambres à gaz. » (*Le Monde*, 21 février 1979).

Sans doute les juges qui jadis condamnèrent Galilée expliquèrent-ils eux aussi qu'il ne fallait pas se demander comment il était possible, techniquement, que le soleil tourne autour de la terre et que c'était techniquement possible puisque cela avait lieu...

Plusieurs historiens, notamment Henri Michel, président du Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale et René Rémond, membre du même Comité, eurent le courage de refuser leur signature au bas d'une profession de foi aussi aberrante, quoi qu'il dût en coûter pour leur carrière. Peut-être aussi connaissaient-ils bien le sujet litigieux...

*

J'ai donc entrepris, après d'autres d'ailleurs et de plus qualifiés, une recherche sur les camps de concentration allemands pendant la période 1939-1945 et, plus précisément, sur l'existence de chambres à gaz homicides censées y avoir fonctionné. J'hésite aujourd'hui à évoquer cette recherche, tant cela risque de heurter, voire de scandaliser. La quête de la vérité historique qui a toujours guidé nos activités dans l'équipe d'Albertini m'incite à passer outre.

J'aurais pu, avant d'en faire état, continuer plus longtemps cette recherche, tant le sujet semble inépuisable. J'ai préféré me limiter à l'étude de témoignages difficilement contestables : ceux de chefs d'État et chefs militaires ayant exercé de hautes responsabilités pendant la période considérée. Ceux de chercheurs généralement jugés compétents et responsables, tels Raymond Aron, François Furet, Robert Faurisson, Edgar Morin, Arno J. Mayer, Pierre Vidal-Naquet, Jean Beaufret, Jean-Gabriel Cohn-Bendit... Ceux aussi d'anciens déportés parmi les plus crédibles : Edmond Michelet, Michel de Boüard, Simone Veil, Margarete Buber-Neuman... J'ai également étudié les Mémoires d'ex-déportés moins en vue, mais souvent invoqués, parfois auréolés d'un prix prestigieux pour leurs écrits, et pareillement scruté d'autres

témoignages apparemment sérieux, certains moins, et consulté des publications de tout bord...

C'est le fruit de cette recherche que je livre ici. Et c'est avec intérêt que je prendrais connaissance des réflexions qu'il pourrait susciter.

Troublants témoignages

Je commençai par me plonger dans les Mémoires de guerre des principaux responsables alliés ayant conduit les conflits européens de 1939-1945, Eisenhower, Churchill, Patton, De Gaulle et quelques autres. Je fus surpris de n'y trouver aucune évocation des chambres à gaz en question. Ils expliquaient toutes les raisons qui, à leurs yeux, avaient justifié de combattre le IIIe Reich. Ils en évoquaient les maux, les vices, les camps de déportés, souvent dans le détail, mais pas cette horreur, pourtant de taille. J'eus beau feuilleter les pages et les pages de leurs abondants Mémoires, les chambres à gaz n'y apparaissaient pas. Avaient-ils douté de leur existence ?

Je me tournai alors vers les récits d'anciens internés dans les camps de concentration, bien que, Paul Rassinier l'avait remarqué dans son Mensonge d'Ulysse, beaucoup d'entre eux eussent affabulé, parfois d'une façon grossière.

Ainsi en vient-il à citer un certain abbé Jean-Paul Renard, déporté au camp de Buchenwald en 1942, qui a raconté ses souvenirs de déportation dans un ouvrage publié à son retour dans son diocèse d'Arras, Chaînes et Lumières :

« J'ai vu rentrer aux douches mille et mille personnes sur qui se déversaient, en guise de liquide, des gaz asphyxiants ».

Or, note Rassinier dans son livre (p. 133), « les chambres à gaz n'existaient pas à Buchenwald. Comme je lui en faisais la remarque au début de 1947, il me répondit :

— D'accord, mais ce n'est qu'une tournure littéraire... et, puisque ces choses ont quand même existé quelque part, ceci n'a guère d'importance ».

Cet ex-déporté n'est toutefois pas le seul ecclésiastique à avoir fabulé de la sorte. Dans un ouvrage racontant sa détention au camp de Dachau, Prison et déportation (Éd. L'Échelle de Jacob, 1947), l'évêque de Clermont-Ferrand, Mgr Piguet, a écrit :

« Je fis un court séjour au bloc 28, occupé par huit cents prêtres polonais [...]. Plusieurs de leurs vieux prêtres, jugés inutilisables, étaient passés par la chambre à gaz »...

Or, nulle chambre à gaz n'a jamais existé à Dachau, on le sait et Edmond Michelet qui y a séjourné me l'a confirmé. Pas plus qu'il ne semble qu'il y en eut dans aucun des camps situés en territoire proprement allemand – c'est du moins, depuis 1960, ce que donne à entendre la thèse officielle.

Dans ces deux cas, le mensonge était donc patent. Il est vrai que l'Église omet de compter le mensonge au nombre des péchés capitaux...

*

Au Parti communiste non plus, les faux témoins n'ont pas manqué à ce sujet. Fernand Grenier, député communiste de Saint-Denis, a ainsi raconté, p. 26 de son livre C'était ainsi, paru en 1979 aux Éditions sociales, qu'à Dachau, « on avait remis à cent vingt enfants de huit à quatorze ans une serviette et un savon. Ils étaient entrés tout joyeux. On ferma les portes. Des douches, s'échappèrent des gaz asphyxiants ».

Députée communiste, Marie-Claude Vaillant-Couturier, ancienne déportée à Auschwitz et à Ravensbrück, avait pour sa part raconté le 29 janvier 1946, devant le tribunal international (ou plutôt interallié) de Nuremberg, que peu après la Libération, elle était retournée à Ravensbrück et avait « visité la chambre à gaz, qui était une baraque en planches hermétiquement fermée et, à l'intérieur, il y avait encore l'odeur désagréable des gaz ».

Rassinier cite dans son livre d'autres « témoignages » aussi peu fiables. Ils fourmillent dans les publications des révisionnistes de l'histoire contemporaine qui se sont appliqués à en recenser. Une question se posait alors : où trouver ne serait-ce qu'un seul témoignage fiable officiellement reconnu d'une seule chambre à gaz ? Mon choix se porta sur des Mémoires d'ex-déportés faisant autorité, honorés, voire primés par d'éminents jurys.

Le premier fut l'ouvrage Trois ans dans une chambre à gaz d'Auschwitz, paru en 1980 aux éditions Pygmalion avec une préface de Claude Lanzmann. L'auteur, un certain Filip Müller, y racontait sa détention dans le camp d'Auschwitz. Il y avait été chargé, expliquait-il,

de pousser les détenus dans une chambre à gaz. Pour ce livre, il avait obtenu, à l'unanimité des votants, le prix Bernard Lecache décerné par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA).

En fait, le récit de Filip Müller était particulièrement invraisemblable. Il raconte ainsi (p.125) qu'un jour, deux gardiens SS regardaient une jeune femme qu'ils avaient obligée à se dévêtir devant eux :

« Ils la dévoraient des yeux, les poings aux hanches, la matraque pendant à leur poignet. C'est alors que la belle, levant d'abord très haut la cuisse, décoche au front de l'un des SS rêveurs un coup fantastique du talon de sa chaussure. Elle lui prend alors son revolver et le tue ».

Sans doute, le deuxième gardien continuait-il à la dévorer des yeux...

Filip Müller explique également qu'un autre jour, las de remplir son sinistre office et déprimé, il décida de mourir lui aussi. Il se glissa donc à l'intérieur de la chambre à gaz parmi des jeunes filles dénudées promises à l'asphyxie. « Elles étaient toutes dans la fleur de l'âge », précise-t-il. Mais celles-ci l'entourent et lui demandent de ne pas mourir, de sortir de la chambre à gaz pour pouvoir ensuite, s'il survivait, témoigner de ce qui s'était passé là. Il poursuit :

« Avant même d'avoir pu réfléchir à ma réponse, les jeunes filles surmontèrent mon opposition. Elles m'empoignèrent par les bras et les jambes et me traînèrent littéralement jusqu'à la porte de la chambre à gaz, malgré ma résistance. Puis elles me relâchèrent et me poussèrent dehors de toutes leurs forces ».

Avant, probablement, de refermer la porte pour éviter que le gaz asphyxiant s'échappe...

Comment la LICRA, association bien établie, bénéficiaire d'importantes subventions publiques et privées, avait-elle pu, parmi tant de témoins à s'être manifestés, sélectionner, cautionner et couronner l'auteur de telles affabulations ? N'en avait-elle pas trouvé de plus convaincants pour attester l'existence des chambres à gaz ? La LICRA aurait voulu fournir un argument de poids aux auteurs révisionnistes contestant la réalité des dites chambres à gaz qu'elle n'aurait pu faire meilleur choix.

Je consultai alors le livre du plus illustre d'entre les mémorialistes de la déportation, Elie Wiesel. Lui aussi se présentait comme ayant été détenu au camp d'Auschwitz et un prix plus prestigieux que celui de la LICRA, le Prix Nobel de la Paix, lui avait été décerné en 1986. Son ouvrage autobiographique La Nuit (Éditions de Minuit, 1958, puis 2007) comportait une préface d'un auteur éminent, membre de l'Académie française, François Mauriac en personne. Où trouver mieux ?

Or, nouvelle déconvenue ! Nouvelle lecture, au fil des pages, d'inventions morbides dont même l'historien Pierre Vidal-Naquet, pourtant adversaire des révisionnistes, s'indigna (voir ci-après). Un seul exemple, p. 57 :

« Non loin de nous, des flammes montaient d'une fosse, des flammes gigantesques. On y brûlait quelque chose. Un camion s'approcha du trou et y déversa sa charge : c'étaient des petits enfants. Des bébés ! Oui, je l'avais vu, de mes yeux vu... ».

Comme si des corps humains pouvaient brûler au fond d'une fosse creusée dans une zone marécageuse, proche de la Vistule et dégager « des flammes gigantesques » ! Et comme si un camion avait pu s'approcher d'un tel brasier sans risquer de prendre feu !

D'ordinaire gens sérieux, les responsables du Prix Nobel, désireux d'honorer un ex-déporté victime et témoin de la Shoah, avaient-ils dû, au terme de leur recherche, se contenter eux aussi d'un médiocre affabulateur ? D'un imposteur qui, paraît-il, n'aurait en outre jamais séjourné dans le moindre camp de concentration allemand ?

Je consultai alors un ouvrage qui a connu un succès mondial, le récit de l'ex-déporté Martin Gray Au nom de tous les miens (éd. Arthème Fayard 1988, puis Gallimard 2006). À nouveau incohérences et invraisemblances pullulaient au fil des pages. J'y lus, par exemple, qu'au camp de Treblinka, l'auteur, chargé d'évacuer les morts des chambres à gaz, y étranglait les enfants encore vivants lorsqu'il en trouvait, pour leur éviter de souffrir !

J'appris, par la suite, que non seulement Martin Gray n'avait jamais été détenu au camp de Treblinka, mais que c'est un autre que lui qui avait rédigé ses affabulations, le polygraphe Max Gallo, à l'imagination toujours débordante.

Savon juif

Désespérant de trouver des témoins fiables des chambres à gaz, j'orientai mes recherches vers des événements connexes pouvant attester la réalité de l'Holocauste.

J'appris ainsi qu'il se disait que certains camps de concentration allemands auraient été dotés d'équipements permettant de fabriquer du savon en quantités industrielles à partir de cadavres de juifs assassinés. L'avocat général soviétique L. N. Smirnov en avait fait état devant le Tribunal de Nuremberg en 1946. Après la guerre, des morceaux d'un tel savon furent enterrés avec solennité dans des cimetières juifs d'Europe et d'Israël – à Haïfa notamment, sous une pierre tombale portant cette inscription en hébreu et en anglais :

« Ci-gisent des morceaux du savon fait de la chair et du sang de nos frères que les barbares nazis ont inhumainement torturés à mort dans les années 1939-1945 ».

Quelle personne sensée pouvait ajouter foi à une telle invraisemblance, qui ne reposait par ailleurs sur aucun témoignage, aucune preuve, aucun fait précis ? Elle était indéfendable aux yeux des spécialistes et prêtait même à rire chez quelques chansonniers cyniques. Georges Wellers, directeur scientifique du Centre de documentation juive contemporaine de Paris, se résolut à la démentir. Le 31 août 1983, à un correspondant étranger qui l'interrogeait à ce sujet, il adressa cette réponse dénuée d'équivoque, sans doute pour que le destinataire en fasse état :

« La fabrication du savon à partir de la graisse humaine appartient à la catégorie des « bobards » qui circulaient déjà dans les camps ».

Cette même année 1983, lors de la cérémonie d'ouverture du rassemblement américain des survivants juifs de l'Holocauste, tenue à New York le 11 avril, le rabbin Arthur Schneier avait déclaré :

« Nous gardons en mémoire les pains de savon marqués des initiales RJF – Rein Jüdisches Fett (pur savon juif) – fabriqués avec des cadavres de nos bien-aimés ».

Renseignements pris, les initiales portées sur les pains de savon évoqués sont RIF et non RJF, et ce sont celles de la Reichsstelle für Industrielle Fettversorgung (Office du Reich pour l'approvisionnement industriel en matières grasses)...

Le 23 avril 1986, de nouveau interrogé, Georges Wellers confirma son démenti :

« La rumeur concernant la fabrication industrielle de savon à partir de la graisse humaine, qui circulait dans certains camps, est le produit d'une lugubre imagination sans aucun fondement réel, née au milieu des horreurs des camps ».

Rien n'y fit. Le savon en question est resté expressément mentionné dans maints ouvrages relatifs à l'Holocauste. Il figure même dans l'Encyclopedia Judaïca, à l'article « Poland ».

Des protestations motivées

Ces affabulations, puisées parmi d'autres de même farine, nombre d'anciens déportés, à l'imitation de Paul Rassinier, s'en indignèrent. L'ethnologue et ex-résistante Germaine Tillion, arrêtée et internée au camp de Ravensbrück, prix Pulitzer 1947, dénonça vertement dans ses Réflexions sur l'étude de la déportation (Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale, juillet-septembre 1954, p. 18, note 2) les imposteurs sur les récits desquels on s'appuie toujours pour décrire ce que furent les camps de concentration allemands pendant la guerre :

« Ces personnes sont, à vrai dire, beaucoup plus nombreuses qu'on ne le suppose généralement, et un domaine comme celui du monde concentrationnaire – bien fait, hélas, pour stimuler les imaginations sado-masochistes – leur a offert un champ d'action exceptionnel. Nous avons connu de nombreux tarés mentaux, mi-escrocs, mi-fous, exploitant une déportation imaginaire ; nous en avons connu d'autres – déportés authentiques – dont l'esprit malade s'est efforcé de dépasser encore les monstruosité qu'ils avaient vues ou dont on leur avait parlé et qui y sont parvenus. Il y a même eu des éditeurs pour imprimer certaines de ces élucubrations, et des compilations plus ou moins officielles pour les utiliser... ».

De son côté, le professeur Jean Beaufret, agrégé de philosophie, ancien résistant membre du réseau Périklès, adressa le 22 novembre 1978 une lettre à Robert Faurisson qui venait d'être physiquement agressé, et il lui confiait :

« Je crois que j'ai fait pour ma part à peu près le même chemin que vous et me suis rendu suspect pour avoir fait état des mêmes doutes. Heureusement pour moi, ce fut oralement ».

Plusieurs années après la mise en garde de Germaine Tillion, Jean-Gabriel Cohn-Bendit, professeur d'allemand dans un lycée de Bretagne, lança dans Libération (5 mars 1979) cette exhortation :

« Battons-nous donc pour qu'on détruise ces chambres à gaz qu'on montre aux touristes dans les camps où l'on sait maintenant qu'il n'y en eut point, sous peine qu'on ne nous croie plus sur ce dont nous sommes sûrs ».

Le frère de Daniel Cohn-Bendit confirmait de la sorte ce qu'on avait appris peu à peu, à savoir que les chambres à gaz montrées aux touristes visitant les camps sont des inventions de l'après-guerre.

L'historien Pierre Vidal-Naquet, pourfendeur des révisionnistes et de Robert Faurisson en particulier, ne put s'abstenir; lui non plus, de dénoncer les faux témoins de la déportation. Peu après l'attribution du Prix Nobel de la Paix à Elie Wiesel, il fit une déclaration indignée au journaliste Michel Folco, qui la publia en avril 1987 dans le mensuel satirique Zéro.

Il y stigmatisait violemment « un homme comme Elie Wiesel qui raconte n'importe quoi [...]. Il suffit de lire certaines descriptions de La Nuit pour savoir que certaines de ces descriptions ne sont pas exactes et qu'il finit par se transformer en marchand de la Shoah [...]. Eh bien, lui aussi porte un tort, et un tort immense, à la vérité historique ».

*

D'année en année, d'autres ex-déportés sont venus contredire, implicitement ou explicitement, la vérité officielle à ce sujet.

On peut mentionner Simone Veil qui, dans son ouvrage Une Vie (Stock, 2007), a décrit d'une façon vivante et détaillée son séjour dans le camp d'Auschwitz sans y témoigner une seule fois de l'existence et du fonctionnement de la moindre chambre à gaz. Ce qui ne l'empêcha pas par la suite, probablement pour servir sa carrière politique, de cautionner ceux qui en affirmaient l'existence...

On peut également citer Edmond Michelet, interné au camp de Dachau et qui, à propos de la chambre à gaz censée y avoir fonctionné,

et que l'on montre parfois aux visiteurs, a observé le même mutisme dans son livre de souvenirs Rue de la Liberté. Dachau 1943-1945.

Pour sa part, dans le deuxième tome de son ouvrage Prisonnière de Staline et d'Hitler (Seuil, 1988), Margarete Buber-Neuman, détenue au camp de Ravensbrück, a relaté avec minutie comment on y vivait, et elle est restée pareillement silencieuse sur la chambre à gaz de ce camp. Il est vrai qu'on ne l'en a doté qu'après la guerre...

Quant à l'Allemand J.G. Ginsburg, juif pratiquant, auteur de l'ouvrage relatif aux camps de Majdanek, Maidanek in alle Ewigkeit (Majdanek pour toute éternité), il a expliqué (pp. 53-54) :

« En tant que membre d'une commission d'enquête gouvernementale, j'avais eu, à la fin de 1944, la possibilité de visiter officiellement Majdanek. À l'automne de 1945, à titre privé, encore une fois Majdanek, et Auschwitz. Tout m'avait été ouvert, partout, dedans et dehors. J'avais eu des conversations approfondies avec des gens qui y avaient été internés plusieurs années et qui connaissaient leur camp sous tous ses angles : aucun d'eux n'avait vu ni entendu parler d'une chambre à gaz où des vies humaines auraient été supprimées. » [...]

« J'avais eu aussi la possibilité de parler sans entraves et franchement avec d'anciens membres du personnel auxiliaire : personne n'était au courant de massacres et de chambre à gaz. De meurtres en masse et d'installations de gazage pour mettre à mort des êtres humains, j'ai pour la première fois entendu parler à Breslau dans les écoles de propagande sioniste. [...] En tant qu'attaché de presse [...], je pouvais assister sans entrave aux audiences du procès de Nuremberg [...]. À cette occasion, je rencontrai, entre autres, un publiciste viennois qui, lui aussi, avait été interné plusieurs années à Auschwitz et en connaissait avec précision tous les coins et recoins. Il m'assura en présence du publiciste Ilya Ehrenbourg n'avoir jamais vu quoi que ce fût d'une chambre à gaz ».

À ces explications, on peut ajouter celle de l'ancien élève de l'École des Chartes Michel de Boüard, ex-résistant proche des communistes

1 – Éditions du Seuil, Paris 1955. L'ouvrage a été réédité en 1970 avec une traduction de la préface du chancelier Konrad Adenauer extraite de l'édition en allemand. J'ai raconté dans *En mission pour Georges Albertini*, p. 146, ma conversation avec l'ancien ministre au sujet de la fausse chambre à gaz du camp de Dachau.

et déporté à Mauthausen, devenu doyen honoraire de la faculté des lettres de Caen et membre de l'Institut, membre aussi du Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale et responsable, au sein de ce Comité, de l'histoire de la déportation. Dans le quotidien Ouest France du 2-3 août 1986, on a pu lire de lui cette déclaration :

« Le temps de la réflexion venu, je me suis dit : où ai-je acquis la conviction qu'il y avait une chambre à gaz à Mauthausen ? Ce n'est pas pendant mon séjour au camp, car ni moi ni personne ne soupçonnions qu'il pouvait y en avoir, c'est donc un bagage que j'ai reçu après la guerre, c'était admis... ».

Et d'ajouter, à propos des nombreux écrits publiés sur le système concentrationnaire allemand :

« Le dossier est pourri. Il y a, d'une part, énormément d'affabulations, d'inexactitudes obstinément répétées, notamment sur le plan numérique, d'amalgames, de généralisations et, d'autre part, des études critiques très serrées pour démontrer l'inanité de ces exagérations ».

Le camp du Struthof

Pour tenter d'y voir clair, je pouvais, au moins sur un cas bien précis, faire appel à ma propre expérience. Durant mon service militaire, en 1948, j'avais séjourné à l'école des Sous-officiers de Rouffach, en Alsace – une région dotée, sous l'Occupation, d'un camp de concentration, le Struthof. Celui-ci comprenait, cela nous fut expliqué, une chambre à gaz où avaient péri 86 détenus. Quelques-uns de leurs cadavres étaient même conservés à l'Institut d'anatomie de Strasbourg. Certains de mes camarades étaient allés visiter ce camp et y avaient vu, en effet, un local qualifié de « chambre à gaz en l'état d'origine », ce qui les avait surpris car la porte, faite de planches sommaires, n'avait rien d'hermétique.

Me plongeant alors dans la documentation réunie sur ce camp par les historiens et chercheurs, les révisionnistes comme leurs contestataires, j'allai de surprise en surprise. J'y appris d'abord que peu après la fin de la guerre, le professeur René Fabre, doyen de la faculté de pharmacie de Paris et toxicologue réputé, avait été missionné pour effectuer une expertise de la chambre à gaz du Struthof. Le 1^{er} décembre 1945, il avait remis son rapport.

Je brûlais naturellement de consulter ce rapport, transmis à la Justice militaire. Impossible : il avait mystérieusement disparu, sans doute été dérobé au dire d'un responsable. Heureusement, le voleur ou la personne chargée de le faire disparaître avait négligé un autre rapport, signé celui-là aussi par d'éminents spécialistes, les docteurs Simonin, Piedelièvre et Fourcade – rapport qui faisait expressément état des conclusions auxquelles le professeur René Fabre était parvenu. Sans quoi, probablement n'aurait-on jamais rien su de celles-ci.

Or, qu'avait trouvé et consigné le professeur René Fabre ? Que la pièce désignée au Struthof comme une chambre à gaz n'avait jamais servi à gazer qui que ce fût, et que les cadavres conservés à Strasbourg, qu'il avait examinés, n'étaient pas ceux de personnes ayant péri par le gaz.

Mais il existe toujours au camp du Struthof, même si parfois on ne le montre plus aux visiteurs, un local désigné comme une chambre à gaz dans laquelle 86 détenus auraient péri !² De même, à Dachau, continue-t-on à appeler chambre à gaz la pièce qu'Edmond Michelet m'avait qualifiée de banale salle de douche.

Changeantes explications

Au total, j'eus beau consulter ouvrages, rapports, documents de toutes sortes, jamais je ne parvins à trouver une seule preuve, un seul indice évident, un seul témoignage crédible de l'existence et du fonctionnement de la moindre chambre à gaz homicide dans les camps de concentration allemands ouverts pendant les guerres européennes de 1939-1945.

À cette carence, Simone Veil a voulu apporter une explication, qu'on a pu lire dans France-Soir Magazine du 7 mai 1983 :

«... chacun sait que les nazis ont détruit ces chambres à gaz et supprimé systématiquement tous les témoins ».

2 – Visitant le camp du Struthof le 26 avril 2015, le président de la République François Hollande a expliqué que là se trouvait « *la seule chambre à gaz, le seul camp de concentration qui a été installé sur le sol de France* » [...]. Double erreur : la chambre à gaz du Struthof, selon l'expertise du professeur René Fabre, n'en était pas une et plusieurs camps de concentration ont été ouverts en France dès 1939 par le gouvernement d'Édouard Daladier.

Affirmation gratuite, qu'aucun témoignage ou document n'appuie. A-t-elle assisté elle-même à ces destructions et éliminations de témoins ? Elle n'en souffle mot dans son livre de souvenirs Une Vie, bien qu'elle soit restée, jusqu'au départ des gardiens, dans le camp d'Auschwitz et dans son annexe, le camp de travail de Bobrek, puis, l'Armée rouge approchant, dans celui de Bergen-Belsen. De toute façon, si elle disait vrai, cela ne confirmerait-il pas que les constructions et les témoins qu'on nous présente depuis des années à ce sujet sont fallacieux ?

De son côté, l'Américain Raul Hilberg, qui fait lui aussi autorité en matière d'Holocauste, a d'abord expliqué dans son ouvrage The Destruction of the European Jews paru en 1961, que la « destruction des juifs d'Europe », comme il dit, avait résulté de deux ordres donnés par Hitler en personne, suivis par un vaste programme bien préparé, organisé et contrôlé avec soin.

Toutefois, comme aucun fait ne pouvait confirmer son explication, il en changea. En 1983, donnant près de New York une conférence sur ce sujet, il déclara :

« ... Ce qui commença en 1941 fut un processus de destruction non planifié à l'avance, non organisé et centralisé par une agence quelconque [...], une incroyable rencontre des esprits, une transmission de pensée consensuelle au sein d'une vaste bureaucratie ».

Il confirma cette nouvelle thèse en 1985 dans la réédition dite « révisée et définitive » de son livre :

« ... La destruction des juifs ne fut pas tant accomplie par l'exécution des lois et des ordres que par suite d'un état d'esprit, d'une compréhension tacite, d'une consonance et d'une synchronisation » (p. 53 de la traduction en français, Gallimard éd. Une nouvelle édition a paru en 1991 dans la collection Folio).

En quelque sorte, le génocide aurait été perpétré par transmission de pensée, par télépathie !

Ces récits plus que douteux et ces explications changeantes sur les chambres à gaz des camps de concentration allemands ne signifient évidemment pas qu'il ne s'en trouvait pas. À l'inverse des grands acteurs de la Seconde guerre mondiale, certaines personnalités l'affirment toujours, quoique de moins en moins nombreuses. Mais comment

les croire si ceux qui en certifient l'existence ne s'appuient que sur des témoignages visiblement frauduleux ?

Des falsifications répétées

Outre ces témoignages dont certains pourraient être qualifiés de fantaisistes si le sujet le permettait, des falsifications de textes apparurent très vite aux chercheurs. Nombre d'entre elles ont été répertoriées dans diverses publications, en particulier celles des chercheurs révisionnistes de l'histoire contemporaine. J'en ai moi-même relevé dans En mission pour Georges Albertini, p. 64. On peut en mentionner d'autres, parfois déroutantes.

Ainsi, Kurt Gerstein signa en 1945 un rapport très souvent invoqué, notamment par Léon Poliakov dans son ouvrage Bréviaire de la haine (Calmann-Lévy). On y lit que dans la chambre à gaz de Belzec, sur une surface de 25 mètres carrés, se pressaient debout sept à huit cents détenus. Un calcul simple montre que cela ferait un total de 28 à 32 détenus par mètre carré !

Précision supplémentaire indiquée dans le rapport Gerstein : le local mesurait 45 mètres cubes, ce qui laisse supposer une hauteur sous plafond de 1 m 80. Aussi, quand en 1951, pour rédiger son ouvrage, Léon Poliakov s'appuya sur le rapport Gerstein, afin de le rendre crédible il transforma le chiffre de 25 m² de surface en 93 m². Mais dans ce cas, une pièce d'un volume de 45 m³ aurait impliqué une hauteur sous plafond de 50 centimètres seulement. Le faussaire s'en aperçut. Alors, dans sa citation, il altéra de nouveau le rapport Gerstein et y supprima la mention du volume de 45 m³.

*

Parmi d'autres falsifications opérées, je notai celle à laquelle Jacques Nobécourt se livra dans Le Monde du 22 avril 1987. Rendant compte d'un ouvrage de David Wyman, il se référa au procès-verbal d'une conférence tenue le 20 janvier 1942 en Allemagne, à Wannsee, au cours de laquelle aurait été évoqué le sort des juifs déportés en Allemagne qui survivraient à la guerre. Il en cita cette phrase attribuée à Reinhard Heydrich :

« Ce qui finalement subsistera et représentera indubitablement la fraction la plus résistante devra être traité conformément au fait que, représentant une sélection naturelle, il constituerait le germe d'une renaissance juive s'il était libéré ».

Or, dans le texte du procès-verbal de la réunion de Wannsee, la phrase véritable est la suivante :

« Ce qui finalement subsistera et représentera indubitablement la fraction la plus résistante devra être traité conformément au fait que, représentant une sélection naturelle, il constituera à sa remise en liberté le germe d'une renaissance juive (voyez la leçon de l'Histoire) ».

On le voit, en remplaçant le futur du verbe « constituer » par le conditionnel, en commuant « à sa remise en liberté » (bei Freilassung) par « s'il était libéré... » et en supprimant la fin de la citation placée entre parenthèses, Jacques Nobécourt a fait dire à Reinhard Heydrich le contraire de ce que, selon le procès-verbal, il aurait réellement exposé, à savoir que les juifs survivants, une fois libérés, formeraient le noyau d'une renaissance de plus dans l'Histoire.

Cette falsification n'était toutefois pas la première qu'on pût mettre à l'actif du Monde sur ce sujet : déjà, dans le No 103 de son supplément Dossiers et documents (juillet 1983), présenté par Jean-Marc Théolleyre, la phrase allemande « Ohne Lösung der Judenfrage, keine Erlösung der Menschheit » (ce qui signifie : Sans solution de la question juive, pas de salut pour l'humanité) a été traduite par : « Sans l'extinction de la race juive, pas de salut pour l'humanité ».

Comment ne pas mentionner aussi le faux opéré par l'hebdomadaire La Vie dans son numéro du 18 avril 1991 ? Celui-ci était destiné à confondre les négateurs des chambres à gaz. Une photographie censée en représenter une y fut publiée. En fait, c'était la photo d'une salle de douches, mais présentée à l'envers. Ainsi une grille d'évacuation de l'eau située au sol pouvait-elle se retrouver au plafond et devenir une ouverture censée servir à déverser un produit asphyxiant.

De telles falsifications et affirmations sans preuve sont légion dans les descriptions des camps de concentration allemands pendant la guerre. Le fait qu'on en relève encore de nos jours, si longtemps après la fin de la guerre, témoigne du zèle constant dont les faussaires font preuve en la circonstance.

Ainsi, en janvier 2015, fut commémoré le 70e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz (non sa fermeture puisque, après la guerre, étant situé sur un territoire devenu polonais, il fut un temps peuplé d'adversaires du régime communiste). À cette occasion, Vladimir Poutine prononça le 27 janvier, au Musée juif de Moscou, un discours dans lequel on lisait, selon le site anglais officiel de la Présidence russe :

« D'après les documents du procès de Nuremberg, six millions de juifs ont été tués en Europe durant l'Holocauste [...]. Ils ne sont pas morts au combat, mais ont simplement été exterminés, brûlés dans des fours ou abattus ».

Nulle mention, donc, d'exécutions dans des chambres à gaz. Or, selon le Saker Francophone³, Poutine aurait dit :

« Ils ne sont pas morts au combat, mais ont été tout simplement exterminés, gazés puis brûlés dans des fours ou abattus ».

Le faussaire a donc attribué ici à Vladimir Poutine le mot « gazés » que celui-ci n'avait pas prononcé.

*

Ayant étudié ce qu'il appelle « les pièces du dossier critique faurissonien », Edgar Morin a reconnu, dans son ouvrage Pour sortir du XX^e siècle (Nathan éd., pp. 182-183 et 192), que ces pièces « font ressortir les contradictions, invraisemblances, insuffisances de ceux qui ont témoigné sur l'activité exterminatrice de ces chambres à gaz, les difficultés ou impossibilités techniques et matérielles concernant tant les locaux que l'emploi du Zyklon B, l'absence de toute directive officielle nazie réglementant la chambre à gaz, l'absence même d'un texte hitlérien explicite précisant que la "solution finale de la question juive" n'est autre que la solution exterminatrice ».

Ce qui explique la demande finale du philosophe, d'origine juive rappelons-le :

« Il importe, à mon avis, de re-vérifier la chambre à gaz dans les camps nazis ».

³ – Site d'internet très consulté, édité par « un groupe de citoyens francophones qui désire faire partager au public francophone des analyses venues du monde entier et exprimées dans d'autres langues ».

Le moment ne serait-il pas venu d'y procéder ? Assurément, ces témoignages plus que douteux, ces falsifications éhontées, et bien d'autres exemples pourraient en être produits, ne signifient toujours pas que des juifs n'ont pas été exécutés dans des chambres à gaz. Toutefois, afin de le prouver, pourquoi s'être appuyé sur tant d'imposeurs ? Pourquoi avoir tant falsifié ? Pourquoi avoir ainsi suscité le doute et appelé à la critique ? Pourquoi n'avoir pas plutôt recherché, parmi la masse de documents trouvés dans les locaux administratifs des camps de concentration et dans d'autres fonds d'archives préservées, les ordres de construire des chambres à gaz, les plans de celles-ci, les budgets qui y auraient été affectés, les factures, les comptes rendus de fonctionnement, la catégorie de détenus à y conduire, etc. ?

Craignait-on de ne rien trouver, alors qu'on connaît la propension des services administratifs allemands à tout conserver, tout classer et tout archiver ?

Déjà, pendant la Grande Guerre...

Poursuivant mes recherches, je trouvais, dans le No 5 de la Revue d'histoire révisionniste (novembre 1991), un article signé Jessie Aitken relatif à l'utilisation de gaz qui aurait été faite par les Austro-Hongrois, durant la Grande Guerre, pour assassiner des prisonniers serbes. L'auteur citait un article du journal de Londres Daily Telegraph daté du 22 mars 1916 et intitulé : Atrocités en Serbie. 700.000 victimes. On y lisait notamment :

De notre correspondant. Rome, lundi (18 h 45).

« Les gouvernements alliés ont reçu des témoignages et documents, qui seront prochainement publiés, prouvant que l'Autriche et la Bulgarie se sont rendues coupables d'horribles crimes en Serbie [...] »

« Selon des informations dignes de foi, le nombre des victimes des Autrichiens et des Bulgares a dépassé 700.000. [...] Femmes, enfants et vieillards ont été enfermés dans des églises par les Autrichiens et passés à la baïonnette ou étouffés par le moyen de gaz asphyxiants. C'est ainsi que, dans une seule église de Belgrade, 3.000 femmes, enfants et vieillards ont été suffoqués. »

« Des réfugiés serbes ont déclaré, sans que ce soit sous serment, qu'ils ont assisté à la distribution de bombes et de machines à produire des gaz asphyxiants, distribution faite aux Bulgares par les Allemands et les Autrichiens, avec les instructions d'emploi de ces instruments en vue d'exterminer la population serbe. Les Bulgares ont usé de cette méthode à Nish, Pirot, Prizrend et Negotin où les habitants sont morts suffoqués [...] ».

Or, la paix revenue, une mission d'enquête avait été constituée et s'était rendue sur place pour interroger d'anciens prisonniers serbes, inspecter divers locaux, visiter d'ex-camps d'internement de Bulgarie et d'Autriche, rechercher des traces de chambres à gaz... Sa conclusion avait été formelle : aucune installation permettant l'asphyxie de détenus n'avait jamais existé dans aucun de ces camps ni ailleurs, aucun prisonnier serbe n'avait été gazé. L'article du Daily Telegraph n'avait donc été qu'une arme de la propagande de guerre des Alliés.

Il se trouve que, pendant les guerres européennes de 1939-1945, ce même journal londonien, le Daily Telegraph, fut le premier, semble-t-il, à porter l'accusation selon laquelle le IIIe Reich assassinait systématiquement de nombreux juifs en les gazant. On y lisait en effet, daté du 25 juin 1942, un article intitulé : Les Allemands assassinent 700 000 juifs en Pologne. Chambres à gaz ambulantes. L'article comportait ces précisions :

De notre reporter.

« Au cours du plus grand massacre de l'histoire du monde, les Allemands ont abattu plus de 700 000 juifs polonais. [...] »

« Les plus affreux détails de la tuerie, y compris l'usage de gaz poison, sont révélés dans un rapport envoyé secrètement à M. S. Zygielboim, représentant juif du Conseil national polonais à Londres, par un groupe actif en Pologne. [...] »

« En novembre, a aussi commencé le massacre par gaz des juifs dans les territoires polonais incorporés au Reich. »

« On a utilisé un camion spécial adapté en chambre à gaz dans lequel on entassait 90 victimes à la fois. [...] »

« En moyenne, on a gazé 1 000 juifs par jour.[...]».

On notera qu'aucun des deux articles du Daily Telegraph n'est signé et que le « reporter » de 1942 semble s'être inspiré du « corres-

pondant » de 1916 : même chiffre de 700 000 victimes, même insertion de ce nombre dans le titre...

Une différence toutefois, et de taille : à l'inverse de ce qui s'était passé après la Grande Guerre, nulle mission d'enquête n'a été envoyée sur place après 1945 pour vérifier les faits, chercher les indices, fouiller les archives, relever les témoignages et les confronter, inspecter ce qui pouvait rester dans les camps d'internement. On s'est contenté de récits non authentifiés, publiés après coup, le plus souvent dans une intention commerciale ou de propagande.

Un colloque révélateur

Les doutes exprimés en France par certains chercheurs, notamment par le professeur Robert Faurisson⁴, sur le fonctionnement de chambres à gaz homicides dans les camps de concentration allemands, finirent par inquiéter ceux qui continuaient à en affirmer l'existence

Un colloque sur « Le national-socialisme et les Juifs » fut donc organisé à la Sorbonne, du 29 juin au 2 juillet 1982, présidé par Raymond Aron, d'origine juive et François Furet, sioniste notoire. Divers historiens purent y participer, mais aucun révisionniste, malgré une demande déposée par plusieurs d'entre eux. Et c'est à Pierre Vidal-Naquet, également d'origine juive et bien connu pour son hostilité envers les tenants de l'école révisionniste, que l'étude des conclusions de cette dernière fut confiée. Ignorant ainsi délibérément la recommandation formulée par John Stuart Mill dans son ouvrage De la liberté, qui fait toujours autorité : « L'unité d'opinion n'est pas désirable, à moins qu'elle ne résulte de la comparaison la plus libre et la plus entière des opinions contraires... ». Les organisateurs du colloque avaient donc réuni toutes les chances pour que l'existence et le fonctionnement des chambres à gaz homicides fussent confirmés et prouvés.

Allaient-ils y parvenir ? Et montrer un ordre donné par Adolf Hitler ou tout autre de tuer les juifs ? Bien au contraire. Lors de la confé-

4 – Robert Faurisson, agrégé des lettres, docteur ès lettres et sciences humaines, ancien enseignant à la Sorbonne, à l'université Paris-III et à l'université Lyon-II, a rassemblé et publié le résultat de ses recherches notamment dans un vaste ouvrage intitulé *Écrits révisionnistes*. A ce jour, sept volumes ont paru, en édition privée, qu'on peut se procurer chez le diffuseur Akribéia, 45/3 Route de Vourles, 69230 Saint-Genis-Laval. Nombre de textes, observations et témoignages cités dans ce chapitre en sont extraits.

rence de presse qui suivit, le 2 juillet, dans les locaux de la Maison des Sciences de l'Homme, Raymond Aron, questionné sur l'extermination des juifs sous le IIIe Reich et l'emploi à cette fin de chambres à gaz, ne cacha pas que nulle preuve n'avait pu en être trouvée, malgré « les recherches les plus érudites », avait-il précisé, avant d'ajouter :

« Tout le monde a cherché, mais on a constaté que l'on n'a pas trouvé ce que l'on cherchait et que, d'autre part, dans le déroulement [des faits], on n'a pas trouvé l'activité personnelle de Hitler ».

Un journaliste insista, il demanda si « on peut considérer comme un fait certain que la décision de la solution finale a été prise ? Et par Hitler personnellement ? ». Raymond Aron répondit : « Non », et François Furet : « Non, je ne dirais pas ça ».

Conclusion honnête et courageuse, qui fut confirmée quelques années plus tard, en 1991, par la publication, aux éditions La Découverte, d'une traduction en français de l'ouvrage La « Solution finale » dans l'histoire, dû à l'historien juif américain Arno J. Mayer, professeur à l'université de Princeton. On y lit en effet, p. 406 :

« Les sources dont nous disposons pour étudier les chambres à gaz sont à la fois rares et peu sûres ».

On notera que dans l'édition originale en anglais, la phrase était la suivante : « Sources for the history of the gas chambers are at once rare and unreliable ». Une traduction correcte aurait donc été non pas « rares et peu sûres », mais « rares et non fiables », c'est-à-dire pas sûres du tout. Pour les besoins de la cause, on a donc, en le traduisant, altéré le sens d'un terme gênant.

Cette modification n'est d'ailleurs pas la seule à entacher la traduction française de l'ouvrage d'Arno J. Mayer. Le texte anglais indiquait que, de 1942 à 1945, dans les camps de concentration allemands, les causes dites « naturelles » (malnutrition, maladies, etc.) tuèrent plus de juifs que les causes « non naturelles ». Le texte ajoute que tel fut le cas « certainement à Auschwitz, mais probablement partout ailleurs » C'est-à-dire aussi dans les autres camps. Or, selon la traduction française, cela se produisit « à Auschwitz en tout cas ».

Mais on n'en finirait pas de relever toutes les falsifications de textes auxquelles certains se sont constamment employés pour prouver ce qu'ils ne parvenaient pas à démontrer.

Persécutions

On pourrait estimer que, les années passant, le désir d'y voir clair finirait par s'imposer et conduirait à entreprendre une étude sérieuse, à constituer une commission d'enquête formée de chercheurs et d'historiens indépendants, à analyser objectivement la documentation rassemblée, à entendre les tenants des diverses thèses en présence, c'est-à-dire à engager une recherche de caractère scientifique.

Non seulement ce ne fut pas le cas, mais on s'efforça d'empêcher une telle étude. Ainsi, un ingénieur retraité, Henri Roques, avait rédigé une thèse de doctorat d'université sur Les Confessions de Kurt Gerstein. Étude comparative des différentes versions. On a vu plus haut le peu de crédit à accorder à ces « confessions », malgré l'utilisation qui en est faite par des chercheurs peu exigeants. Henri Roques soutint sa thèse le 15 juin 1985 en Bretagne, à l'université de Nantes, et il obtint la mention « très bien ».

Cette thèse consistait en une étude des différentes versions du rapport rédigé par Kurt Gerstein ou qui lui est attribué – des textes comportant des variations, des contradictions parfois, jugés néanmoins jusqu'alors essentiels pour prouver l'existence et le fonctionnement de chambres à gaz dans les camps de concentration allemands. À l'issue de ses recherches, Henri Roques considérait que le témoignage de Gerstein, avec ses invraisemblances, ses non-sens et ses variations, ne présentait aucune valeur et avait même été quelque peu falsifié pour prouver l'existence des dites chambres à gaz.

Aussitôt, dans nombre de journaux, radios et chaînes de télévision, s'éleva une campagne de dénigrement de la thèse d'Henri Roques. Des hommes politiques intervinrent, des syndicats protestèrent, l'Assemblée nationale s'en émut et observa une minute de silence à la mémoire des déportés décédés, des messages d'indignation parvinrent au ministre de l'Éducation nationale, au président de l'université bretonne, au président de la République... De Tel Aviv, des députés israéliens adressèrent une protestation à François Mitterrand.

Celui-ci ne résista pas longtemps à ce que, selon Jean d'Ormesson, il appelait « l'influence puissante et nocive du lobby juif en France »⁵.

5 – Jean d'Ormesson, *Le rapport Gabriel*, Éd. France loisirs, 1999.

Alain Devaquet, ministre délégué auprès du ministre de l'Éducation nationale, demanda au recteur de l'Académie de Nantes, Jean-Claude Dischamps, d'agir sans tarder. Celui-ci, le 1^{er} juillet 1986, prit prétexte d'un vice de forme anodin pour se soumettre. Il annula la soutenance de la thèse d'Henri Roques et retira le titre de Docteur qui lui avait été délivré.

*

Comme les révisionnistes persistaient dans leurs recherches, des propositions furent émises pour faire interdire celles-ci. Ce qui, évidemment, suscita des oppositions. Même Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), exprima ainsi son désaccord : « On ne peut édicter des vérités historiques par voie législative ou réglementaire » (Le Monde, 30 septembre 1987).

Ces oppositions n'empêchèrent pas le Premier ministre Laurent Fabius de faire déposer par le député socialiste Georges Sarre, le 2 avril 1988, une proposition de loi destinée à empêcher la publication du résultat de leurs recherches. Et deux ans plus tard, à l'instigation du député communiste Jean-Claude Gayssot, une loi instituant et réprimant le délit de révisionnisme historique fut soumise au vote des députés, qui dans leur majorité s'inclinèrent.

La loi fut publiée au Journal officiel du 14 juillet 1990. Elle punit d'un mois à un an de prison et d'une amende de deux mille à trois cent mille francs quiconque aura contesté « l'existence d'un ou plusieurs crimes contre l'humanité tels qu'ils sont définis par l'article 6 du tribunal militaire international annexé à l'accord de Londres du 8 août 1945 et qui ont été commis soit par les membres d'une organisation déclarée criminelle [...], soit par une personne reconnue coupable de tels crimes par une juridiction française ou internationale ».

On notera que si cette loi Fabius-Gayssot avait été appliquée dans les années 1950, et même 60, le massacre à Katyn de milliers d'officiers polonais ordonné en 1940 par les responsables soviétiques n'aurait jamais pu être révélé en France, ni prouvé. Il aurait fallu s'en tenir à la version officielle selon laquelle c'était un crime commis par les autorités allemandes. Et quiconque aurait contesté cette version aurait encouru les sévères peines d'amende et de prison prévues par la loi Fabius-Gayssot.

De nombreux historiens et personnalités diverses, y compris juifs, avaient manifesté leur opposition à une loi si contraire à la liberté d'expression : Simone Veil, Jacques Julliard, Jacques Chirac, Jean Kahn, Pierre-André Taguieff, Michel Rocard, Albin Chalandon, Bernard Cahen, Annie Kriegel, Madeleine Rebérioux, Charles Millon, bien d'autres encore.

Leur opposition resta vaine, la loi Fabius-Gayssot entra aussitôt en application contre les tenants de l'école révisionniste. Et commencèrent à pleuvoir sur eux interdictions de publications, saisies d'ouvrages, poursuites, condamnations, amendes, emprisonnement...

La répression s'abattit aussi bien sur des personnes peu connues que sur des chercheurs en vue. Ainsi, à Bordeaux, un libraire père de dix enfants fut condamné le 6 juillet 1994 à un an d'emprisonnement, dont six mois avec sursis et à vingt mille francs d'amende, simplement pour avoir détenu dans ses rayonnages des exemplaires de deux publications mises à l'index, Annales d'histoire révisionniste et Revue d'histoire révisionniste.

Il en alla de même pour Roger Garaudy, agrégé de philosophie, ex-membre du Comité central du Parti communiste, sénateur de la Seine, puis démissionnaire de son parti. Il publia en 1996 un ouvrage intitulé Les Mythes fondateurs de la politique israélienne, édité à compte d'auteur et diffusé par la Librairie Roumaine de Paris. Entre autres affirmations, il y contestait la réalité de l'Holocauste et des chambres à gaz. Son livre, rédigé en grande partie à l'aide d'emprunts faits aux travaux de Robert Faurisson, suscita un tollé. Garaudy eut beau battre en retraite, dénoncer « l'horreur absolue du nazisme », bénéficier du soutien notamment de l'abbé Pierre, créateur d'Emmaüs, du père Michel Lelong, co-fondateur du Groupe d'amitié islamo-chrétienne, du cinéaste breton René Vautier⁶, et de maints autres, rien n'y fit. Le 27 février 1998, il fut condamné à une amende et à un emprisonnement avec sursis pour contestation de crimes contre l'humanité, jugement confirmé en appel le 16 décembre 1998. Son pourvoi en cassation fut rejeté et son recours devant la Cour européenne des droits de l'homme, déclaré irrecevable.

6 – A la mort de René Vautier (1928-2015), auteur notamment du film *Avoir vingt ans dans les Aurès*, l'ex-président du Festival de Cannes Gilles Jacob, de confession juive, a pourtant déclaré : « C'était un Juste. »

De son côté, l'abbé Pierre protesta de sa bonne foi et multiplia les actes de contrition. Il ne fut pas moins vilipendé publiquement, banni du comité d'honneur de la LICRA, menacé d'une exclusion de la légion d'honneur...

Un pasteur protestant, Roger Parmentier, avait lui aussi apporté son soutien à Roger Garaudy devant le tribunal. Il fut exclu du Parti socialiste.

Outre ces persécutions, les chercheurs révisionnistes et leurs défenseurs eurent à souffrir d'agressions physiques, parfois en pleine rue⁷.

Il faut reconnaître que sur ce sujet, la France n'est pas seule à avoir ainsi été poussée à attenter par la loi à la liberté d'expression. Plusieurs autres États se sont sentis obligés d'y consentir. Ainsi, en Allemagne, J. G. Ginsburg, cité plus haut, vit son livre sur Majdanek saisi sur ordre du parquet de Munich et il fut poursuivi pour « incitation à la haine raciale » (§ 130 du Code pénal allemand). En Suisse, en Espagne, en Australie et ailleurs, la pression d'organisations juives conduisit aux mêmes saisies, ostracismes, amendes et emprisonnements.

La Cour d'appel se prononce

Un tribunal ayant prononcé en 1981, à la suite d'une plainte déposée par neuf associations, dont la LICRA, une condamnation à l'encontre de Robert Faurisson, celui-ci avait interjeté appel. La première chambre de la cour d'appel de Paris (section A, président : François Grégoire) rendit le 26 avril 1983 un arrêt qui, me sembla-t-il, aurait dû apaiser la controverse sur les chambres à gaz. En effet, les jugements suivants y figurent :

7 – A lui seul, Robert Faurisson eut à subir dix agressions physiques (deux à Lyon, deux à Vichy, quatre à Paris, deux à Stockholm) ; quatre perquisitions domiciliaires, en général à six heures du matin ; une intervention de la brigade anti-criminalité pendant la nuit ; la confiscation de son ordinateur et de matériel informatique ; de nombreux procès suivis par de lourdes amendes et de saisies bancaires ; des interdictions d'enseigner et, surtout, de graves répercussions sur son épouse et deux de ses trois enfants... Il fit l'objet à Vichy d'une tentative d'assassinat le 16 novembre 1989 et fut sauvé *in extremis* par des passants, ce qui permit son transport à l'hôpital et une opération chirurgicale d'une durée de plus de quatre heures qui lui a laissé de graves séquelles. Depuis 1978, il vit, avec son épouse, dans la crainte quotidienne d'une nouvelle perquisition, d'une nouvelle agression, d'une nouvelle sanction financière, de nouveaux incidents sur la voie publique ou dans l'enceinte d'un tribunal.

« Les recherches de M. Faurisson ont porté sur l'existence des chambres à gaz qui, à en croire de multiples témoignages, auraient été utilisées durant la seconde guerre mondiale pour mettre à mort de façon systématique une partie des personnes déportées par les autorités allemandes. »

« À s'en tenir provisoirement au problème historique que M. Faurisson a voulu soulever, il convient de constater que les accusations de légèreté formulées contre lui manquent de pertinence et ne sont pas suffisamment établies. »

« La démarche logique de M. Faurisson consiste à tenter de démontrer, par une argumentation – qu'il estime – de nature scientifique, que l'existence des chambres à gaz, telles que décrites habituellement depuis 1945, se heurte à une impossibilité absolue qui suffirait à elle seule à invalider tous les témoignages existants ou, à tout le moins, à les frapper de suspicion. »

« Il n'appartient pas à la cour de se prononcer sur la légitimité d'une telle méthode ni sur la portée des arguments exposés par M. Faurisson. »

« Il n'est pas davantage permis d'affirmer, eu égard à la nature des études auxquelles il s'est livré, qu'il a écarté les témoignages par légèreté ou négligence, ou délibérément choisi de les ignorer ».

« En outre, personne ne peut, en l'état, le convaincre de mensonge lorsqu'il énumère les multiples documents qu'il affirme avoir étudiés et les organismes auprès desquels il aurait enquêté pendant plus de quatorze ans. »

« La valeur des conclusions défendues par M. Faurisson relève donc de la seule appréciation des experts, des historiens et du public ».

Or, loin de pacifier le débat, cet arrêt décupla la hargne des adversaires des chercheurs révisionnistes, contre qui menaces et agressions redoublèrent d'intensité.

Une religion nouvelle

Poursuivant mes recherches sur ce sujet si disputé, je commençais à me demander comment faire état des conclusions auxquelles je parvenais sans risquer d'enfreindre la loi Fabius-Gayssot.

D'un côté, de hautes autorités avaient accepté de proclamer une vérité officielle appuyée sur des témoignages plus que douteux et sur des documents falsifiés, et elles cherchaient à l'imposer non par l'information et le débat, mais par la menace de prison et d'amendes contre quiconque n'y croyait pas et osait le dire.

De l'autre, des témoins respectables et des chercheurs désintéressés expliquaient ou laissaient entendre, après avoir étudié de près cette vérité officielle, pourquoi ils en doutaient, voire la rejetaient, et ils enduraient de ce fait attaques et persécutions de toutes sortes.

C'est alors que, dans le numéro 148 Hiver 2014-2015 de l'excellente revue Commentaire que dirige Jean-Claude Casanova, je lus un article d'Alain Besançon intitulé Une science des religions est-elle possible ? dans lequel ces deux mots étaient accolés : Shoah et Vatican II. Il me revint alors en mémoire un précédent article du même Alain Besançon, Benoît XVI et les intégristes, publié en 2009 par la même revue et dans lequel était évoquée la persécution des juifs pendant la guerre.

J'avais connu Alain Besançon par l'intermédiaire de Branko Lazitch lorsque je dirigeais la revue Est & Ouest et qu'il nous apportait ses contributions, toujours intelligentes et bien documentées, sur l'URSS et le communisme. C'était un intellectuel brillant, membre de l'Institut, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales. Il avait accepté de devenir directeur d'études à l'Institut d'Histoire sociale dont j'assumais aussi la direction. Curieusement, il avait adhéré en 1951, à 19 ans, au Parti communiste, de toute évidence par aveuglement. Il en avait démissionné cinq ans plus tard... Au moins savait-il de quoi il parlait lorsqu'il expliquait les orientations et les tares du communisme et du régime soviétique.

Or, qu'écrivait Alain Besançon dans son article de 2009 ? Rien moins que ceci :

« Dans l'échelle des choses sacrées, il n'est rien aujourd'hui qui puisse disputer la première place à la Shoah [...]. En haut de l'échelle, nous avons donc la Shoah. On peut assigner à celle-ci, au nom de critères extérieurs, un quasi-statut de religion [...]. On est tenté d'avancer que la religion de la Shoah et la religion humanitariste, diversement combinées, font la religion civique des démocraties d'Occident [...] ».

Au total, dans cet article, près d'une dizaine de fois Alain Besançon mentionnait « la religion de la Shoah »⁸.

Elle était là, la conclusion à laquelle conduisaient les recherches sur cet épisode de la Seconde guerre mondiale ! De toute évidence, Alain Besançon, chercheur clairvoyant et dénué d'a priori dogmatique, avait raison. L'Holocauste, la Shoah comme on dit aussi, est devenu une authentique religion, reposant comme les autres non pas sur la connaissance, mais sur la croyance. Comme pour elles, ceux qui la professent ne s'embarrassent pas de recherches scientifiques sur ses origines. Ils s'opposent même à quiconque veut regarder là de trop près. Comme elles, celle-ci est apparue en marge d'événements historiques diversement interprétés. Et, comme c'est souvent le cas lors de la naissance d'une religion nouvelle, certains de ses adeptes cherchent à la propager au plus vite, à lui conférer un caractère officiel, à l'imposer par tous les moyens et à combattre, voire à persécuter ceux qui ne s'y convertissent pas. Inutile de chercher à raisonner ces zéloteurs intolérants, « la raison disparaît quand la foi fait la loi »⁹.

Outre leur foi, peut-être aussi des intérêts matériels guident-ils certains de ses propagateurs, on l'a aussi vu dans d'autres croyances...

*

La religion chrétienne, pour nous en tenir à elle, a connu des débuts incertains, des annonces fallacieuses, des récits de faits surnaturels, de faux prophètes, des imposteurs, des évangiles apocryphes, des écrits falsifiés ou interpolés çà et là au gré des circonstances. Il en va de même pour la religion de la Shoah. Entre elles deux, les similitudes sont indéniables, qu'il s'agisse de prodiges, de martyrs, d'événements tragiques, de lieux de pèlerinage, de reliques vraies ou fausses, de mythes, et aussi d'intolérance et de persécution à l'encontre des incroyants. Jusqu'à la loi Fabius-Gayssot dont les rédacteurs semblent s'être inspirés de l'Inquisition¹⁰.

8 – *Commentaire* No 125 Printemps 2009.

9 – Michel Onfray, *Le Figaro*, 25 mars 2015.

10 – La transposition de rites catholiques dans la religion de la Shoah a fait l'objet d'une recension détaillée dans l'hebdomadaire *Rivarol* (9 avril 2015) par son directeur Jérôme Bourbon.

Les adeptes de la plus ancienne de ces deux croyances sont aujourd'hui plus tolérants que jadis. Ils la propagent toujours, mais ne cherchent plus à l'imposer. Pour la plupart, ils admettent la libre pensée, la contestation – une tolérance qui s'est toutefois bien fait attendre.

Les tenants de la nouvelle religion ne seraient-ils pas bien inspirés, et sans nous faire patienter autant, de cesser à leur tour de persécuter quiconque ne s'y convertit pas ou s'en écarte ?

Dans un entretien publié par Le Monde (6 mars 2015), le sociologue Joan Stavo-Debauge a expliqué avec pertinence et ce sera ma conclusion :

« Il n'y a strictement aucune raison pour que les énoncés religieux soient exemptés de la critique, de la critique historique, philosophique ou scientifique. Au fond, quand les religions s'expriment dans le cadre de l'espace public démocratique et libéral, elles ne deviennent rien d'autre que des opinions et à cet égard, elles sont discutables ».

CONCLUSION

Cet ouvrage, le quatrième de ceux que j'ai consacrés à Georges Albertini trente ans après sa mort, est aussi le dernier. Aux historiens d'évaluer l'intérêt qu'ils présentent et, si possible, d'en tirer de quoi mieux éclairer une période encore controversée, parfois bien déformée de notre histoire récente.

Ces textes devraient aussi permettre de mieux comprendre la personne et l'itinéraire de Georges Albertini, et de dissiper l'image fallacieuse dont certains ont cru bon de l'affubler. En particulier, sans pour autant nier la réalité du problème juif, il n'était pas antisémite, comme l'a prétendu un plumitif proche du Parti communiste ; ni n'a donné dans le libertinage, comme l'a avancé un publiciste sans doute trop à l'écoute d'une dame aux avances repoussées. Il a travaillé avec des juifs, tels Boris Souvarine et Raymond Aron, et en a compté dans son équipe du Centre d'archives et de documentation, tel Alexis Goldenberg. Quant à son existence personnelle, ceux qui l'ont connu savent qu'elle était marquée par une grande probité et une moralité plutôt rigide.

Ainsi s'explique d'ailleurs la fidélité de l'équipe qu'il avait rassemblée autour de lui, une équipe dont les membres venaient d'horizons divers, parfois opposés, voire de nulle part comme c'était mon cas, mais qui restaient tous tendus vers un même objectif : défendre les libertés face à la menace soviéto-communiste et œuvrer à l'union de l'Europe pour mettre un terme aux guerres qui la ravageaient depuis des siècles.

On trouvera dans les archives intégrales de Georges Albertini, quand elles seront accessibles, confirmation du sens de son engagement et de sa rectitude.

INDEX DES NOMS CITÉS

A

Abetz, Otto 153, 154, 155, 156
Achard, Jacques 41, 42
Amato, d' 38, 40, 41, 42, 43, 44
Angelvin, Jacques 64
Argoud, Antoine 37, 41, 47, 48, 49, 50, 68
Arnal, Pierre 133
Arnould, Claude 147, 149, 150, 151, 152
Aron, Raymond 172, 189, 190, 199
Arrighi, Pascal 43
Assouline, Pierre 7
Attlee, Clement 22
Auriol, Vincent 8, 51, 95, 159

B

Baylot, Jean 91
Beaufret, Jean 172, 178
Beaumont, Jacques 56, 57, 58, 67
Beck, Jozef 136
Bedell Smith, Walter 149
Ben Barka, Mehdi 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69
Ben Gourion, David 31

Benoist-Méchin, Jacques 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102
Béria, Lavrenti 15, 18
Berlioz, Johannes 77
Besançon, Alain 106, 169, 196, 197
Biaggi, Jean-Baptiste 43
Bidault, Georges 37, 38, 40, 41, 42, 43, 48, 50, 51, 93, 148
Billeter 76
Billotte, Pierre 55, 56, 58
Bistos, François 63, 64, 65, 66, 67
Blumberg 10, 16, 24
Bokassa, Jean-Bedel 109, 110, 111, 112, 113, 115
Bonnemaison, André 75, 76
Bonnet, Georges 133
Bouärd, Michel de 172, 180
Boulganine, Nikolaï 10, 12, 24, 25
Boursicot, Bernard 60
Brasillach, Robert 44
Broussine, Georges 80
Bruce, David 149
Bruckner, Wilhelm 135
Bruley 170
Brune, Jean 43
Brutelle, Georges 9, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35
Buber-Neuman, Margarete 172, 180

Burckhardt, Carl Jacob 133, 134,
135, 136, 137, 138, 140, 141, 143,
144, 145
Buscia, Gilles 48

C

Cahen, Bernard 193
Caille, Jean 47, 48, 61, 62, 63, 65, 66,
68
Cailleret, Christian 10, 25
Canaris, Wilhelm 148, 151, 152
Caradona 44
Cau, Jean 58
Chaix, Roger 53, 54, 55
Chambrun, René de 156
Champeix, Lucien 27
Château-Jobert, Pierre 50
Chepilov, Dimitri 14, 20, 21, 22, 24
Chillion 169
Chirac, Jacques 106, 193
Chodacki, Marian 136
Choltitz, Dietrich von 152
Choukri al-Kouatli 98
Christich, Kosta 55, 56, 58
Churchill, Winston 151, 153, 173
Ciano, Gan Galeazzo 134
Clerc, Henri 53
Cogniot, Georges 77, 78
Cohn-Bendit, Jean-Gabriel 172, 179
Comiti, Joseph 72
Commin, Pierre 9, 11, 12, 13, 14, 15,
16, 17, 19, 20, 23, 24, 25, 30, 96,
99, 100, 102
Condo 50, 134, 135
Coutant, Robert 10, 11, 32
Curutchet, Jean-Marie 48

D

Dacko, David 111, 113
Daladier, Édouard 156, 182
Darquier de Pellepoix, Louis 104
Dassonville, Vincent 49
David, Jean-Paul 89, 90, 91
Déat, Marcel 40, 153
Debatisse, Michel 107
Defferre, Gaston 27, 33, 72, 78, 79, 80
De Gaulle, Charles 30, 31, 36, 37, 38,
39, 41, 44, 48, 51, 61, 69, 76, 78, 79,
96, 111, 113, 147, 148, 150, 152,
153, 173
Deixonne, Maurice 10, 16, 17, 18
Delalande 76
Delseny, René 61
Deniau, Jean-François 107
Devaquet, Alain 192
Dieckmann, Adolf 161, 162, 165,
166, 167
Dietrich, Josef Sepp 135
Dischamps, Jean-Claude 192
Djilas, Milovan 12
Dlimi, Ahmed 66, 67
Donovan, Joseph 149
Doumeng, Jean-Baptiste 75, 85, 86,
87
Dreyfus, Alfred 25, 26, 168
Dreyfus, Pierre 76
Dubois 75, 76
Dulles, Allen 149
Dumont, Claude 92, 93
Durand, Pierre 78
Dymchitz 18

E

Eden, Antony 96, 99
Eindhoven 76
Eisenhower, Dwight 173

F

Fabre, René 181, 182
Faure, Edgar 85, 87, 91, 106, 118
Faurisson, Robert 5, 171, 172, 178,
179, 186, 189, 193, 194, 195
Feldman 18
Fernet, Max 53
Ferrandi, Jean 44, 45, 46
Feuvrier, Charles 47
Figon, Georges 62, 68
Fiterman, Charles 85
Foccart, Jacques 56
Fontenay 61, 147
Fontès 47
Forster, Albert 134, 135, 136, 141,
143, 145
Fourcade 182
Frachon, Benoît 84, 160, 162
Fréville, Jean 77
Frey, Roger 62, 68, 69
Frischmann, Georges 84
Furet, François 172, 189, 190
Fuzier, Claude 10, 34, 35

G

Gabrielli 49
Gadot, François 85, 86, 87
Ganier-Raymond, Philippe 104
Garaud, Marie-France 58
Garaudy, Roger 193, 194
Gardy, Paul 48
Gayssot, Jean-Claude 192, 193, 195,
197
Gazier, Albert 27, 32
George, Lloyd 138
Gerlach, Karl 166
Gerstein Kurt 184, 191
Ginsburg, J. G. 180, 194
Giroud, Françoise 106

Giscard d'Estaing, Valéry 44, 79, 110,
112, 114
Goldenberg, Alexis 37, 199
Gomel 38
Gosnat, Georges 34, 35
Gouin, Félix 51
Greiser, Arthur 136
Grenier, Fernand 174
Grossin, Paul 76

H

Habsbourg, Otto de 150
Halifax, Lord 145
Hauteclouque, Nicole de 106
Hayot, René 68
Heidrich, Reinhard 184, 185
Herriot, Édouard 153, 154, 155, 156,
157
Hilberg, Raul 183
Himmler, Heinrich 153
Hitler, Adolf 14, 95, 100, 133, 134,
135, 136, 137, 138, 140, 141, 142,
143, 144, 145, 151, 152, 180, 183,
189, 190, 207
Hourani, Akram 100

I

Isorni, Jacques 44, 47

J

Jacquet, Gérard 27, 32
Jacquier, Paul 66
Jobert, Michel 56
Joukov, Youri 80, 85
Jourd'hui, Bernard 84, 85
Jovy, Kurt 167
Juillet, Pierre 56
Julliard, Jacques 193

K

Kaas 148
Kaganovitch, Lazare 11, 24, 25, 26, 29
Kahn, Jean 193
Kahn, Otto 166, 167
kaltenbrunner, Ernst 155, 156, 157
Kanapa, Jean 80, 81
Khrouchtchev, Nikita 10, 11, 12, 14,
15, 16, 17, 18, 19, 22, 23, 24, 25,
26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 36
Klein, Théo 192
Knochen, Helmut 154
Kogan, Leonid 18
Kriegel, Annie 193

L

Lacoste-Lareymondie, Alain de 43
Lafond, Henri 50
Laguiller, Arlette 84
La Malène, Christian de 106
Lamine-Guèye, Amadou 10, 19
Lammerding, Heinz 165
Lanzmann, Claude 174
Laurent, Augustin 27, 32
Laval, Pierre 49, 101, 104, 152, 153,
154, 155, 156, 157
Lazitch, Branko 77, 78, 196
Lecœur, Auguste 77
Le Coroller, Bernard 49
Lefranc, Georges 120
Legris, Michel 55
Lelong, Michel 193
Lemarchand, Pierre 61, 62, 68
Lemonnier, Guy, alias Claude
Harmel 120
Lénine, Vladimir Ilitch 21, 22, 28
Le Pen, Jean-Marie 43
Leroy-Finville, Marcel 59, 60, 61,
62, 63, 65, 66, 67

Leroy, Roland 86, 87
Lieber 147, 148, 150
Lipski, Jozef 138
Lopez, Antoine 61, 62, 63, 65, 67
Loupias, Lucien 68
Luiset, Charles 152
Lunven 163, 164

M

Makins, Roger 133
Malenkov, Gueorgi 11, 12, 24
Malraux, André 71
Marcantoni, François 54, 55
Marchais, Georges 77, 78, 80, 81, 82,
84, 85, 105
Marchandeu, Paul 50
Marchiani, Jean-Charles 56, 57, 58
Marenches, Alexandre de 58
Markovic, Stevan 53, 54, 55, 56, 57,
58, 68
Marx, Karl 21
Mattei, Enrico 39
Mauriac, François 176
Mayer, Arno J. 172, 190
Méhaignerie, Pierre de 107
Mendès France, Pierre 39, 91, 149
Mesnil, du 147
Michard-Pélissier, Jean 73
Mikoyan, Anastase 12, 15, 17, 18,
24, 25
Mill, John Stuart 189
Millon, Charles 160, 162, 193
Mitterrand, François 54, 78, 79, 117,
118, 191
Mollet, Guy 9, 10, 12, 27, 28, 29, 30,
31, 32, 33, 34, 35, 36, 92, 96
Morin, Edgar 171, 172, 186
Morvan-Marienne, Guy 60, 62
Mosley, Oswald 43, 44
Moulin, Léo 120

Müller, Filip 174, 175

N

Nart, Raymond 81, 82

Nasser, Gamal Abdel 64, 96, 97, 98,
99, 100, 102

Nehru, Javâharlâl 99

Nobécourt, Jacques 184, 185

Nouri Saïd 101

O

Okrent, Detlef 159, 161, 162, 163,
164, 167, 168

Onfray, Michel 197

Ormesson, Jean d' 191

Oufkir, Mohamed 65

P

Parkowski, Andrei 134

Parmentier, Roger 194

Parodi, Alexandre 51

Passy, André (Dewavrin) 37, 78, 79,
80, 148

Pataud 66

Patton, George 173

Peretti, Achille 72

Pétain, Philippe 44, 95, 148, 169

Philip, André 10, 11, 23, 26

Piedelièvre, Christian 182

Piérat, Jérôme 83, 84

Pierre, abbé 193, 194

Pierson, Maurice 56

Pinay, Antoine 75, 148

Pineau, Christian 27, 32

Piquet, René 82, 83

Pirolli, Robert 85

Pivert, Marceau 10, 20, 22

Pleven, René 89, 93, 119

Plissonnier, Gaston 80, 81, 84

Pompidou, Georges 44, 45, 68, 69,
112, 124

Poniatowski, Michel 44, 72, 73

Pontillon, Robert 27

Poutine, Vladimir 186

Prat 62

Q

Quilliot, Roger 27, 32, 33

R

Rebérioux, Madeleine 193

Reiser 18

Renard, Jean-Paul 41, 173

Renoir, Jean-Pierre 60

Ribbentrop, Joachim von 141, 156,
157

Ridz-Smigli, Edward 136

Robrieux, Philippe 77, 78, 84

Rocard, Michel 193

Roche, Émile 12, 44, 84, 85, 120,
121, 148, 153

Roncalli, Angelo 149

Roosevelt, Franklin Delano 153

Roques, Henri 191, 192

Rosenfeld, Oreste 10

Rostini, Pierre 90, 91, 92, 93

Roux de Bézieux, Bruno 109

Rundstedt, Karl Rudolf Gerd von
152

S

Salan, Raoul 41, 44, 45, 48, 49

Samoïlovna, Lydia 25, 26

Sarre, Georges 136, 192

Saunier-Seité, Alice 103, 106

Schmuling, Kurt 155

Schuman, Robert 150

Sentenac, Paul 56, 57

Sergent, Pierre 37,38
Simonin, Louis 182
Sirjean, Roger 37, 38, 47, 48, 53, 54,
55, 68
Smirnov, L. N. 177
Souchon, Louis 61, 62, 65, 67, 68
Souslov, Mikhaïl 14
Souvarine, Boris 199
Stadder 165
Staline, Joseph 10, 11, 14, 15, 18, 24,
28, 29, 31, 139, 149, 150, 180
Stavo-Debaugé, Joan 198
Susini, Jean-Jacques 41

T

Taguieff, Pierre-André 193
Tardini, Domenico 152
Tellier, Stéphane 47, 59, 60, 61, 62,
63, 67
Théolleyre, Jean-Marc 185
Thorez, Maurice 24, 77, 78
Tisserand, Eugène 147, 148
Tito, Josip Broz 13
Tixier-Vignancour, Jean-Louis 49
Toukhatchevski, Mikhaïl 139
Tournoux, Raymond 58
Trotski, Léon 11, 32, 33

V

Vaillant-Couturier, Marie-Claude
174
Vallon, Louis 71
Vautier, René 193
Veil, Simone 103, 104, 105, 107,
172, 179, 182, 193
Verdier, Robert 10, 19
Vermeersch, Jeannette 83, 86
Vidal-Naquet, Pierre 172, 176, 179,
189

Violet 76

W

Weizsäcker, Ernst von 138
Wellers, Georges 177, 178
Wiesel, Elie 176, 179
Wybot, Roger 38

Z

Zeeland, Paul van 75
Zygielboim, M. S. 188

TABLE DES MATIÈRES

Du même auteur	4
Présentation	7
Chapitre I	
Les socialistes français en Union soviétique.....	9
Chapitre II	
L'Organisation armée secrète (OAS)	37
Chapitre III	
L'assassinat de Stevan Markovic	53
Chapitre IV	
L'enlèvement de Mehdi Ben Barka.....	59
Chapitre V	
Drogue et corruption	71
Chapitre VI	
Communisme... ..	75
Chapitre VII	
... et anti-communisme	89
Chapitre VIII	
Jacques Benoist-Méchin au Moyen-Orient.....	95
Chapitre IX	
Alice, Simone et les autres... ..	103
Chapitre X	
Sa Majesté Bokassa 1 ^{er} , Empereur de Centrafrique	109
Chapitre XI	
Dernier entretien.....	117
Chapitre XII	
Adolf Hitler à Berchtesgaden.....	133
Chapitre XIII	
Le colonel Arnould.....	147

Chapitre XIV

Août 1944 : une tentative pour restaurer la III^e République 153

Chapitre XV

Le drame d'Oradour-sur-Glane 159

Chapitre XVI

Naissance d'une religion 169

Conclusion..... 199

Index des noms cités 201

Imprimé en France
978-2-310-02498-3
Dépot légal : 4^e trimestre 2015



35001640R00119

Printed in Poland
by Amazon Fulfillment
Poland Sp. z o.o., Wrocław

Supplément aux entretiens de Georges Albertini

« Et ses archives ? Savez-vous où il a mis ses papiers, ses notes, sa correspondance ? Son entourage assure que tout a brûlé... »

Ainsi commence le long article que Pierre Assouline consacra, trois ans après sa mort, à « Georges Albertini, l'éminence grise de l'anticommunisme » (revue *L'Histoire*, juin 1986). Il reflétait la crainte de la classe politique française de voir rendues publiques les archives d'Albertini, heureusement sauvegardées.

Morvan Duhamel en a publié une partie dans *Entretiens confidentiels de Georges Albertini*. Faute de place, il n'avait pu y insérer plusieurs chapitres initialement prévus, certains riches en révélations sur des affaires peu avouables, mettant parfois en cause de hautes personnalités de la République.

On les trouvera ici, avec quelques documents et résultats de recherches qui éclairent sur des tractations et compromissions inattendues, en politique intérieure et étrangère. Ils montrent aussi les difficultés rencontrées lorsqu'on veut regarder de trop près dans les affaires encadrées par des vérités officielles.

20,40 €
ISBN 978-2-310-02498-3
www.editions-amalthee.com

